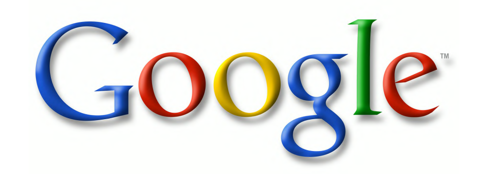
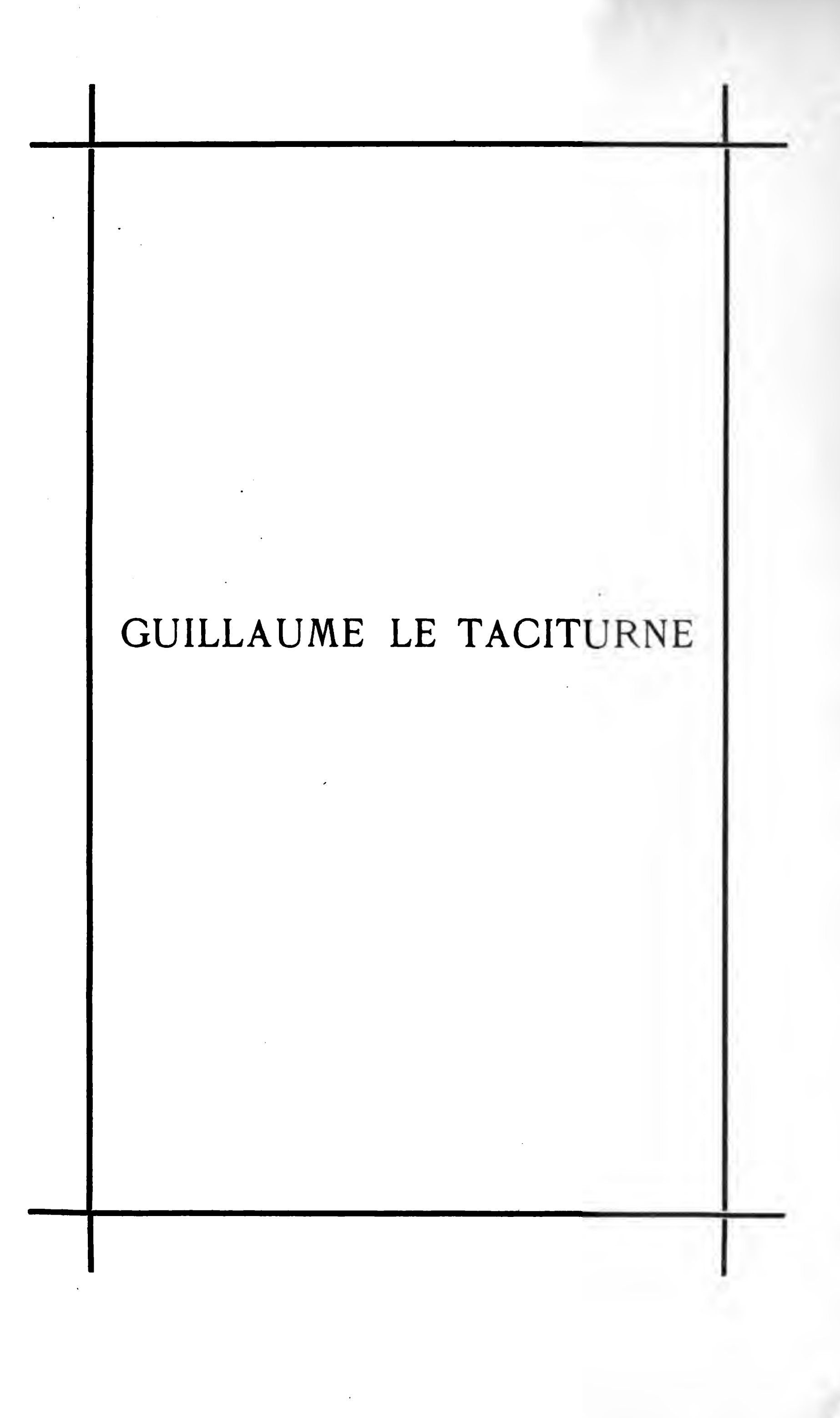
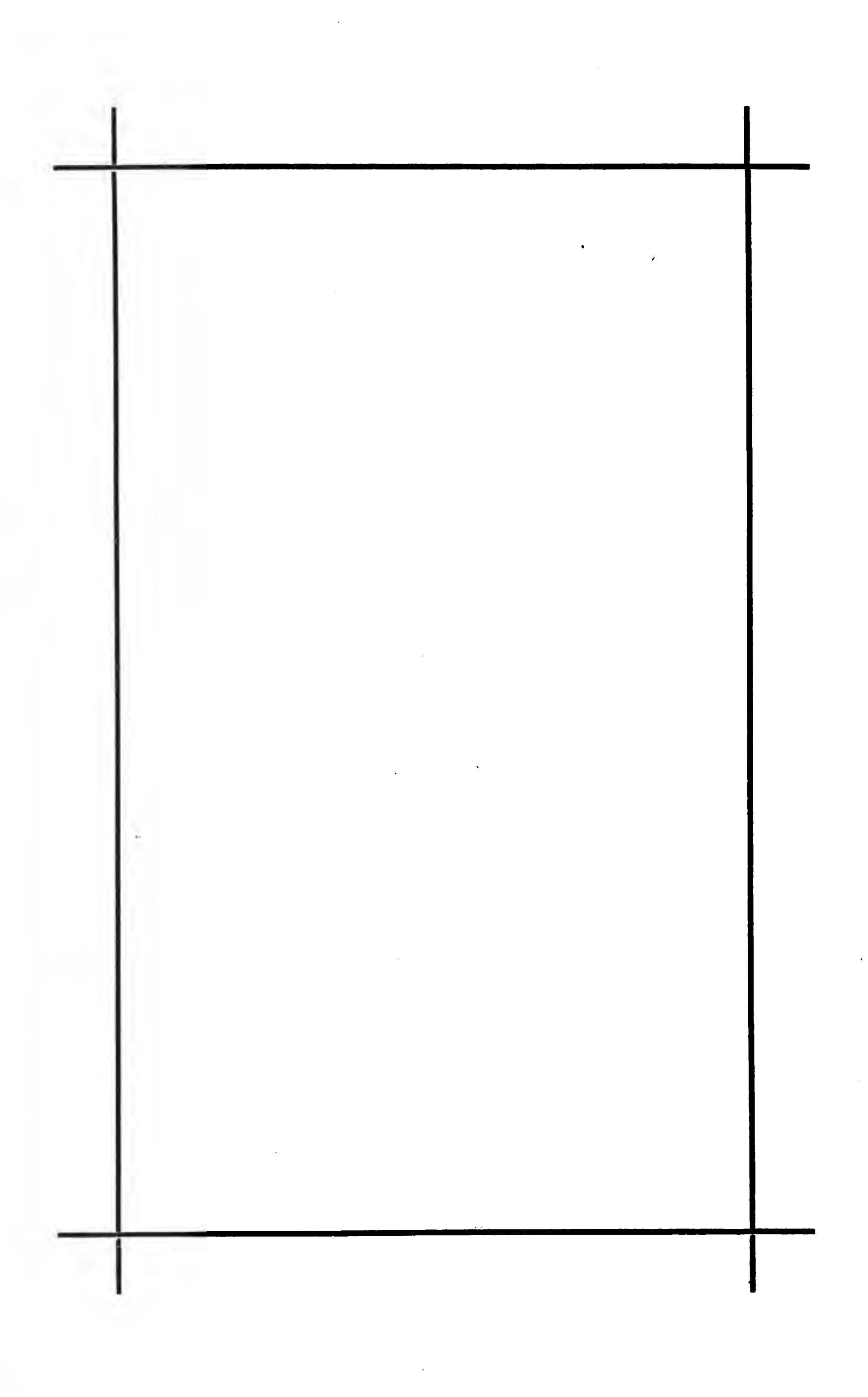





GUILLAUME LE TACITURNE



BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE NATIONALE

# GUILLAUME
# LE TACITURNE
## PRINCE D'ORANGE
## ET LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS
AU XVI^me SIÈCLE

D'APRÈS LE « COURS D'HISTOIRE NATIONALE » DE

**Mgr A.-J. NAMÈCHE**
RECTEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE LOUVAIN

Sans histoire de la patrie, point
d'amour de la patrie.
*Inscription du Musée, à Munich.*

**TOME I**

LOUVAIN
**CH. FONTEYN, aîné, IMPRIMEUR-ÉDITEUR**
RUE DE BRUXELLES, 6
1890

PROPRIÉTÉ




# CHAPITRE I^er.

*Naissance du Taciturne. — Sa jeunesse. — Bienveillance que lui témoigne l'empereur Charles-Quint. — Abdication du grand empereur.*

Guillaume de Nassau, surnommé le Taciturne, naquit à Dillenbourg, le 25 avril 1533, de Guillaume, comte de Nassau, un des plus fermes adhérents de Luther, et de Julienne de Stolberg. Cousin-germain de René de Nassau, celui-ci lui légua les biens de la maison de Châlons et de la branche de Nassau-Breda. La succession de René comprenait la principauté d'Orange, des baronnies situées dans le duché de Bourgogne et au dauphinat de Vienne, enfin les domaines de la maison de Nassau-Breda, en Brabant, en Flandre, en Hollande et dans le Luxembourg. Malgré l'opposition de quelques conseillers influents, Charles-Quint décida en 1544, que

le testament de René de Nassau sortirait ses effets en faveur de son jeune cousin, quoique fils d'un hérétique.

Amené à la cour de Bruxelles, près de la reine Marie, gouvernante-générale des Pays-Bas, le nouveau prince d'Orange fut instruit des vérités de la religion catholique romaine; il abandonna le protestantisme et participa à toutes les cérémonies de l'ancienne religion. Charles-Quint, frappé de la vive intelligence, et de la noble tenue de l'adolescent, le fit entrer comme page dans la Chambre impériale. Il avait dix-huit ans lorsque, le 27 juillet 1551, il prit le commandement d'une compagnie de deux cents chevaux. Il venait d'épouser Anne d'Egmont, unique héritière d'un des plus illustres capitaines de cette époque, Maximilien d'Egmont, comte de Buren et de Leerdam. En 1552, Charles-Quint nomma Guillaume colonel de dix enseignes de gens de pied, et en cette qualité, le prince prit part à la campagne d'Artois. Le 12 avril 1554, il devient capitaine de cinquante hommes d'armes et de cent archers à cheval des célèbres ordonnances des Pays-Bas. Enfin, le 22 juillet 1555, il est mis à la tête d'une armée de vingt mille hommes qui avait été réunie près de Givet, pour garantir les frontières du Hainaut et du Brabant. Il commença la construction du fort qui devint *Philippeville* et présida à l'achèvement de Charlemont. Le 25 octobre, il se trouvait à Bruxelles pour assister à l'abdication de l'empereur Charles-Quint.

Ce grand homme avait songé de bonne heure à quitter le pouvoir. Ce dessein traversa son esprit mélancolique

près de vingt ans avant qu'il pût le mettre à exécution. La solitude l'attirait déjà du vivant de l'impératrice Isabelle, sa femme. A la mort de cette princesse qu'il aimait tendrement et dont la perte prématurée le jeta dans une profonde affliction (1539), ce désir pénétra plus avant dans son âme. Pendant qu'on transportait les restes de l'impératrice du palais de Tolède à la chapelle royale de Grenade, il s'était enfermé au couvent hiéronymite de la Sysla.

Lorsque le puissant empereur ressentit les premiers dégoûts de l'autorité suprême il avait moins de quarante ans, et il était dans tout l'éclat de la puissance. Alors la fortune n'avait pas encore ébranlé sa confiance par des revers, ni la nature réduit ses forces par des infirmités. Il n'était au-dessous de sa tâche ni par la vigueur de l'esprit, ni par l'activité du corps, ni par la constance de la félicité. Mais la disposition qu'une tristesse naturelle, une douleur profonde et une piété ardente avaient alors fait naitre, une extrême fatigue la renouvela dans la suite, en la rendant de plus en plus impérieuse. Les maladies accablèrent Charles-Quint et le vieillirent. Sa constitution physique, son genre de vie, l'administration d'un trop grand nombre de pays, la direction d'une multitude d'entreprises qui se succédaient sans s'achever, la poursuite de guerres renaissantes qui ne le laissaient jamais longtemps dans le même lieu et le jetaient toujours dans de nouveaux périls, le poids de toutes les affaires qu'il fallait porter et conduire, l'usèrent de bonne heure.

Dans l'été qui suivit la levée du siège de Metz, Charles-Quint sentant que les défaillances croissantes du corps se prêtaient de moins en moins aux vues toujours fermes de l'esprit, se prépara à accomplir l'abdication qu'il méditait depuis si longtemps.

Ce fut la grande salle du palais de Bruxelles, celle même où, quarante ans auparavant, il avait été émancipé en présence des états, que l'empereur choisit pour l'importante cérémonie dont le bruit allait bientôt retentir dans l'Europe entière. Par les soins de la reine Marie, cette vaste salle avait été décorée avec une magnificence extraordinaire.

L'empereur y fit son entrée, tenant de la main gauche un bâton pour se soutenir, tandis qu'il appuyait l'autre sur l'épaule du prince d'Orange. A sa suite marchaient le roi Philippe, la reine Marie, le duc de Savoie, les chevaliers de la toison d'or revêtus de leur grand collier, les membres des conseils collatéraux et les officiers des trois maisons royales.

Les représentants des états, à l'aspect du souverain, se levèrent avec empressement et s'inclinèrent. L'empereur, leur rendant le salut, se dirigea vers l'estrade où tout était disposé pour le recevoir. Il prit place sous le dais, dans le fauteuil du milieu, faisant asseoir à sa droite le roi Philippe, à sa gauche la reine Marie. Le duc de Savoie occupa un siège particulier auprès de la reine. Les chevaliers de l'ordre, les membres des conseils se placèrent sur les bancs qui leur étaient destinés. Les seigneurs et les gentils-

hommes qui ne remplissaient que des charges de cour restèrent debout au pied de l'estrade. L'empereur fit signe aux membres des états de s'asseoir.

Un silence profond s'établit aussitôt. Philibert de Bruxelles, Anversois, membre du conseil privé et d'état, savant jurisconsulte, ayant pris la parole sur les ordres de l'empereur, fit connaître les raisons qui contraignaient l'auguste monarque à abdiquer la souveraineté des Pays-Bas pour se retirer en Espagne.

Quand il eut fini son discours, une vive émotion régnait dans l'auditoire; elle fut à son comble quand on vit l'empereur se disposer à parler lui-même. Se levant alors et toujours appuyé sur l'épaule du prince d'Orange, Charles s'exprima en ces termes :

« Bien que Philibert de Bruxelles vous ait complètement expliqué, mes amis, les causes qui m'ont déterminé à renoncer à ces états et à les laisser à mon fils, don Philippe, pour qu'il les possède et les régisse, je désire vous dire encore certaines choses de ma propre bouche. Vous vous en souvenez, le 3 février de cette année il y a quarante ans que mon aïeul l'empereur Maximilien, dans le même lieu et à la même heure, m'émancipa à l'âge de quinze ans, me tira de la tutelle sous laquelle j'étais et me rendit seigneur de moi-même. L'année suivante, qui fut la seizième de mon âge, mourut le roi Ferdinand, mon aïeul, père de ma mère, dans le royaume duquel je commençais à régner, parce que ma mère bien-aimée, qui est morte depuis peu, était restée, après la mort de mon père,

avec le jugemement égaré et n'avait jamais recouvré assez de santé pour gouverner elle-même. J'allai donc en Espagne, à travers l'Océan. Bientôt survint la mort de mon aïeul Maximilien, à la dix-neuvième année de mon âge, et quoique je fusse encore fort jeune, on me conféra à sa place la dignité impériale. Je n'y prétendis pas par une ambition désordonnée de commander à beaucoup de royaumes, mais afin de procurer le bien de l'Allemagne, de pourvoir à la défense des Pays-Bas, de consacrer toutes mes forces au salut de la chrétienté contre le Turc, et de travailler à l'accroissement de la religion catholique. Mais si ce zèle fut en moi, je ne pus pas le montrer autant que je l'aurais voulu, à cause des troubles suscités par les hérésies de Luther et des autres novateurs de l'Allemagne, et à cause des guerres périlleuses où m'ont jeté l'inimitié et l'envie des princes voisins, et dont je me suis heureusement tiré par la faveur divine. »

Racontant ensuite brièvement les agitations multipliées de sa vie, il dit qu'il était allé neuf fois en Allemagne, qu'il s'était rendu six fois en Espagne, sept fois en Italie; qu'il était venu dix fois aux Pays-Bas, qu'il avait passé deux fois en Angleterre et deux fois en Afrique, et que, pour accomplir ces voyages et ces expéditions, au nombre desquels il ne comptait pas les courses de peu d'importance, il avait traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'Océan. « Cette fois, ajouta-t-il, sera la quatrième, pour aller m'ensevelir en Espagne. Je peux dire que rien ne m'a été plus pénible et n'afflige autant mon esprit que

ce que j'éprouve en vous quittant aujourd'hui, sans vous laisser avec la paix et dans le repos que j'aurais désiré. Ma sœur Marie qui, pendant mes absences, vous a si sagement gouvernés et si bien défendus, vous a expliqué, dans la dernière assemblée, la cause de la résolution que je prends. Je ne puis plus m'occuper des affaires sans une très-grande fatigue pour moi et sans un extrême détriment pour elles. Les soucis que donne une si grande charge, l'accablement qu'elle cause, mes infirmités, une santé tout à fait ruinée, ne me laissent plus les forces suffisantes pour gouverner les états que Dieu m'a confiés; le peu qui m'en reste va disparaître bientôt. Aussi aurais-je déposé depuis longtemps ce fardeau, si le jeune âge de mon fils et l'incapacité de ma mère n'avaient pas forcé et mon esprit et mon corps à en supporter le poids jusqu'à cette heure. La dernière fois que je suis allé en Allemagne, j'étais déterminé à faire ce que vous me voyez faire aujourd'hui, mais je ne pus m'y résoudre encore en voyant le misérable état de la république chrétienne livrée à tant de tumultes, de nouveautés, d'opinions particulières dans la foi, de guerres plus que civiles, et finalement tombée dans d'aussi déplorables désordres. J'en fus détourné parce que mes maux n'étaient pas encore si grands et que j'espérais donner un bon terme à toutes choses et ramener la paix. Afin de ne pas manquer à ce que je devais, j'exposai mes forces, mes biens, mon repos et même ma vie pour le salut de la chrétienté et la défense de mes sujets. J'avais en partie atteint ce double but si ardemment poursuivi, quand le roi

de France et quelques Allemands, manquant à la paix et à l'accord qu'ils avaient jurés, marchèrent contre moi et faillirent me prendre. Le roi de France s'empara de la cité de Metz, et moi, au cœur de l'hiver, par la rigueur du froid, au milieu des eaux et des neiges, je m'avançai à la tête d'une puissante armée levée à mes frais pour la reprendre et la restituer à l'empire. Les Allemands virent que je n'avais pas encore déposé la couronne impériale et n'entendais laisser diminuer en rien la majesté qu'elle avait toujours eue. »

Et ici, entrant dans le détail de ses luttes avec la France, il en rappela les incidents variés pendant les deux dernières années, puis il ajouta : « J'ai exécuté tout ce que Dieu a permis, car les évènements dépendent de la volonté de Dieu. Nous autres hommes agissons selon notre pouvoir, nos forces, notre esprit, et Dieu donne la victoire et permet la défaite. J'ai fait constamment ce que j'ai pu et Dieu m'a aidé. Je lui rends des grâces infinies de m'avoir secouru dans mes plus grandes traverses et dans tous mes dangers.

» Aujourd'hui je me sens si fatigué que je ne saurais vous être d'aucun secours, comme vous le voyez vous-mêmes. Dans l'état d'accablement et de faiblesse où je me trouve, j'aurais un rigoureux compte à rendre à Dieu et aux hommes, si je ne déposais l'autorité, ainsi que je l'ai résolu, puisque mon fils, le roi Philippe, est en âge suffisant pour pouvoir vous gouverner, et qu'il sera, comme je l'espère, un bon prince pour tous mes sujets bien-aimés.

Je suis donc déterminé à passer en Espagne, à céder à mon fils Philippe la possession de tous mes états, et à mon frère, le roi des Romains, l'empire. Je vous recommande beaucoup mon fils, et je vous demande, en souvenir de moi, d'avoir pour lui l'amour que vous avez toujours eu pour moi. Je vous demande aussi de conserver entre vous la même affection et le même accord. Soyez obéissants envers la justice, zélés dans l'observation des lois, gardez le respect en tout ce qui se doit, et ne refusez pas à l'autorité l'appui dont elle a besoin.

» Prenez garde surtout de vous laisser infecter par les sectes des pays voisins. Extirpez-en bien vite les germes s'ils paraissent parmi vous, de peur que, s'étendant, ils ne bouleversent votre état de fond en comble, et que vous ne tombiez dans les plus extrêmes calamités. Quant à la manière dont je vous ai gouvernés, j'avoue m'être trompé plus d'une fois, égaré par l'inexpérience de la jeunesse, par les présomptions de l'âge viril, ou par quelque autre vice de la faiblesse humaine. J'ose cependant affirmer que jamais, de ma connaissance et avec mon assentiment, il n'a été fait tort ou violence à aucun de mes sujets. Si donc quelqu'un peut justement se plaindre d'en avoir souffert, j'atteste que c'est à mon insu et malgré moi ; je déclare devant tout le monde que je le regrette du fond de mon cœur, et je supplie les présents ainsi que les absents de vouloir bien me le pardonner ! »

L'empereur se tournant alors vers son fils avec une extrême tendresse lui recommanda dans les termes les

plus pathétiques, de défendre la foi de ses ancêtres et de régir ses sujets en paix et en justice. Puis, ne pouvant plus se soutenir sur ses pieds, la voix altérée par l'émotion, le visage pâli par la fatigue, il se laissa tomber sur son siège. On l'avait écouté dans le plus religieux silence, avec des sentiments qui avaient eu peine à se contenir, et qui éclatèrent de toutes parts lorsqu'il eut fini de parler. « Son discours, dit un de ceux qui l'entendirent, remua l'âme de tout le monde ; le plus grand nombre pleuraient, quelques-uns sanglotaient ; l'attendrissement gagna l'empereur et la reine Marie, et moi j'avais le visage inondé de larmes. » (*Pontus Heuterus*, folio 339).

Jacques Maes, orateur éloquent des états-généraux, répondit à l'empereur. Après son discours, il ne restait à Charles-Quint qu'à investir son successeur de la souveraineté des Pays-Bas. Philippe se jeta aux genoux de son père et voulut lui baiser la main. L'empereur le releva, le serra tendrement dans ses bras et lui dit en espagnol : « Mon cher fils, je vous donne, cède et transporte tous mes pays de par deçà, comme je les possède, avec tous les avantages, projets et émoluments qui en dépendent ; je vous recommande la religion catholique et la justice. »

Philippe répondit à son père dans la même langue : « Sire, vous m'imposez une très-grande charge. Néanmoins j'ai toujours été obéissant à votre majesté ; et cette fois encore, je me soumettrai à sa volonté, en acceptant les pays qu'elle me cède. Je supplie votre majesté de

» leur venir en aide, et de les avoir en bonne recomman-
» dation. »

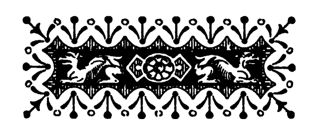
Cette scène augmenta encore l'émotion de l'empereur qui, se tournant vers les états, leur dit : « Vous ne devez être émerveillés, si, vieux et débile de tous mes membres, tel que je le suis, et aussi pour l'amitié, je verse quelques larmes. » Alors un secrétaire donna lecture des lettres patentes de cession, portant la date de ce jour. Et, cette lecture faite, Philippe retourna à sa place et s'assit sur son siège.

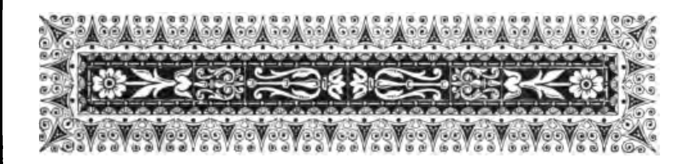
Granvelle parla alors aux états au nom du roi Philippe; il dit que le digne fils du grand empereur apportera un soin vigilant à tout ce qui touche le service de Dieu, le soutien de la foi catholique, l'obéissance due à la sainte Église et il veillera à ce que la justice soit appliquée sans distinction de personnes.

Quand l'évêque d'Arras eut cessé de parler, la reine Marie demanda à l'empereur la permission d'adresser quelques paroles aux états. Elle déclara se démettre publiquement de l'administration des Pays-Bas, qu'elle avait exercée avec une habileté supérieure durant vingt-quatre années. Aucune prière n'avait pu la décider à conserver le pouvoir. Cette femme d'un grand cœur, dit M. Mignet, d'un esprit haut et ferme, malade comme Charles-Quint, et fatiguée de l'autorité comme lui, voulait passer dans le repos et dans la prière le reste des jours qu'elle avait encore à vivre. Elle disait qu'à son âge, après avoir servi plus de vingt-quatre ans sous l'empereur, son frère, il ne

lui convenait pas de recommencer à servir sous le roi, son neveu, et qu'il fallait se contenter, le reste de sa vie, d'un Dieu et d'un maître. Décidée à suivre en Espagne le frère qu'elle aimait par-dessus tout, elle prit congé des peuples de la Belgique en priant leurs députés d'avoir pour agréables ses services passés, en les remerciant de leur zélé concours, en leur recommandant de déférer aux sages conseils de leur ancien souverain, d'être docilement attachés à leur prince nouveau, et en leur souhaitant les plus grandes prospérités. « En quelque lieu que je me trouve, ajouta-t-elle en finissant, je m'intéresserai à tout ce qui vous touche, et vous trouverez en moi l'affection que j'ai toujours eue pour votre patrie qui est aussi la mienne. »

Ces paroles affectueuses renouvelèrent les émotions de l'assemblée. Charles-Quint remercia avec tendresse sa sœur des longs et fidèles services qu'elle lui avait rendus. Le conseiller Maes se fit une seconde fois l'interprète des état-généraux pour assurer la reine de la reconnaissance des Belges pour son administration.... Puis l'empereur se leva et, suivi du cortège qui l'avait accompagné, il se dirigea vers la chambre du conseil privé, d'où il reprit tranquillement le chemin de sa petite maison.





# CHAPITRE II.

*Fondation de Philippeville. — Guillaume d'Orange est chargé de remettre au roi des Romains l'abdication de Charles-Quint et les insignes de l'empire. — Tableau de la situation des Pays-Bas, vers 1555.*

Dès le lendemain de l'abdication de l'empereur, le prince d'Orange alla rejoindre son corps d'armée. Les états ayant accordé des subsides, le gouvernement avait résolu de licencier une partie des troupes. Ce licenciement ne s'effectua pas sans grandes difficultés. Un corps de cavalerie s'était jeté sur le plat pays du Hainaut et y vivait aux dépens des habitants. Au mois de janvier 1556, le prince d'Orange qui était venu camper à Oignies, parvint à faire admettre ses propositions par les capitaines intéressés. Puis il avait poursuivi les travaux de la nouvelle forteresse, et, dès la fin de décembre, elle avait pu

recevoir garnison. Le 17 janvier 1556, le régiment de Lazare Swendy y entra et son colonel en fut le premier gouverneur. Le fort reçut le nom de Philippe-Ville « pour avoir esté fondé et basti à l'avènement du règne de Philippe II », et pour le peupler, le prince d'Orange distribua les terrains de l'intérieur à quiconque voudrait s'y établir.

Quelques jours avant de se mettre en mer pour gagner l'Espagne, Charles-Quint dressa en faveur du roi des Romains, son frère Ferdinand, l'acte de renonciation à l'empire que devaient porter plus tard en Allemagne ses ambassadeurs à la tête desquels se trouvait le prince d'Orange. Il écrivit à son frère, le 12 septembre, qu'il le laissait libre de choisir le lieu et le moment où se réuniraient les électeurs pour le nommer à sa place; mais en lui rappelant, comme il lui avait déjà dit, qu'il avait hâte d'être déchargé non seulement de tous ses pouvoirs, mais de tous ses titres. Ce fut à Souburg que ces dépêches furent signées. Le vice-chancelier Seldt et le secrétaire Haller devaient accompagner le prince d'Orange. Charles-Quint fit délivrer à Philippe II les insignes impériaux, dont un de ses officiers avait eu jusqu'alors la garde, afin que les ambassadeurs pussent les remettre entre les mains de son successeur. Quand le prince d'Orange reçut l'ordre de se mettre en route, ce fut avec un véritable chagrin qu'il s'acquitta de sa mission ; car il lui répugnait, selon ses expressions, d'ôter de la tête de son maitre la couronne que ses prédécesseurs y avaient placée. Après

divers ajournements, les électeurs s'étant enfin réunis vers la fin de février 1558, le prince d'Orange put notifier l'abdication de son grand empereur.

Lors du chapitre de l'ordre de la toison d'or tenu sous la présidence du roi Philippe II, dans la cathédrale d'Anvers, Guillaume d'Orange fut admis dans l'ordre.

Quand le prince revint d'Allemagne à son château de Breda, ce fut en quelque sorte pour y recevoir le dernier soupir d'Anne d'Egmont qui s'éteignit le 24 mars 1558.

En 1557, le prince d'Orange s'était joint à la vaillante armée qui devait se signaler par la victoire de Saint-Quentin. Plus tard, il prend une part active et presque prépondérante aux négociations qui aboutirent au traité signé à Câteau-Cambrésis le 8 avril 1559. Désigné comme l'un des ôtages destinés à garantir l'accomplissement de la paix, Guillaume se rendit à Paris. Un jour qu'il accompagnait le roi Henri II dans une partie de chasse au bois de Vincennes, le roi supposant qu'il était dans la confidence de Philippe II lui parla des projets combinés avec celui-ci pour réprimer et anéantir les mauvaises doctrines qui commençaient à infester la France et les Pays-Bas. Le prince dissimula les sentiments qui l'agitaient, et le roi, continuant ses révélations, lui apprit que Philippe se servirait des troupes espagnoles qu'il se proposait de laisser dans les Pays-Bas pour châtier les hérétiques, le plus petit comme le plus grand.

Avant de faire connaître l'influence décisive de cette

conversation sur le prince d'Orange, nous devons tracer le tableau de la Belgique à cette époque.

« La Belgique, dit Strada, est connue aussi sous le nom de Flandre, qu'elle doit à la partie de son territoire la plus renommée chez les étrangers, et sous ceux de Provinces des Pays-Bas, à cause de la dépression de quelques-unes, et de Basse-Allemagne, par l'effet de la ressemblance de la langue et des mœurs. C'est une portion fort exiguë de l'Europe puisqu'elle ne dépasse pas de beaucoup un cinquième de l'Italie, et cependant je ne sais s'il serait facile de trouver quelque part une région plus riche et mieux habitée, et la preuve c'est qu'elle donne à son prince autant de revenus qu'en donne au roi d'Angleterre toute son île, et qu'on y compte au-delà de trois cent cinquante villes closes ou à peu près égales par la grandeur à celles qui le sont, et au-delà de six mille trois cents grands villages, sans parler des plus petits et des châteaux dont le sol de la Belgique est parsemé en quantité innombrable. Le courage des habitants, leurs entreprises, leurs travaux, l'abondance des produits de leur industrie, tout cela est bien supérieur aux limites étroites de son territoire. Nulle part on ne voit de troupes mieux exercées, plus habiles, plus nombreuses, restant plus longtemps sous les drapeaux. Ses marins connaissent les rivages des mers les plus lointaines ; les extrémités du monde connu arrêtent à peine l'ardeur de leurs investigations. Ils semblent avoir reculé les bornes naturelles de leur petit pays, en se créant sur l'Océan des possessions subjuguées et colonisées par

eux. Ses tisserands, ses drapiers ne remplissent pas l'Europe seule des produits de leur industrie, mais les transportent au long et au large dans les vastes contrées de l'Asie et de l'Afrique; les Indes occidentales n'ont appris les noms des villes de la Belgique que par ceux de leurs étoffes de laine et de lin. Dans les grands travaux de la mécanique, on ne connaît presque point de machine, qui n'ait été inventée ou perfectionnée par un Belge.

» Il y eut un temps où les esprits en Belgique semblaient partager la condition du sol et manquer d'élévation comme lui. Aujourd'hui il en est bien autrement. La culture des lettres, la navigation, le commerce maritime, les opérations du change, la science du gouvernement, les grandes machines industrielles mues par le feu et par l'eau, étalent partout des preuves si nombreuses de la puissance de l'intelligence chez le peuple, qu'on n'en recueillerait peut-être pas dans l'Europe entière un nombre égal à celui que présente cette petite Belgique. Au reste, un des traits du caractère de ce peuple, quand il est laissé à lui-même, c'est de haïr toute déloyauté et de juger sur ce point les autres nations d'après ce qu'il sent en lui-même. La faveur, les dons n'ont pas un grand empire sur lui, et cet empire n'est jamais long; il jouit des bienfaits comme des fleurs de son sol fertile, qui lui sont agréables aussi longtemps qu'elles sont fraîches. Les Belges ne gardent pas davantages le souvenir des injures, à moins qu'ils ne se croient méprisés, car alors leur fureur est implacable. Ajoutez à cela qu'ils se rendent bien compte de la mesure de leurs

forces et ne désirent guère ce qui est au-dessus de leur atteinte; et malgré cela, personne ne les égale dans la poursuite du gain aussi bien sur terre que sur mer; ils s'acharnent sur l'un et sur l'autre élément à tout ce qui est de bonne prise. Ce que l'on ne saurait assez admirer chez eux, c'est l'indifférence apparente extérieure qu'ils montrent dans les profits comme dans les pertes. Où ils s'échauffent avec excès, c'est dans la défense de leur liberté; ils se font gloire de tout sacrifier à ce premier des biens; et sous le nom de liberté, ils touchent parfois à la licence. »

Le langage un peu enthousiaste de Strada est conforme au fond à la vérité de l'histoire. On ne peut nier les progrès accomplis par la Belgique dans l'ordre matériel aussi bien que dans le domaine de l'intelligence. Le commerce, l'instruction, les arts, tout avait également prospéré chez nous. Le gouvernement de Charles-Quint avait favorisé spécialement le développement du commerce. L'empereur en fut récompensé par les abondantes ressources que le pays lui procura et par l'aide qu'il lui fournit dans la poursuite de ses hardies entreprises. En peu d'années, il en retira vingt-quatre millions de ducats. Ce fut également l'argent des provinces des Pays-Bas qui couvrit en grande partie les dépenses de Philippe II pendant la guerre qui suivit son avènement au trône. . . . . . . . . .

Tel était l'état du pays à l'époque où le sceptre passa des mains de l'empereur dans celles de son fils « vastes plaines regorgeant des produits d'une agriculture savante,

grandes villes, fourmilières d'artisans habiles dans tous les genres de métiers ; artistes cultivant avec gloire toutes les parties consacrées au culte du beau ; commerce embrassant toutes les mers et remplissant le marché intérieur de toutes les richesses des climats lointains. Le corps de la nation, instruit dans les arts de la civilisation, réjouissait les yeux par une telle abondance de toutes choses, qu'il n'y avait pas un individu qui, dans la position la plus humble, ne parût riche. » L'instruction avait fait des progrès à peine égalés aux jours où nous sommes. Il n'y avait guère de paysan qui ne sût à la fois lire et écrire.

Mais au milieu de cette prospérité qui frappait les regards de l'étranger, au milieu de tout ce faste, peut-être ceux d'un observateur froid auraient-ils cherché en vain, dans nos provinces, ces éléments de force et ces bases de liberté qui avaient caractérisé la Belgique à l'avènement des ducs de Bourgogne. Cette bourgeoisie, qui ne figurait plus que dans les réjouissances, avait perdu, avec l'habitude des armes, l'énergie nécessaire pour en faire usage. Les populations étaient encore libres et fières, mais elles avaient cessé d'être endurcies et redoutables. On avait vu les bandes de Van Rossem camper sans crainte au cœur du Brabant et sous les murs de la grande ville d'Anvers, qui, ne se fiant pas à ses concitoyens, avait fait venir des campagnards du pays de Waes pour garder ses remparts. La vie politique était oubliée du peuple comme la vie militaire ; non que les privilèges eussent été diminués, mais parce que les querelles des souverains n'étaient plus comme

jadis des questions locales, immédiates, touchant aux intérêts et aux sentiments nationaux. Le rôle des assemblées nationales se bornait à peu près à voter les subsides ou à les refuser; et encore ces refus étaient impossibles, car ils n'auraient eu d'autre résultat que de laisser le pays sans défense. Aussi le gouvernement échappait pour ainsi dire à l'action du pays. Les troupes n'étaient plus fournies par les provinces : le souverain traitait avec des capitaines qui, pour une somme convenue, levaient des gens de guerre dans les parties les plus pauvres de la contrée, ou en Allemagne. L'esprit mercenaire des soldats ainsi rassemblés les rendait indifférents à la cause qu'ils soutenaient, et, à l'exception des bandes d'ordonnances qui se montaient à trois mille hommes, il n'y avait plus d'armée nationale. Enfin la navigation elle-même, cette partie si importante et plus tard si décisive des ressources et des forces de la Belgique, échappait en quelque sorte aux mains des Brabançons et des Flamands pour passer aux Hollandais, aux Zélandais et aux Frisons. Là se trouvait la pépinière des matelots; là se concentraient la pêche et le commerce de grains et de bois; là se faisaient les expéditions vers la Baltique et le Nord. La vie plus simple, le travail plus rude, les besoins plus bornés de ces populations maritimes leur assignaient en quelque sorte ces entreprises dures où la fatigue et le danger étaient plus grands que le profit, mais qui formaient des hommes d'audace et d'action. Anvers et Bruges, riches depuis longtemps, formaient des ouvriers habiles pour les arts d'une civilisation avancée;

on y fabriquait des étoffes de prix, de la soie, du satin, du velours, des tapisseries, des dorures, des couleurs, des glaces ; on y raffinait le sucre, on y purifiait les métaux, on y travaillait l'or, l'argent et les pierres précieuses. Tant de professions d'un ordre assez élevé et d'une nature lucrative, alimentaient les habitants ; à Dordrecht et à Amsterdam, le peuple se composait de marins.

Les historiens ont remarqué, comme une grande cause des malheurs publics à cette époque, l'état de gêne et de détresse où se trouvaient presque tous les nobles. Ce mal prenait sa source dans le nouveau système militaire qui prolongeait la durée des campagnes. Les gentilshommes, qui servaient d'abord pendant trois mois au plus, se voyaient maintenant forcés de rester quelquefois plusieurs années sous les armes. C'était leur ruine. Les plus puissants n'en souffraient pas moins que les pauvres ; car les grades les plus élevés entraînaient les plus fortes charges, et le souverain accordait à peine quelques légères indemnités à ceux dont les services n'étaient pas mercenaires. Une lettre de Guillaume de Nassau, le père du Taciturne, nous montre que ses honoraires comme général en chef de l'armée de Charles-Quint, en 1555, s'élevaient à trois cents florins par mois, tandis qu'il en dépensait deux mille cinq cents. Aussi ce prince, que l'on surnommait le Riche, était-il lui-même obéré à la fin de la guerre. Le gouvernement avait très peu de moyens d'indemniser ceux qui ne pouvaient supporter ces pertes ; car les luttes n'étant plus nationales, on ne voyait pas, comme autrefois, les pro-

vinces rémunérer ceux qui les avaient défendues, et payer les dettes du souverain. La politique de Charles-Quint lui-même consistait à ne demander aux états que le moins de sacrifices possibles pour éviter leur intervention dans les affaires. La noblesse n'était point récompensée, et comme un sentiment d'honneur l'avait poussée en général à des efforts au-dessus de ses forces, et que d'un autre côté elle ne pouvait se soustraire aux progrès du luxe dans les autres classes, elle souffrait et se trouvait disposée, non à lutter contre le monarque, mais à murmurer contre ses conseillers.

Enfin une autre classe, rarement mêlée aux secousses politiques, le clergé subissait en ce moment une réorganisation qui agitait les esprits et froissait quelques intérêts. Jusqu'alors il n'avait existé dans les Pays-Bas que cinq évêchés, ceux de Liège, de Tournai, d'Arras, d'Utrecht et de Cambrai. Philippe avait fait solliciter à Rome l'établissement de nouveaux diocèses qui devaient en porter le nombre à dix-huit. C'était le moyen de donner à l'église en Belgique une organisation régulière et forte. L'archevêque de Malines, siège nouvellement créé, devait avoir pour suffragants six nouveaux évêques, ceux de Gand, de Bruges, d'Ypres, d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Ruremonde. Au midi de la contrée, les évêchés de Tournai, d'Arras, de Namur et de Saint-Omer allaient avoir pour métropole Cambrai érigé en archevêché. Cinq nouveaux diocèses créés dans les provinces septentrionales devaient ressortir à l'archevêché d'Utrecht. Liège seule restait isolée comme

siège épiscopal de même que comme principauté. Le souverain pontife consentit à cet arrangement dont le fond était sage mais dont l'exécution offrait des difficultés. Pour doter les nouveaux prélats on leur assigna les revenus de quelques grandes abbayes, dont ils devinrent les abbés titulaires; c'était ôter aux religieux une partie de leurs biens et de leurs droits. Les anciens évêques étaient élus par leur chapitre; le roi se réservait la présentation des nouveaux, et le clergé, jusqu'alors tout-à-fait indépendant du souverain (1), allait tomber sous son influence. Les diocèses de Tournai et de Liège étaient réduits et mutilés par ce changement, qui leur enlevait leur ancienne importance; enfin l'on disait tout haut que l'archevêché de Malines était réservé au bourguignon Granvelle, et que lui et les autres prélats de Brabant, désormais choisis par Philippe, augmenteraient le pouvoir de ce prince dans l'assemblée des états où ils prendraient place au lieu des abbés dont on leur assignait le titre et les revenus. (MOKE, *Histoire de la Belgique*).

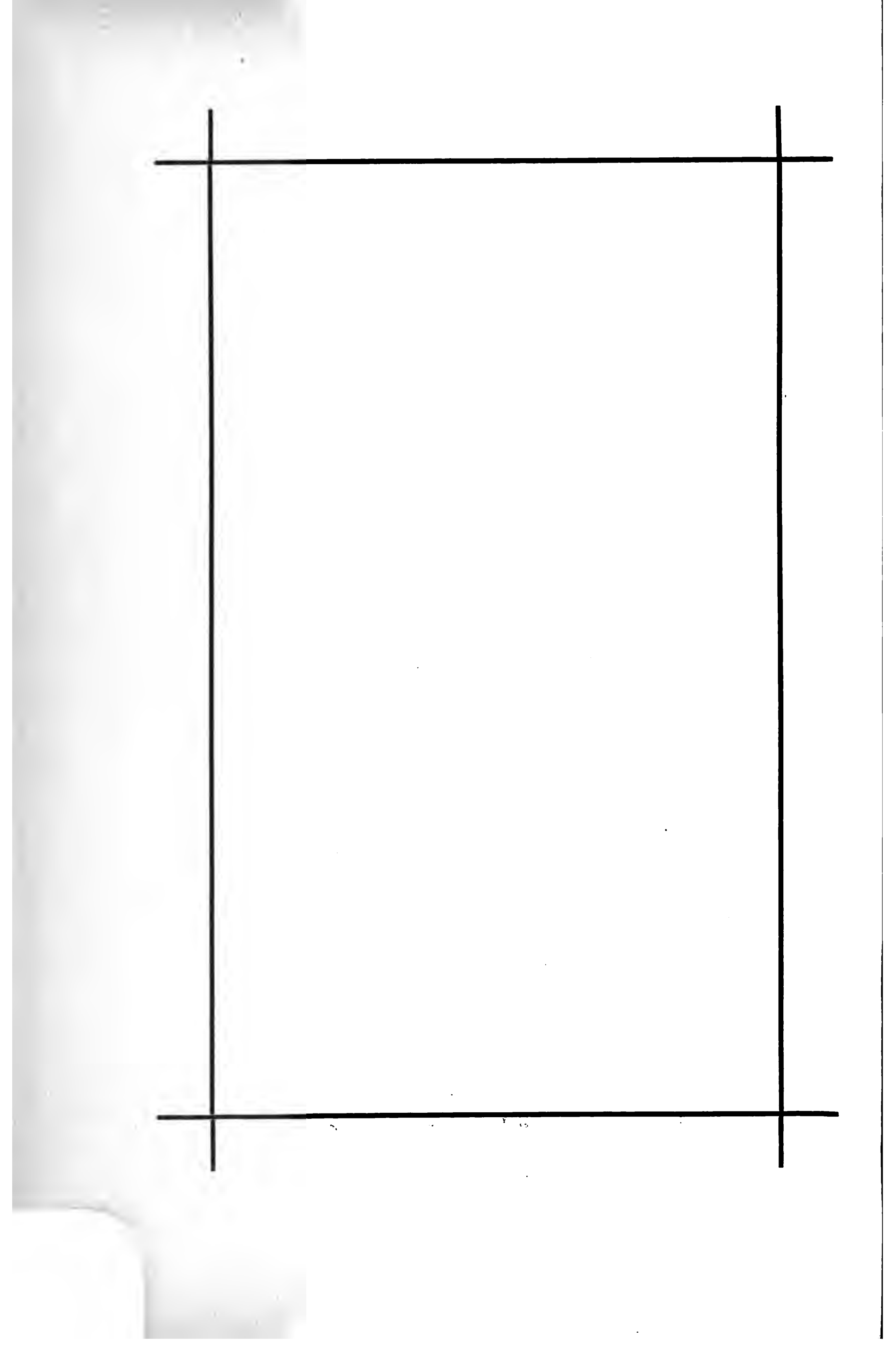
Mais le dissolvant principal, le danger le plus redoutable était dans les progrès du protestantisme qui avait fait irruption de tous côtés en Belgique, et qui peu et mal réprimé à l'origine s'attaquait également à l'ordre spirituel et à l'ordre temporel. Ce n'était pas la liberté de

(1) Cette expression de M. Moke n'est pas entièrement exacte : le souverain, nous avons eu l'occasion de le constater, s'était fait déjà une part dans les élections aux évêchés et aux abbayes.

conscience que réclamaient les sectaires, c'était le droit d'attaquer, de combattre par tous les moyens la religion existante, à la vie de laquelle était liée la constitution de l'état. « Le malheur voulait, dit Vander Vynckt, que vers ce temps-là, tout ce qui environnait les Pays-Bas, était en trouble et en combustion. Les anabaptistes et les luthériens en Allemagne, le calvinisme en France, le schisme d'Angleterre avaient causé des guerres civiles dans ces contrées. Le commerce florissant des Pays-Bas avec ces états limitrophes donnait de grandes facilités pour y introduire les nouvelles doctrines. Il était impossible que les erreurs du voisinage ne s'y fussent pas glissées, et que les dogmes des hérésiarques et des sectaires n'y eussent répandu leur venin. Mais jusque là le repos public n'en souffrait point, et l'infection n'en était pas à craindre pour intéresser la puissance royale et y vouloir appliquer des remèdes violents à contre-temps et avant qu'il en fût besoin. Le roi d'ailleurs, informé des troubles de France, ne les perdait pas de vue; il était persuadé que l'impunité et trop de relâchement à la première naissance en avait causé le débordement : devenons sages par l'exemple de nos voisins, dit-il dans une lettre au cardinal de Granvelle, il nous faut suivre des maximes tout opposées. Il avait résidé en Angleterre après son mariage avec la reine Marie; il y avait vu les désastres causés par le renversement de la religion sous Henri VIII, père de la reine, les scènes tragiques qui s'y passaient tous les jours pour la rétablir. Il savait aussi

que le changement de religion dans un état n'arrive jamais sans ébranler l'état même, et que ce changement accompagne souvent ou sert de prétexte à la rébellion. »







# CHAPITRE III.

*Organisation du gouvernement des Pays-Bas lors du départ du roi Philippe II pour l'Espagne.*

La paix de Cateau-Cambrésis avait remis le duc Emmanuel-Philibert de Savoie en possession de ses états. Ce prince devait être remplacé dans le poste de gouverneur-général des Pays-Bas, auquel il avait été appelé après l'abdication de Charles-Quint et la retraite de Marie de Hongrie. Philippe II confia ce poste de haute confiance à sa sœur naturelle, Marguerite de Parme, par le motif que l'empereur son père, avant de mourir, la lui avait désignée pour cette charge.

Marguerite était recommandable par des qualités merveilleuses (STRADA). Non seulement elle avait un esprit

qui surpassait la condition d'une femme, mais elle avait encore un port et une démarche qui ne faisaient pas tant juger que c'était une femme avec le courage d'un homme qu'un homme avec les habits d'une femme. Elle était si forte et si vigoureuse que, quand on chassait le cerf, elle devait avoir à relaxer autant de chevaux que les plus robustes chasseurs. Elle avait même un peu de barbe au menton. Au reste, elle avait l'esprit prompt et une merveilleuse adresse pour faire tourner les affaires du côté qu'elle voulait. Elle avait été formée à la piété par un grand maître, Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus. C'était son confesseur, et elle approchait du saint tribunal plus fréquemment qu'on n'avait l'habitude de le faire à cette époque. Tous les ans, pendant la semaine sainte, elle lavait les pieds à douze filles pauvres, les recevait à sa table, les y servait, les renvoyait avec de l'or et des vêtements.

Marguerite accepta avec empressement la charge importante qui lui était offerte par Philippe II. Elle se mit en route et arriva à Gand où son frère l'attendait, le 28 juillet 1559. Le roi alla au devant d'elle à un quart de lieue de la ville, accompagné du duc de Savoie, des chevaliers de la toison d'or, de toute la cour, et la conduisit au logis qui lui était destiné. Le 7 août, il la présenta aux états généraux convoqués à Gand, leur disant qu'il l'avait choisie à cause de ses grandes qualités et de l'affection qu'elle avait toujours portée aux Pays-Bas, où elle était née, avait été nourrie, et dont elle savait les langues. Il lui donnait le

même pouvoir, la même autorité qu'avaient eus la feue reine de Hongrie et le duc de Savoie.

Le roi accorda à sa sœur un traitement de soixante-dix mille florins. Sur cette somme elle devait payer les gentilshommes et officiers de sa maison, les archers et hallebardiers de sa garde et les frais de sa chapelle.

Les pouvoirs de la gouvernante étaient très étendus; cependant le roi se réservait la collation des plus hauts emplois, évêchés, grandes abbayes, gouvernements généraux des provinces et de certaines places fortes et tous accords de privilèges perpétuels. La gouvernante devait en outre suivre les délibérations et avis des conseils collatéraux sans en altérer rien « sinon avec bonne, urgente et nécessaire cause. »

La nomination de la gouvernante générale fut suivie de celle des gouverneurs des provinces. Le roi chargea Guillaume de Nassau, prince d'Orange, du gouvernement ou stadhoudérat de Hollande et de Zélande et y ajouta celui d'Utrecht. Le comte d'Egmont fut continué dans le gouvernement de la Flandre et de l'Artois; les autres, qui étaient moins considérables, furent donnés aux principaux seigneurs du pays, excepté celui du Brabant, qui fut immédiatement soumis à la gouvernante. La flotte resta sous le commandement de Philippe de Montmorency-Nivelles, comte de Hornes, qui portait le titre d'amiral des Pays-Bas.

Il restait à adjoindre à la gouvernante des hommes qui pussent l'aider dans la direction des affaires. Déjà, en 1531,

Charles-Quint au moment où il confiait le soin de nos provinces à sa sœur Marie, avait institué trois conseils, appelés *collatéraux*, parce qu'ils étaient *ad latus principis* et faisaient partie de la cour : c'était le conseil d'état, le conseil privé et celui des finances. Philippe II les rétablit. Le conseil d'état, ayant dans ses attributions les départements de la guerre et des affaires étrangères, fut composé de six membres, qui étaient le prince d'Orange, le comte d'Egmont, Philippe de Stavele, seigneur de Glayon; le comte de Berlaymont, chef du conseil des finances; Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, et Viglius de Zuichem d'Aytta, président du conseil privé. Ces trois derniers formaient un conseil secret qu'on appelait *la consulte*.

Ce mode d'organisation paraissait combiné avec une profonde sagesse. La duchesse de Parme, princesse intelligente et habituée aux affaires, avait assez d'expérience et de dignité pour représenter le souverain, sans pouvoir lui porter aucun ombrage par sa fermeté et son ambition. Sur les six membres du conseil d'état, trois s'étaient formés au service de l'empereur, et s'étaient élevés au rang qu'ils occupaient à force de dévouement et d'habileté. De ces trois, en qui Philippe mettait sa confiance, le plus remarquable était Antoine Perrenot de Granvelle, francomtois d'origine, et fils du ministre le plus adroit de Charles-Quint. Il possédait, avec une science profonde de tous les ressorts de l'état, une rare sagacité pour apprécier les hommes et les choses. Il montrait un zèle sans bornes

pour le roi et pour l'église, mais peut-être avait-il plus de prudence que de vigueur, et plus de prévoyance que d'énergie. Souvent même les faiblesses de sa vanité déparaient ses talents, et il usait avec trop d'éclat de son habileté, de son crédit et de son opulence.

A côté de lui, figurait le président du conseil privé, Viglius d'Aytta de Zuichem. C'était un jurisconsulte frison, d'une science profonde, d'un caractère probe et d'une pénétration peu ordinaire. Il écrivait avec quelque élégance, et, sans égaler l'adresse de Granvelle, il le surpassait peut-être en sagesse. Pour le comte de Berlaymont, qui était le troisième, il connaissait les finances et, avec peu d'éclat dans l'esprit, il avait de la chaleur et de la résolution. En outre il montrait le plus grand zèle pour les intérêts du roi.

En face de ces hommes d'affaires et d'expérience, se trouvaient trois grands seigneurs, à qui la naissance et les dignités donnaient d'autres titres au pouvoir. Le comte d'Egmont était le premier. D'origine hollandaise, mais ayant presque tous ses biens en Flandre, il gouvernait cette dernière province, et la générosité de son caractère l'y avait rendu aussi cher au peuple que l'éclat de ses victoires. Franc jusqu'à l'imprudence, brave jusqu'à la témérité, aucune de ses pensées n'était secrète, aucune de ses paroles détournée. Un grand sentiment de droiture et de justice lui tenait lieu d'habileté acquise. Plus souvent guidé par des sentiments honorables que par des calculs profonds, il se passionnait aisément, et n'était point en

garde contre lui-même. Ses idées de fidélité n'étaient pas moins sincères que son attachement au pays ; mais dans l'ardeur de l'action, il ne distinguait pas toujours la limite exacte de ces deux devoirs et pouvait se laisser entraîner au-delà des bornes. Il avait été l'objet des prédilections de Charles-Quint. L'empereur lui avait fait épouser Sabine, duchesse de Bavière, et l'avait décoré de la toison d'or en même temps que le duc d'Albe.

Philippe de Montmorency, comte de Hornes, et grand-amiral, fier et intrépide comme d'Egmont, mais d'un caractère plus violent et d'une âme moins élevée, avait à peu près les mêmes tendances politiques. C'était un homme d'action plutôt que d'intelligence, d'exécution plutôt que de commandement.

Mais celui qui prenait place au conseil avec de Hornes et d'Egmont joignait à la sagacité de l'esprit et à la profondeur de la pensée cette énergie froide et cette volonté persévérante qui maîtrisent les choses et subjuguent les hommes. C'était Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé le Taciturne. Charles-Quint l'avait traité en favori lui témoignant dans toutes les occasions une confiance qui semblait presque excessive. Philippe à son tour lui avait donné le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht ; cependant ils laissaient percer l'un pour l'autre une sourde aversion. Guillaume, sans manquer de respect au roi, était hostile à tous ceux qui avaient sa confiance ; et le monarque, qui ne pouvait l'accuser, le soupçonnait déjà sinon d'hostilité

à son gouvernement, du moins d'ambition mécontente.

Il n'était peut-être pas difficile de prévoir que les deux fractions, dont se trouvait ainsi composé le conseil d'état, montreraient des tendances différentes ; mais le monarque n'avait pu se dispenser d'y introduire quelques-uns des principaux seigneurs du pays, et les circonstances avaient, pour ainsi dire, dicté son choix. D'ailleurs la prépondérance, en cas d'opposition, était suffisamment garantie au parti du roi, puisque Marguerite et les trois conseillers dont on était sûr, formaient la majorité. Il semblait donc que l'on n'avait rien à craindre pour la marche des affaires, et peut-être l'attente de Philippe eût-elle été remplie, si l'attitude douteuse du prince d'Orange n'eût caché qu'un mécontentement ordinaire.

Mais Guillaume lui-même déclara dans la suite qu'il avait dès lors formé la résolution de lutter contre les Espagnols, et, sous ce mot vague, ses apologistes désignent évidemment le roi. Nous avons vu que le roi de France Henri II lui avait fait connaître les conventions secrètes qu'il avait conclues avec Philippe II pour l'extermination des sectaires dans les Pays-Bas par les troupes espagnoles. C'est cette confidence qu'il donnait comme motif de sa résolution. Aujourd'hui que l'histoire possède des détails précis sur les négociations de cette époque, il paraît certain que de pareilles conventions n'ont point existé, et Henri n'aurait pu faire à ce sujet qu'une ouverture vague ou une insinuation perfide. Mais le prince d'Orange n'avait pas besoin de ces fausses révélations pour prendre parti

contre Philippe. Il voyait, et ce n'était pas un mystère, que le jeune souverain voulait avant toutes choses maintenir dans ses états l'unité de religion. C'était le dernier conseil que lui avait donné Charles-Quint, et il était résolu à ne jamais s'en départir. Élevé d'ailleurs dans des habitudes de dévotion, il montrait une profonde horreur pour tout ce qui tenait au protestantisme. Guillaume, il est vrai, avait cessé de faire profession des nouvelles doctrines dans lesquelles il avait été nourri. Mais toute sa famille était luthérienne et des plus zélées pour le culte qu'elle avait adopté. Son frère, Louis de Nassau, qui vivait alors auprès de lui, s'efforçait de le ramener à ses premières croyances, et lui-même se sentait porté à y revenir. Ainsi sa position vis-à-vis du roi se dessinait nettement à ses propres yeux; il ne pouvait jouir de sa confiance et devait s'attendre tôt ou tard à son inimitié. Dès lors s'était présentée à lui l'idée de la résistance.

Il serait téméraire de vouloir juger jusqu'à quel point il porta d'abord cette idée audacieuse. En général les protestants d'Allemagne n'avaient pas cherché à détrôner le souverain, mais à lui dicter des conditions qui rassurassent leurs libertés aux dépens de son pouvoir. Une marche semblable aurait été d'autant plus facile à suivre en Belgique que les privilèges des provinces posaient déjà des bornes à l'autorité du monarque. Mais les apôtres du protestantisme avaient fait si peu de progrès dans le pays qu'il n'existait aucune chance de succès pour une opposition ouvertement fondée sur les dissidences reli-

gieuses. Ce n'était donc qu'au nom des libertés nationales que la lutte pouvait être essayée, et le voyage d'outremer, auquel le roi se disposait, son dessein de résider en Espagne, qu'il était aisé de découvrir, l'antipathie des Belges pour toute domination étrangère, permettaient de concevoir le plan d'un affaiblissement graduel de l'autorité royale. L'entreprise était vaste et hardie; peut-être ne prit-elle toute son étendue qu'à mesure que les évènements la développèrent; mais on ne peut guère douter que le prince d'Orange n'en eût le projet dès son entrée au conseil d'état.

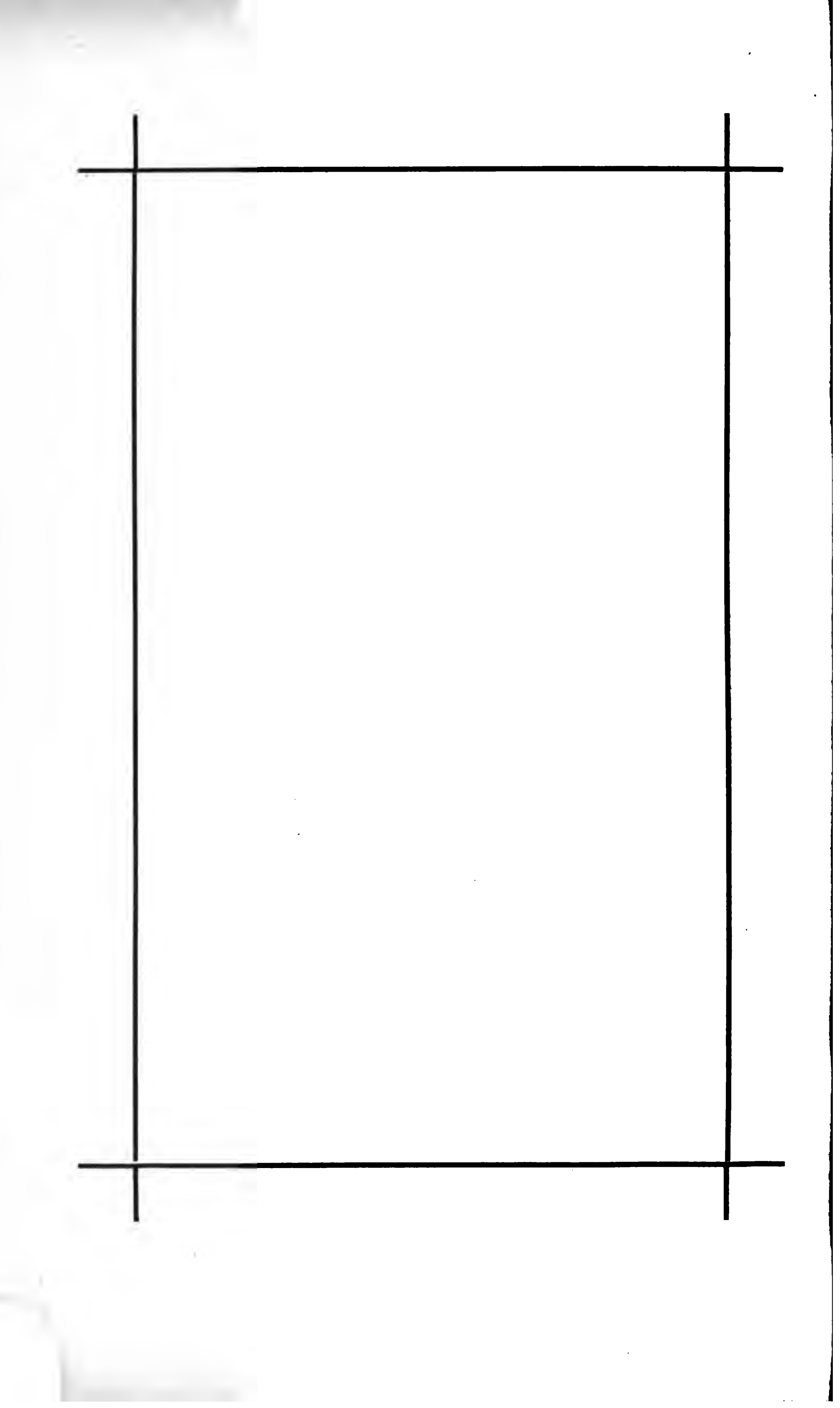
En effet c'était dès lors un dessein bien arrêté de sa part de ne point laisser à Granvelle et aux conseillers qui l'entouraient le degré d'influence que leur avait attribué Philippe II. Il prévoyait que l'évêque d'Arras, aussi zélé pour l'autorité royale que pour la puissance de l'Église, essayerait de soutenir l'une par l'autre, et il ne voulait pas lui laisser le temps d'accomplir ses desseins. A la confiance du roi dont jouissait le prélat il comptait opposer un pouvoir non moins redoutable et dont lui seul peut-être avait mesuré toute la force : c'était l'influence de cette haute noblesse qui était alors en possession de presque toutes les dignités, du gouvernement des provinces, du commandement des troupes, en un mot des attributs de la souveraineté. Les longs efforts des princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche pour diminuer la prépondérance des villes et neutraliser leur action sur le pays avaient eu pour conséquence l'agrandissement

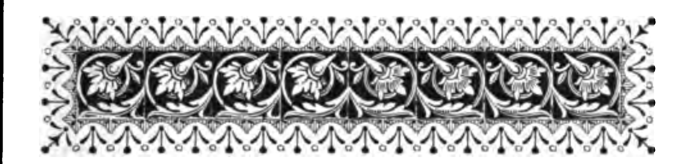
rapide et peut-être démesuré d'un petit nombre de familles plutôt princières que seigneuriales, autour desquelles se groupait la noblesse moyenne. Les Nassau, les d'Egmont, les Croy, avaient joué le principal rôle sous le dernier règne, et se trouvaient à la tête de cette fière aristocratie, qui joignait à son attachement pour les souverains des idées d'indépendance personnelle et de grandeur féodale. Guillaume, quoique jeune encore, avait pris en quelque sorte le premier rang, d'abord par la faveur impériale qu'il avait obtenue, par l'opulence que lui assuraient de grands biens et un riche mariage, et par l'éclat d'une magnificence presque souveraine; mais surtout par l'ascendant que lui donnaient un caractère ferme, un coup-d'œil prompt, un jugement sûr. Plus pénétrant et plus profond que ceux qui l'entouraient, il savait être réservé sans froideur, et rester maître de lui-même, sans paraître aspirer à dominer sur les autres. Dans le commerce ordinaire de la vie, on lui voyait les traits et les goûts de son âge; mauvais ménager, joyeux compagnon, grand chasseur, il entretenait avec la plupart des seigneurs de la cour ces relations amicales et familières qui forment souvent les liens les plus solides. Ainsi l'influence qu'il s'était acquise tenait à sa position sociale autant qu'à ses qualités personnelles, et cette noblesse, dont il allait devenir le chef, reconnaissait en lui son représentant. » (MOKE, *Histoire de la Belgique*).

Ces considérations de M. Moke ne sont certainement pas sans valeur. Il ne les propose lui-même qu'avec une

modeste réserve, et c'est une raison de plus pour leur mériter l'attention du lecteur.







# CHAPITRE IV.

*Départ du roi. — Il se rend à Gand. — Réunion des états de toutes les provinces. — Les états demandent le renvoi des soldats espagnols. — Mécontentement de Philippe. — Le roi se rend à Flessingue. — Reproches violents adressés par Philippe au prince d'Orange.*

RIEN ne retenait plus le roi en Belgique. « Au mois de juillet 1559, dit l'historien Vandervynckt (1), il se rendit à Gand. Sa suite était superbe et nombreuse. Le duc, la duchesse et le prince de Parme en étaient, ainsi que le duc de Savoie, les ambassadeurs étrangers,

(1) Nous empruntons ce récit à l'historien flamand parce qu'on y trouve des détails que l'on ne rencontre point ailleurs, et surtout parce qu'il nous semble porter l'empreinte fidèle de la situation et des sentiments qui dominaient en ce moment dans les esprits.

les ministres, les conseils collatéraux et toute la haute noblesse des dix-sept provinces.

» Il y eut de grandes fêtes en cette occasion. Le roi y célébra avec la plus grande solennité, le vingt-troisième chapitre de l'ordre de la Toison d'or et remplit les places vacantes par la nomination de quatorze nouveaux chevaliers. Le chapitre fut le plus brillant qu'on eût vu ; la fête dura trois jours, les 23, 24 et 25 juillet : aussi ce fut le dernier, puisque, depuis, ce roi et les autres chefs de l'ordre ont nommé seuls sans chapitres, *ex indulto apostolico*.

» Pendant toutes ces magnificences et les divertissements de la cour, s'étaient rendus à Gand les députés des états de toutes les provinces. L'assemblée en grande cérémonie se tint au jour fixé. Le roi s'y rendit avec la duchesse de Parme, sa sœur. L'évêque d'Arras, Granvelle, porta la parole pour le roi. Il recommanda à leurs soins l'ancienne religion catholique de leurs ancêtres, et, pour son maintien, l'observance rigide des placards de son père et de lui, l'obéissance à la gouvernante et promit son retour aux Pays-Bas.

» Ce prince, pendant son séjour à Gand, s'était rendu au conseil provincial des Flandres, au lieu de ses séances. Pendant qu'il était encore à Bruxelles, il avait été à Malines et avait pris séance au grand conseil pour lui faire les mêmes recommandations au sujet de la religion. — Ces deux corps reçurent en outre les lettres circulaires qu'on envoyait aux autres tribunaux et judicatures, dans

leurs résidences, où le roi n'avait point été. Mais tous les discours prononcés de sa part, et le contenu des lettres se réduisaient à recommander en termes généraux et à enjoindre l'observance et le maintien de la religion, l'exécution exacte des placards émanés sur ce point, dans toute leur rigueur ; sans détailler, particulariser ou nommer seulement aucun des nouveaux moyens qu'on méditait d'introduire pour l'affermissement de la foi, et auxquels on travaillait alors fort sérieusement en secret et sans les déclarer.

» Les états n'en firent non plus aucune mention, mais ils demandèrent hautement la sortie des troupes espagnoles et étrangères ; et qu'on ne se servît pour la garde des places du pays, à l'exemple de l'empereur, auguste père du roi, que des troupes nationales. Le roi, vivement piqué de ces demandes publiques, fermes et unanimes, fit répondre au premier article qu'il retirerait ses troupes au bout de quatre mois. Pour ses autres projets, bien qu'on les traitât par négociation secrète, on n'avait pas laissé d'en glisser quelques avis, peut-être pour reconnaître les sentiments.

» Le roi avait appris avec chagrin que ces projets rencontreraient des obstacles et des oppositions insurmontables ; que le clergé, la noblesse et le tiers-état s'opposeraient à l'érection des nouveaux évêchés et à toute poursuite en cour de Rome à cet égard jusqu'aux derniers efforts ; qu'au regard de l'inquisition, le seul nom en était en horreur aux Flamands, capables de tout

entreprendre pour s'en affranchir. Le roi n'était pas content des lenteurs de la cour de Rome, où l'érection des nouveaux évêchés rencontrait des difficultés qu'on n'avait pas prévues et traînait trop longtemps. Philippe II, et plus encore Granvelle, s'étaient flattés de pouvoir mettre la bulle à exécution avant le départ du roi, et l'évêque d'Arras sentait qu'il en aurait seul la fâcheuse commission.

» Aux Pays-Bas, l'opinion commune était que le roi allait en Espagne pour n'en revenir jamais. Le bruit vulgaire était tel, comme par pressentiment, et des discours vagues, sans certitude comme sans fondement, n'en laissaient plus douter. Certaines rumeurs précèdent quelquefois les plus grands évènements, en dévoilent la vérité, comme par hasard. On avait réfléchi sur la disposition du gouvernement et du ministère, à la dernière promotion que le roi avait faite, que la plupart de ceux qui y étaient compris n'en étaient pas satisfaits, et que ceux qui avaient été oubliés, l'étaient beaucoup moins. Le choix en parut trop méthodique. On en conclut que le roi ne voulant point se commettre, et n'ayant aucune envie de revenir aux Pays-Bas, emploierait les gens du pays même, en les engageant à son service, à seconder ses intentions ; le peuple ajoutait, et pour leur ôter la liberté de servir la patrie. Le roi, toujours empressé à partir, comprit qu'il laissait son plan imparfait et beaucoup de difficultés à démêler en son absence. Il était

visible qu'il partait très peu content, laissant derrière lui des sujets qui ne l'étaient pas davantage.

» Après un mois de séjour à Gand, il se rendit à Flessingue, en Zélande, où sa flotte l'attendait. La duchesse gouvernante, son mari, son fils, le duc de Savoie, toute leur nombreuse cour, les cavaliers du pays et tous les députés des états, accompagnèrent le monarque jusqu'en Zélande. Le prince d'Orange se trouvait à Flessingue avec les autres. On raconte que le roi d'Espagne, prêt à monter sur le vaisseau, trouva le prince à son passage; qu'il s'arrêta pour lui reprocher d'un air d'indignation que c'était lui qui, par ses brigues secrètes, avait traversé et empêché l'exécution de ses desseins. Le prince ayant répondu humblement que tout ce qui s'était passé était le fait des états, le roi sortant de son flegme ordinaire, le prenant par le poignet et le secouant, lui répliqua en colère : « pas les états, non, non.... mais toi, toi, toi! » Le prince souhaita un bon voyage au roi sans monter dans le vaisseau, comme firent plusieurs autres. On pourrait dire et pour cause (1). »

Cette anecdote nous semble invraisemblable. Elle n'est pas dans le caractère du roi, et, dans la correspondance de Marguerite avec Philippe II, rien ne trahit, à ce moment, un si grave mécontentement à l'endroit du prince d'Orange.

(1) Vandervynckt, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, tome I, pp. 93-103.

Enfin la flotte sortit du port. La traversée fut courte et favorisée par le vent. Le 29 août 1559, le roi se trouvait déjà en vue du port de Laredo, quand le temps changea tout à coup. Une tempête furieuse dispersa la flotte ; Philippe gagna la côte dans une barque conduite par un pilote expérimenté ; mais il eut la douleur de voir le vaisseau qui l'avait porté disparaître, comme les autres, sous les flots, avec l'inestimable cargaison qu'il rapportait des Pays-Bas. C'étaient des meubles précieux, des tapisseries, des pierreries, des objets de sculpture, des tableaux, riches productions de l'art flamand et italien que son père avait passé plusieurs années à réunir.





# CHAPITRE V.

*Premiers embarras de la gouvernante. — Départ des soldats espagnols. — Érection des nouveaux évêchés. — Progrès du mécontentement. — Les placards. — L'inquisition.*

MARGUERITE ne tarda pas à voir surgir les difficultés autour d'elle. Une des premières fut le renvoi des soldats espagnols. Le roi en avait confié le commandement au prince d'Orange et au comte d'Egmont, et il leur aurait été facile de maintenir la discipline dans une troupe aussi peu nombreuse. Cependant les plaintes se multipliaient sur les désordres et les violences commises par ces soldats dans leurs cantonnements. Ces plaintes alimentaient l'agitation publique. Le roi, de son côté, dans un but politique ou sous l'impression de son ressenti-

ment, les retint dans nos provinces plus longtemps qu'il ne l'avait promis. La duchesse finit par s'effrayer de l'effervescence des esprits, et prit sur elle de faire partir ces étrangers sans y être autorisée, au commencement du mois de décembre 1560. — Aussitôt que la nouvelle du départ fut connue, la joie fut universelle en Belgique. Les États, qui ne voulaient pas acquitter jusque-là les subsides, les soldèrent immédiatement.

Le second grief fut l'augmentation des évêchés. Les intérêts religieux les réclamaient impérieusement. L'étendue des diocèses empêchaient les évêques de remplir pleinement leur mission. L'instruction des fidèles était négligée; le clergé, en divers lieux, s'acquittait de ses devoirs avec négligence; le relâchement faisait des progrès et c'était un argument dont les partisans des innovations religieuses ne manquaient pas de tirer parti.

Aussi le projet d'érection des évêchés n'était pas nouveau. Charles-Quint, ce grand législateur, dont les institutions résistèrent pendant trois siècles aux vicissitudes du temps, s'était convaincu, dès les premières années de son règne, de la nécessité d'opérer une réforme dans l'organisation ecclésiastique des Pays-Bas. Chaque fois que la bonne intelligence avait présidé à ses relations avec Rome, il avait fait ouvrir des négociations pour cet objet.

Philippe se conformant aux dernières instructions de son père avait envoyé à Rome le docteur Sonnius pour négocier l'affaire avec le pape Paul IV. Sonnius revint aux Pays-Bas avec une bulle datée du 15 mai 1559, por-

tant érection de quatorze nouveaux évêchés ajoutés aux quatre sièges déjà existants.

La bulle papale fut publiée le 8 janvier 1560; elle rencontra beaucoup d'opposition. Les anciens évêques réclamaient contre le démembrement de leurs diocèses ; les abbayes se plaignaient de ce que la dotation des nouveaux diocèses était prise sur une partie de leurs revenus; la noblesse était mécontente parce qu'elle craignait de voir diminuer son influence au sein des états où les nouveaux prélats devaient siéger. Quant au peuple, on lui faisait peur de l'établissement de l'inquisition espagnole aux Pays-Bas, bien qu'aucune tentative n'ait jamais eu lieu pour l'y introduire.

En voulant déraciner la réforme, Philippe, dit M. Groen van Prinsterer, ne fit que suivre l'exemple et les conseils de Charles-Quint. Sous le règne de celui-ci, on avait fait des placards contre les hérétiques, et l'empereur en avait recommandé l'exécution à son fils. En refusant d'admettre l'exercice d'une religion autre que la sienne, le roi agissait conformément au droit public de cette époque. L'histoire, dit à son tour M. Gachard, ne saurait mettre sur le compte de Philippe II les dispositions draconiennes des placards : c'est Charles-Quint qui en est l'auteur. Philippe II se borna à confirmer, sans y faire de changement ni d'addition, l'ordonnance du 25 septembre 1550. Il suivit en cela le conseil de Granvelle qui, prévoyant les difficultés auxquelles les placards donneraient naissance,

voulait qu'on ne pût imputer au roi d'avoir innové en une matière si délicate.

Philippe n'était pas cruel, ce n'était pas le Néron de son siècle, comme on l'a appelé avec une souveraine injustice. Voici ce qu'il écrivait au sujet des placards, le 15 mai 1567, à la duchesse de Parme. « Touchant les » placards, mon intention étant de mourir dans la foi an- » cienne, catholique, romaine, et ne pouvant souffrir que » mes sujets soient autres, ni qu'il y ait exercice d'autre » religion en mes pays, je ne vois pas comment elle pour- » rait se maintenir sans le châtiment des transgresseurs. » Mais quant à la nature de ce châtiment, je ne suis pas » tellement arrêté à l'ancien pied que, quand je serai par » delà, si après m'être entouré de conseils, je trouve qu'on » peut recourir à d'autres moyens, je ne m'y prête volon- » tiers, pourvu que j'aie l'assurance que notre sainte reli- » gion sera conservée, car Dieu sait que je n'évite rien » plus volontiers que l'effusion du sang humain ; je ne » voudrais pas répandre celui de mes bons sujets de par » delà, et je tiendrais pour un des plus heureux évène- » ments de ma vie qu'il n'en fût jamais besoin. » Ce sont bien là des paroles tout à fait caractéristiques.

Mais le grief par excellence c'était l'inquisition. Ce nom seul mettait en émoi toutes les âmes, excitait toutes les craintes et donnait lieu, comme aujourd'hui, à toute sorte de fausses suppositions. C'était la cause et le grand prétexte du soulèvement, de la guerre civile et de toutes les horreurs qui s'en suivirent. L'inquisition qu'on regardait

en Espagne et en Portugal comme une divinité, était en exécration à des peuples libres ; et pendant que le roi d'Espagne risquait de perdre tous ses états de Flandre pour l'introduire et la maintenir, les peuples se livraient au désespoir et à toutes les extrémités pour s'en affranchir. Comme le roi était prévenu de la forte opposition et de la répugnance indomptable qu'il trouverait aux Pays-Bas contre ce projet, il aurait souhaité que l'introduction s'en fît imperceptiblement, et que la nation s'y trouvât assujettie presque à son insu. C'était là l'idée de tant de promesses, de désaveux, d'ambiguïtés, d'équivoques et, s'il est permis de le dire, de supercheries, dont on usa ensuite. » Or il est constant que l'établissement de l'inquisition, dans le sens que nous dirons tout à l'heure, fut, comme les placards, l'ouvrage de Charles-Quint, et que Philippe II ne changea rien au régime établi avant son règne, ni en ce qui concernait l'inquisition, ni relativement aux placards. Mais en un sujet si souvent livré aux attaques de l'ignorance et aux déclamations passionnées, quelques explications sont nécessaires.

Une des principales obligations du pape et des évêques est de rechercher et de combattre l'hérésie. L'accomplissement de ce devoir les oblige, d'une part, à condamner ce qu'il y a de contraire à la foi et à la morale de l'Église dans les opinions qui ont cours, et, d'autre part, à combattre les erreurs reconnues et à arrêter leur propagation. Cette tâche est donc double. Il faut d'abord instruire et avertir les fidèles, afin qu'ils s'éloignent de l'erreur et

que, lorsqu'ils ont eu le malheur de l'admettre, ils le regrettent et reviennent à la vérité; il faut ensuite vaincre l'opiniâtreté de ceux qui résistent par des peines qui les empêchent, autant que possible, de nuire à l'Église. L'hérésie, c'est à dire, l'opposition voulue, publique et persévérante à la doctrine de l'Église, a été de tout temps un des premiers et des plus grands crimes contre lesquels s'est prononcée son autorité pénale.

L'Église exerce son autorité judiciaire et sa puissance pénale dans le for intérieur, où la peine n'est imposée au pécheur, s'accusant lui-même, que comme moyen de réconciliation par la satisfaction et la pénitence volontaire, et le for extérieur, dans lequel l'Église, société visible de fondation divine, n'a en vue dans la peine prononcée que la satisfaction due à son fondateur et à elle-même pour la violation de ses lois. Le crime de l'hérésie a dû de tout temps tomber dans le domaine du for extérieur. Mais il fallait nécessairement qu'un examen légal de la faute précédât le jugement qui prononce la peine, et c'est pourquoi on suivit de bonne heure, dans les tribunaux pénitentiaires des papes et des évêques, une procédure régulière dont les formes furent empruntées à la procédure criminelle du droit romain. Cette procédure reposait sur le principe de l'accusation. Innocent III, au commencement du XIII$^{me}$ siècle, ajouta à ce principe celui d'une procédure inquisitoriale, c'est à dire, d'une enquête, dans laquelle le juge, recevant des rapports dignes de foi sur un crime ou sur un délit, est obligé de rechercher d'office

la vérité du fait et la culpabilité de l'auteur, de recueillir avec une égale impartialité les motifs d'accusation, de justification et d'excuse, et de fonder son jugement sur les actes préparés de cette manière. On sait assez qu'au temps de ce pontife, l'action directe et énergique de l'autorité ecclésiastique était devenue absolument nécessaire par suite de l'envahissement de sectes nombreuses, ennemies de la société et des mœurs comme les sectes socialistes de nos jours : tels étaient les Cathares, les Patarins, les Albigeois et les Vaudois.

Innocent III ordonna à chaque évêque de visiter, chaque année, une ou deux fois son diocèse, de choisir dans chaque paroisse des hommes sûrs qui s'engageraient par un serment renouvelé tous les deux ans à rechercher les hérétiques et à rendre compte à l'évêque de ce qu'ils auraient appris. Mais comme les évêques n'étaient pas toujours en mesure ou en disposition de remplir avec l'énergie nécessaire leur mission sous ce rapport, le pape envoyait des légats spéciaux pour s'occuper de la recherche des hérétiques, et ces légats exerçaient alors leur juridiction concurremment avec celle des évêques. Sous Innocent III, ce furent surtout les moines de Citeaux qui furent choisis pour remplir cette mission, à cause de leur zèle et de la sainteté reconnue de leur vie. A dater de Grégoire IX, ce furent les dominicains, dont l'ordre avait été spécialement créé pour travailler à la conversion des hérétiques. Ces missions temporaires donnèrent naissance, çà et là, quand le besoin s'en faisait sentir,

à des commissions permanentes ou à des tribunaux qu'on désigna spécialement sous le nom de tribunaux de l'inquisition.

Au XVI^me siècle, les envahissements de la réforme décidèrent le pape Paul III à centraliser ces inquisitions, et, en 1542, il institua six cardinaux inquisiteurs généraux pour tout le monde catholique. Sixte-Quint, organisa à nouveau toute la cour romaine et en fit, sous le nom de congrégation du Saint-Office, ou congrégation universelle de l'inquisition, la première des quinze congrégations de cardinaux, entre lesquelles il avait distribué toutes les affaires du régime ecclésiastique.

Il faut bien distinguer *cette inquisition ecclésiastique* de l'inquisition séculière ou plutôt politique, telle qu'elle a été instituée en Espagne et en Portugal. Cette dernière institution, si décriée et au fond si peu connue, naquit à l'époque où les deux principaux états de la péninsule pyrénéenne, l'Aragon et la Castille, étaient réunis sous le sceptre de Ferdinand et d'Isabelle. Elle fut d'abord plus politique que religieuse et destinée à maintenir l'ordre plutôt qu'à défendre la foi (1).

Voici ce que dit le grand historien protestant Ranke de l'inquisition espagnole.

« Si je ne m'abuse complètement, il est évident que » l'inquisition était un tribunal royal, muni d'armes spi-

(1) La nouvelle inquisition dut son origine à des circonstances qu'on ne rencontre dans l'histoire de nul autre pays. Voir notre *Cours d'histoire nationale*, tome XIII, pp. 165 et suiv.

» rituelles. D'abord les inquisiteurs étaient des fonction-
» naires royaux. Les rois avaient le droit de les instituer
» et de les destituer; les tribunaux de l'inquisition étaient
» comme les autres autorités, soumis aux visites royales;
» le plus souvent les assesseurs de ces tribunaux étaient,
» les membres du tribunal suprême de Castille. En vain
» Ximénès hésita à admettre dans le tribunal de l'inquisi-
» tion un laïque nommé par Ferdinand le Catholique. Ne
» savez-vous pas, dit le roi, que, si ce conseil a une juri-
» diction, il la tient du roi? Quand l'historien Llorente
» parle d'un procès qu'on essaya de faire à Charles-Quint
» et même à Philippe II, il résulte évidemment de son
» propre récit que Paul IV, alors ouvertement en guerre
» avec l'empereur et le roi d'Espagne, fit, en effet, une
» proposition de ce genre, mais non qu'on entra dans
» ses vues et qu'on se permit une tentative de cette na-
» ture. En second lieu, tous les avantages des confisca-
» tions prononcées par ces tribunaux étaient pour le roi.
» En troisième lieu, l'inquisition était comme le complé-
» ment de l'état; elle mettait entre les mains du roi une
» juridiction à laquelle aucun grand, aucun archevêque
» ne pouvait échapper. De même que l'inquisition repo-
» sait sur la toute puissance royale, de même son main-
» tien tourna tout à l'avantage de cette puissance. Elle
» était une de ces dépouilles de l'autorité ecclésiastique
» par lesquelles le gouvernement se fortifia, tout comme
» par l'administration des grandes maîtrises, par la nomi-
» nation aux évêchés: ainsi, d'après son esprit et son but,

» elle était avant tout une institution politique. Le pape » avait intérêt à lui barrer le chemin, et il le fit aussi » souvent qu'il le put. Quant au roi, son premier intérêt » était de la maintenir. »

Après ce qui précède, nous pouvons en pleine connaissance de cause exposer l'histoire de l'inquisition aux Pays-Bas. L'établissement de l'inquisition était, comme les placards, l'œuvre de Charles-Quint. Afin de mieux assurer l'exécution de ses édits contre les Luthériens, l'empereur, en 1522, commit François Van der Hulst, membre du conseil de Brabant, pour rechercher tous ceux qui seraient infectés du venin de l'hérésie et les châtier ainsi que lui-même en personne pourrait le faire. Il lui donna plein pouvoir de citer, arrêter et emprisonner les hérétiques, de faire saisir et inventorier leurs biens, de procéder contre eux par *inquisition*, par dénonciation et même par la torture, l'affranchissant, au besoin, des formes ordinaires de droit ; de bannir à perpétuité ou à temps, soit de toutes, soit de quelques-unes des provinces des Pays-Bas ; de prononcer, lorsqu'il y aurait lieu, la confiscation de corps et de biens ; de faire exécuter ses sentences qui seraient sans appel. Il l'autorisa à se faire suppléer, dans les lieux où il le jugerait nécessaire, par une ou plusieurs personnes qui auraient la même autorité que lui. Il prescrivit à ses officiers de lui prêter leur concours. Il voulut toutefois que ce commissaire ne procédât, ne prononçât de sentences interlocutoires ou définitives et ne fît de composition avec les délinquants sans

l'avis de Me Josse Laurens, président du grand conseil de Malines, et qu'il prît, lorsque l'occasion s'en offrirait, deux docteurs en théologie ou deux autres personnes notables instruites dans les Saintes Écritures et la théologie, afin de ramener au giron de l'Église, par une instruction suffisante, ceux que les erreurs de Luther auraient séduits.

Adrien VI avait eu des relations intimes avec le conseiller Van der Hulst, dans le temps qu'il s'occupait de l'éducation de Charles-Quint. Il le nomma à son tour inquisiteur universel dans le Brabant, la Flandre, la Hollande, la Zélande, le Hainaut, l'Artois et dans tous les autres lieux de la Basse-Allemagne qui étaient soumis à la domination de l'empereur. Les canons ne permettaient pas qu'un laïque fût revêtu d'une pareille charge : le pape y dérogea en faveur de Van der Hulst, eu égard à la prudence, à la doctrine, à l'expérience, et surtout au zèle pour le service de Dieu, qu'il connaissait personnellement en lui.

Malheureusement la manière dont Van der Hulst s'acquitta des délicates et importantes fonctions qui lui avaient été conférées, était de nature à rendre odieux au peuple le tribunal nouveau qui s'exerçait dans son sein. Cet inquisiteur fut obligé de s'enfuir précipitamment de la Hollande, où l'archiduchesse Marguerite l'avait envoyé, et les plaintes excitées par sa conduite furent si vives, si générales, que la gouvernante crut devoir suspendre les effets de sa commission.

Clément VII sur la demande de Marguerite d'Autriche nomma inquisiteurs aux Pays-Bas en remplacement de Vander Hulst les trois candidats qu'elle avait proposés. Par un bref de Paul III, les inquisiteurs pouvaient établir des substituts dans les provinces et leur déléguer tout ou partie de l'autorité dont ils étaient investis, autorité qui allait jusqu'au jugement des évêques et archevêques eux-mêmes, qu'ils pouvaient faire arrêter et emprisonner sauf à envoyer les procès de ces dignitaires au Saint-Siège qui en déciderait.

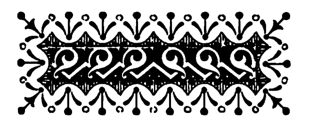
A l'époque de l'abdication de l'empereur, les fonctions d'inquisiteurs généraux étaient remplies par Tapper et Drutius, auxquels Jules III adjoignit Corneille Meldet, doyen de Saint-Jacques, à Louvain.

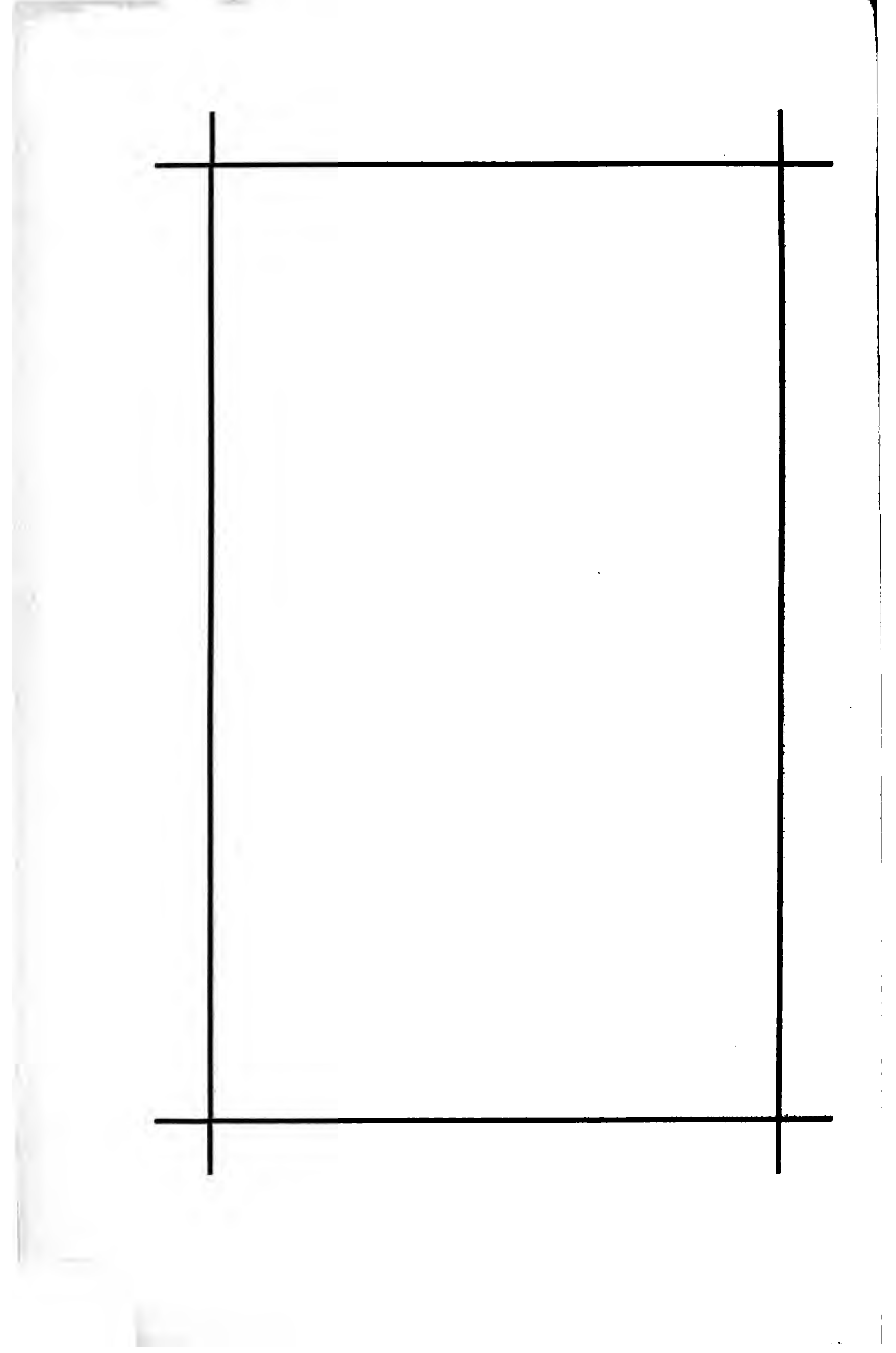
Il faut remarquer qu'il existait des provinces comme le Luxembourg et Groeningue où l'inquisition n'avait pas été introduite; qu'en Gueldre les états s'étaient opposés à son admission et que le Brabant en avait, dès l'origine et constamment, repoussé l'exercice, si bien qu'on ne trouvait, depuis 1529, aucun acte de juridiction posé par les inquisiteurs dans cette province.

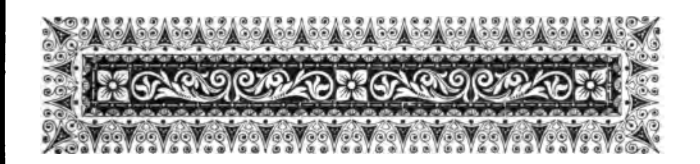
Philippe II confirma purement et simplement l'instruction donnée aux inquisiteurs par son père le 31 mai 1550. Aussi n'avait-il innové au régime établi avant son règne, ni en ce qui concernait l'inquisition ni relativement aux placards; et, quant aux nouveaux évêchés, il avait seulement donné plus d'extension aux plans formés par l'empereur, son père. Et cependant, ce fut là l'un des princi-

paux griefs invoqués pour soulever les Pays-Bas. Philippe, dit-on, aurait pu faire agir avec plus de douceur : mais il avait conscience des périls que couraient la religion et la royauté. Il était roi, il était catholique, il voulait avant tout remplir les devoirs que sa conscience lui imposait : défendre sa foi, maintenir ses serments, arrêter une révolution imminente. Il le fit, aux dépens bien prévus de ses intérêts et de ceux de sa dynastie. C'est sa gloire. L'histoire aussi a un devoir à remplir, c'est d'être juste. Pourquoi toujours accuser ceux qui succombent en défendant le droit, en faisant ce qu'ils doivent, advienne que pourra ? Sont-ils plus louables ceux qui, par intérêt, par mollesse, par ambition, par des causes moins avouables encore, sont toujours prêts à flatter les multitudes et à suivre le courant ? Et d'ailleurs les concessions, les demi-mesures, l'absence d'énergie et de décision dans le pouvoir ont-elles jamais rien sauvé ? L'histoire, l'histoire contemporaine surtout, est là aussi pour répondre (1).

(1) Voir notre *Cours d'histoire nationale*, tome XIII, pp. 187 à 195.







# CHAPITRE VI.

*Progrès du mécontentement. — Impopularité du cardinal de Granvelle. — Opposition du prince d'Orange et du comte d'Egmont. — Ligue de la noblesse contre Granvelle. — Observations adressées au roi par la noblesse au sujet du cardinal. — Départ de celui-ci.*

AVANT de quitter notre pays, Philippe II avait recommandé à la gouvernante de prendre l'avis, dans les choses importantes, des trois membres du conseil d'état qui lui inspiraient une confiance complète. Ces trois membres étaient Granvelle, Viglius et Berlaymont. Ils formaient un conseil secret, appelé *la consulte.* Les propositions relatives à la collation des offices et bénéfices devaient être réservées exclusivement à l'avis de la consulte. Le roi l'avait voulu ainsi pour soustraire à l'influence des seigneurs la partie la plus délicate du gouver-

nement. De même, dans les circonstances urgentes et qui ne permettaient point d'attendre une réunion générale, il était encore prescrit à la gouvernante de s'en rapporter à son conseil secret. Telle fut la combinaison qui, en éveillant la jalousie et les défiances des seigneurs principaux, devint le prétexte d'un mécontentement destiné à se traduire ensuite en opposition flagrante. Granvelle avait une influence prépondérante dans la consulte et dans le gouvernement tout entier. Quoique simple conseiller d'état, il était réellement le premier et le principal ministre de la duchesse de Parme. On remarquait que celle-ci ne faisait jamais voir au conseil les lettres qui lui venaient d'Espagne ou d'ailleurs qu'elle n'en eût communiqué en particulier avec Granvelle ou qu'elle ne lui en eût écrit. Indépendamment de la communauté des vues, Viglius professait pour son collègue un attachement dicté par la reconnaissance, et, quoique appartenant à la plus haute noblesse des Pays-Bas, Berlaymont n'avait pas hésité à s'attacher étroitement aussi à l'évêque d'Arras, en qui il reconnaissait des talents éminents unis à la faveur signalée du souverain. La prépondérance de Granvelle attira contre lui toute l'activité de cette opposition redoutable par le rang des personnages qui la dirigeaient. Lorsque ceux-ci se furent aperçus que son autorité augmentait de jour en jour et que son influence se faisait sentir partout, ils virent en lui un rival qu'il fallait combattre, et se déclarèrent peu à peu contre lui, d'abord comme simples contradicteurs de ses opi-

nions, puis comme des adversaires décidés de son pouvoir.

A la tête de l'opposition se placèrent le prince d'Orange et le comte d'Egmont, les collègues de Granvelle au conseil d'état. Le comte de Hornes, qui avait accompagné le roi en Espagne en sa qualité d'amiral, se joignit à eux, lors de son retour aux Pays-Bas en 1561. Ce triumvirat entraîna, dans ces premiers temps, une foule de nobles que lui rattachaient les liens du sang et la communauté des vues. On remarquait parmi eux le marquis de Berghes; le baron de Montigny; Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten; Jean de Ligne, comte d'Arenberg; puis deux vaillants capitaines allemands, le seigneur de Landsberg et le comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg. Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, et Henri de Brédérode leur procurèrent un peu plus tard l'appui d'une autre fraction de la noblesse, composée de jeunes gentilshommes dont le zèle ardent pouvait aussi bien les compromettre que leur venir réellement en aide.

Pour miner l'autorité du principal ministre, on s'efforça de le rendre impopulaire. On rejetait sur lui tout ce que le roi entreprenait, tout ce qu'on s'efforçait de rendre odieux comme nouveau ou trop rigoureux. On persuadait au peuple que l'augmentation du nombre des évêques, le maintien des édits de Charles-Quint contre les hérétiques, que l'inquisition enfin étaient les œuvres de Granvelle. Ses ennemis, disait l'évêque d'Arras lui-même, avaient en vue de soulever jusqu'aux pierres

contre lui. Ce fut surtout lors de l'élévation de celui-ci au cardinalat, le 24 février 1561, que l'opposition se montra hostile et ne garda plus de mesure. Soit qu'il eût été blessé plus vivement de la prééminence que cette promotion conférait au prélat, soit qu'il redoutât davantage son influence, le prince d'Orange, qui avait évité jusque-là de se déclarer, qui, pendant un temps considérable même, avait conservé avec Granvelle un semblant d'amitié et une sorte d'intimité, se joignit ouvertement au comte d'Egmont, et les deux seigneurs résolurent de se plaindre au roi de l'importance que s'attribuait le cardinal. Ils offrirent leur démission de membres du conseil d'état si le roi n'ordonnait pas que toutes les affaires fussent dorénavant communiquées, traitées et résolues en plein conseil d'état. Cette réclamation ne fut pas expédiée immédiatement. Le comte d'Egmont la retint pendant trois semaines, et, pendant ce temps, le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe devint la source de nouvelles complications.

A la mort de son père, Guillaume d'Orange devint chef de sa maison en Allemagne. Veuf depuis 1558, sa famille le pressait vivement de se remarier. N'ayant pu obtenir la main de Renée de Lorraine, il s'était décidé à prendre femme en Allemagne pour y accroître son influence en se créant des alliés dans ce pays. Son choix fut significatif. Il rechercha la fille unique de Maurice de Saxe, qui, après s'être placé en 1551 à la tête des protestants, avait obligé l'empereur malade à fuir devant ses troupes. Ce choix

devait déplaire d'autant plus à Madrid et à Bruxelles que la fille de Maurice avait été élevée dans le protestantisme, à Dresde, auprès de son oncle l'électeur Auguste. Anne de Saxe ne se distinguait d'ailleurs ni par sa douceur ni par sa beauté; elle était d'un caractère bizarre, mal faite de sa personne et même un peu boiteuse. Beaucoup d'obstacles s'opposaient à la réussite de ce projet. Par une dissimulation poussée à l'excès, le prince parvint à les surmonter tous. Qu'il fût protestant au fond du cœur, indifférent seulement ou sceptique, jusqu'alors il avait cependant ouvertement professé le catholicisme, et il n'était point encore disposé à une abjuration. En demandant le consentement de Philippe II, le 7 février 1560, il lui disait que, par ce mariage, il espérait acquérir plus d'influence sur les seigneurs d'Allemagne, dans l'intérêt même du roi, et il protestait de son attachement invariable à la *vraie religion catholique.* — Cette lettre fut transmise à la gouvernante qui se montra peu favorable à l'union projetée, qu'elle croyait propre à donner des espérances aux sectaires des Pays-Bas. Après de longs pourparlers, comme le prince désirait une décision, la duchesse de Parme l'appela le 16 mars, à l'issue du conseil, et, en présence de Granvelle et de Viglius, elle lui dit qu'il était indispensable de savoir si la jeune princesse s'était engagée elle-même à vivre comme une vraie catholique; n'ayant pas cette assurance, elle voulait prendre les ordres du roi. Alors le prince un peu troublé se plaignit de ce que l'on se défiait de lui sans motif, puis-

qu'il avait toujours fait profession d'honneur en toutes choses; il finit par déclarer qu'il lui était impossible de retarder son mariage fixé huit jours après la mi-carême.

Guillaume écrivit ensuite de la Haye à la duchesse de Parme pour l'informer qu'il avait exigé de la duchesse de Saxe une déclaration particulière touchant le point de religion afin d'ôter tout scrupule au roi et à madame la gouvernante.

Le 13 juin, Guillaume de Nassau informa Philippe II que ses noces seraient célébrées à Leipzig le 25 août; il le priait d'y envoyer quelque personnage de sa part afin de faire connaître aux princes et seigneurs que le roi d'Espagne lui était un bon maître. Philippe ayant accueilli favorablement cette demande, le baron de Montigny, chevalier de l'ordre de la toison d'or, fut désigné pour assister aux noces et présenter à l'épousée, au nom de la gouvernante générale, un collier de perles. Guillaume aurait voulu se faire accompagner de tous les gouverneurs, ses collègues; mais la duchesse s'y opposa alléguant les besoins du pays et la situation de la France. Le prince était au surplus chargé d'une mission diplomatique : il devait tenir note des dispositions que les princes de l'empire feraient paraître concernant la dignité de roi des Romains, toujours désirée par Philippe II.

Le mariage fut célébré solennellement au jour fixé, dans l'église Saint-Nicolas de Leipzig, et les fêtes se prolongèrent pendant huit jours à l'hôtel de ville. Pen-

dant les cérémonies du mariage, l'électeur de Saxe essaya d'obtenir de Guillaume la déclaration formelle que sa femme pourrait, avec son gré, continuer à se conformer à la confession d'Augsbourg. Mais Guillaume répondit d'une manière évasive qu'il agirait de sorte à pouvoir répondre à Dieu et au monde.

Cependant le comte de Hornes ne tarda point à revenir à Bruxelles. Le roi lui avait conféré la dignité de conseiller d'état. Il siégea pour la première fois en cette qualité le 6 novembre. Granvelle n'avait pas vu d'un œil favorable le retour de ce personnage, l'ami du prince d'Orange et du comte d'Egmont ; l'impatience avec laquelle l'attendaient un grand nombre de seigneurs lui semblait suspecte, et il n'ignorait pas que le comte de Hornes s'était exprimé dans un sens très défavorable aux nouveaux évêchés. Les plaintes que le cardinal lui avait adressées itérativement sur le compte de ce seigneur déterminèrent Philippe II à lui donner de sérieux avertissements et à lui signifier son expresse volonté au sujet de la religion et de la réorganisation ecclésiastique. Il lui avait reproché son inimitié injustifiable contre Granvelle, et lui avait enjoint de mettre plus de réserve dans sa conduite et dans ses paroles. Le comte, sous l'impression de ces avis, se surveilla davantage. D'après le témoignage de Granvelle lui-même, il s'exprimait en public de la manière la plus convenable sur les affaires et il avait parfaitement obéi à toutes les recommandations du roi.

La lettre du comte d'Egmont et du prince d'Orange à

Philippe II avait produit son effet. La duchesse de Parme, obéissant à un ordre du roi, assura le prince d'Orange et le comte d'Egmont que rien ne serait plus désormais soustrait à leur connaissance. Mais ils crurent s'apercevoir bientôt que les choses continuaient comme par le passé. Nicolas de Courteville, l'un des secrétaires du roi, avait quitté Madrid à peu près au même moment que le comte de Hornes, avec une mission secrète relative aux affaires de France, et il lui avait été expressément recommandé par Philippe II de ne communiquer les points principaux de cette mission qu'à la duchesse de Parme, au cardinal de Granvelle et au président Viglius. A eux seuls il devait faire connaitre les liaisons du roi avec les Guise, et l'intention du monarque de chercher à marier la reine d'Écosse, Marie Stuart, leur nièce, avec un prince de la maison d'Autriche, en vue de soutenir les prétentions de cette princesse sur l'Angleterre; eux seuls aussi devaient donner un avis sur les personnages qu'il faudrait employer en cas de guerre dans l'intérêt des catholiques français. On devait se contenter d'entretenir, et encore avec une certaine réserve, les seigneurs du conseil des besoins financiers de l'Espagne et des autres états de Philippe II.

La duchesse de Parme se conforma volontiers à ces recommandations. A cette époque, elle prenait avec énergie la défense de Granvelle et se montrait mécontente des seigneurs dont on lui avait communiqué les doléances. Dans ses lettres au roi, elle exaltait la loyauté de Gran-

velle et faisait planer de graves soupçons sur ses adversaires. « Le cardinal de Granvelle, disait-elle, est attaché au service de votre Majesté et sert l'état avec zèle et en toute droiture. Je ne puis m'empêcher de lui tout communiquer, car il est trop éclairé pour ne pas donner de bons conseils. Je ne puis en dire autant du prince d'Orange et du comte d'Egmont : c'est l'ambition qui les guide; ils ne consultent que leurs intérêts et ne cherchent qu'à satisfaire leurs passions et à faire éclater leur haine contre la personne du cardinal. S'ils savaient les secrets de l'état, ils pourraient s'en servir pour traverser nos desseins et faire échouer les entreprises les plus importantes. »

Un fait récent avait manifesté d'une manière flagrante la mésintelligence qui régnait entre les principaux seigneurs et le cardinal. Quand celui-ci alla prendre possession de l'archevêché de Malines, aucun des chevaliers de la Toison d'or ne se trouva dans la ville métropolitaine pour prendre part à sa réception. Ils alléguaient qu'ils n'avaient pas été invités, et le cardinal disait, de son côté, qu'il ne leur avait pas adressé d'invitations, pour ne pas s'exposer à des refus.

L'état de la France, à cette époque (1561), ajoutait singulièrement aux préoccupations des Pays-Bas. Le protestantisme y avait fait des progrès alarmants, et son attitude armée, menaçante, ne pouvait qu'exciter de plus en plus les sollicitudes du roi Philippe II. A la mort de François I, trente-trois villes et dix-sept provinces étaient remplies de réformés; en 1561, deux ans après la mort

de Henri II, leurs temples s'élevaient dans tout le royaume à deux mille cent cinquante ; ils avaient pour eux la sixième partie de la population ; ils pouvaient armer deux millions d'hommes. La conspiration d'Amboise fut formée par les calvinistes pour enlever le jeune roi François II à la maison de Guise et s'emparer des princes Lorrains. Elle échoua et le prince de Condé, l'un des chefs de l'entreprise, n'échappa au bourreau que par la mort de François II. Les Guise et les réformés ne rêvaient que combats et représailles. Le massacre de Vassy, comme on l'appela, mit le feu aux poudres et, le 4 juillet 1562, la première guerre de religion éclata en France (1).

Cette situation alarmait la duchesse de Parme ; elle craignait que les Huguenots français ne pénétrassent dans nos provinces pour se joindre à leurs coreligionnaires. Sous cette impression, elle convoqua, pour le 30 mai 1562, un conseil extraordinaire auquel elle appela les gouverneurs des provinces et les chevaliers de la Toison d'or. Viglius se chargea, au nom de la gouvernante, d'exposer l'objet de la convocation ; il dit que le moyen le plus efficace d'ôter aux voisins l'envie d'attaquer les Pays-Bas était d'assurer la solde des troupes et de bien entretenir l'artillerie et les places-frontières. Il conclut en émettant l'avis de demander aux provinces, sans faire de bruit, une aide éventuelle qui resterait entre les mains

(1) Voir notre *Cours d'histoire nationale*, t. XIII, pp. 232-233.

des états et dont on ne ferait usage que dans un besoin pressant.

L'avis de Viglius ne prévalut point; la convocation des députés des provinces à Bruxelles fut dès lors résolue. C'était le but que poursuivaient les adversaires de Granvelle, et surtout le prince d'Orange. La duchesse, après avoir pris l'avis du conseil d'état, résolut d'envoyer au roi un des principaux personnages du pays; elle jeta les yeux pour cette mission sur le baron de Montigny, celui que Granvelle appelait le coq des opposants.

Les députés se réunirent à Bruxelles et, après avoir entendu l'exposé de la situation, accordèrent à la gouvernante les subsides qu'elle demandait.

Philippe II n'était point disposé à envoyer des troupes espagnoles aux Pays-Bas; loin de là; il ordonna à la duchesse de Parme de faire marcher deux mille hommes des bandes d'ordonnances au secours des catholiques français. La gouvernante ayant communiqué les dépêches du roi au conseil d'état, n'eut pas de peine à reconnaître qu'elle n'y pourrait obtempérer sans se mettre en désaccord avec tous ses administrés. Granvelle, de son côté, avait averti Perez, secrétaire du roi, que les seigneurs et le peuple des Pays-Bas ne verraient pas de bon œil que l'on secourût les catholiques de France, ni que le roi voulût les entraîner dans une nouvelle guerre après tout ce qu'ils avaient souffert des guerres précédentes. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont déclarèrent que les bandes d'ordonnances étaient entretenues par les provinces dans

l'intérêt du pays, et que leur consentement était nécessaire pour faire sortir ces troupes de nos frontières, mais que c'était là une affaire de longue résolution et qu'il y aurait danger d'essuyer un refus dans un moment où il convenait plutôt d'augmenter les forces du pays par des secours étrangers que de les diminuer. On a pensé qu'en émettant cet avis le prince d'Orange avait pu vouloir favoriser les Huguenots de France. En définitive, la duchesse n'insista que faiblement sur la demande du roi; elle désespérait sans doute de vaincre la résistance des provinces et craignait peut-être une attaque des Huguenots français et des protestants allemands. Il est certain que beaucoup de nobles ou autres, qui inclinaient vers les idées nouvelles, suivaient avec une sorte d'anxiété les mouvements des Huguenots, qu'ils étaient comme à l'affût, espérant le succès.

De nouvelles dépêches prescrivirent à la gouvernante de faire partir les bandes pour la France. Pleine d'anxiété, la duchesse fit part de ces dépêches au prince d'Orange et au comte d'Egmont. Les deux seigneurs en témoignèrent un grand étonnement, une sorte de consternation; ils prétendaient que tout se faisait pour leur attirer la disgrâce du souverain, puisque l'impossibilité de donner secours au roi de France était notoire à moins qu'on ne voulût la perte et la ruine totale des Pays-Bas. Le lendemain, le conseil se réunit; on ne put obtenir l'envoi des deux mille hommes; la gouvernante demanda un subside pour le roi de France de cinquante mille écus, ce qui lui

fut accordé. Le roi d'Espagne accueillit les raisons de la gouvernante et envoya le subside au roi de France. Bientôt la bataille de Dreux, qui assura le triomphe de la cause royale, vint mettre fin aux anxiétés produites par les troubles chez nos voisins du midi.

Mais cette crise eut pour résultat de donner plus d'animation à la lutte engagée contre le cardinal de Granvelle. Les chevaliers de la Toison d'or et les gouverneurs des provinces, convoqués à Bruxelles, profitèrent de l'occasion pour chercher en secret le moyen d'abattre la puissance de ce ministre dont la supériorité les offusquait. Guillaume de Nassau, le comte d'Egmont et le marquis de Berghes surtout, se plaignaient des soupçons inspirés au roi sur leur fidélité et de l'éloignement où on les tenait des affaires majeures. Ils attribuaient la défiance royale aux mauvais conseils et aux dénonciations de Granvelle. Ils lui reprochaient d'avoir écrit au roi que jamais il ne serait maître absolu qu'il n'eût fait tomber cinq ou six têtes des principales du pays, et s'il ne faisait passer dans les provinces une armée redoutable pour les tenir en respect ; ils lui reprochaient encore d'être l'auteur de l'augmentation du nombre des évêchés et d'avoir voulu par cette voie introduire en Belgique l'inquisition d'Espagne. Berlaymont crut devoir rapporter à la duchesse de Parme les discours entendus par lui dans ces conciliabules, et s'en expliqua franchement avec le prince d'Orange, qui ne lui en témoigna aucun mauvais gré.

Lorsque Montigny eut été désigné pour se rendre en

Espagne, la duchesse avertit le roi de son départ par une lettre dans laquelle elle lui fit part des révélations de Berlaymont. Granvelle lui-même écrivit au roi pour le mettre en garde contre la coalition formée par les ennemis qu'il avait à Bruxelles et à Madrid. Dans cette longue lettre, il soutient qu'il n'est persécuté que parce qu'il est partisan zélé de l'autorité royale. « Si j'en crois ce qu'on me rapporte, dit-il, les motifs qu'ont le comte d'Egmont et le prince d'Orange de m'en vouloir, seroient d'avoir reçu avis par la voie de Lorraine que j'aurois écrit à votre majesté que, si on ne leur coupoit la tête à eux et à d'autres jusqu'à une demi-douzaine, votre majesté ne seroit seigneur de ces pays, et que, comme cela ne pourroit se faire ici sans que le peuple se soulevât, il falloit les appeler en Espagne, où la chose s'exécuteroit facilement. Votre majesté peut juger si pareille pensée m'est entrée dans l'esprit.... » Le cardinal terminait en disant que, s'il ne préférait le service du roi à son intérêt particulier, il se retirerait à Malines, en son abbaye de Saint-Amand, ou en Bourgogne. Il promet d'user avec les seigneurs de toute la douceur possible, de leur complaire en toute occasion. La seule chose où il ne puisse céder est le maintien de l'autorité du roi : pour cela, il sacrifierait sa vie, s'il en était besoin.

Le roi répondit sans tarder à la duchesse de Parme. Voici l'analyse de sa lettre : « Il est scandalisé d'apprendre que les personnes qui devraient le plus aider la duchesse, non seulement manquent à ce devoir, mais donnent occa-

sion à d'autres de répandre le trouble et l'inquiétude dans les esprits. La duchesse sait mieux que personne combien les plaintes contre le cardinal sont mal fondées.... Il témoigne son mécontentement de ce qu'on blâme l'intervention de Granvelle dans les affaires, tandis que, sous l'empereur son père, lorsque le cardinal n'avait ni l'expérience ni l'habileté qu'il a aujourd'hui, on ne disait rien. Ce qu'on débite sur l'intention du roi d'établir aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne, est également faux. Jamais le cardinal ne lui a fait aucune proposition de cette nature, ni lui-même n'y a pensé.... D'ailleurs l'inquisition des Pays-Bas est plus impitoyable que celle d'Espagne.... »

Granvelle avait espéré que son entrevue amicale avec le prince d'Orange et le comte d'Egmont, aidée de l'intervention de la duchesse, aurait apaisé ses antagonistes. « J'ai, dit-il, calmé par la douceur les tempêtes qui se sont élevées ici, et les choses en sont aujourd'hui au point que j'espère qu'il n'en résultera pas autant de mal qu'on le voudrait. Ce sont des jalousies et des passions de jeunes gens qui, avec quelque peu d'ambition, ont la prétention de savoir beaucoup. »

Les libelles et les caricatures étaient prodigués à Granvelle, on les affichait jusque sur les portes de la maison de ville; ils contenaient contre lui et l'ordre ecclésiastique tout entier des particularités non moins fausses qu'infernales.

De nouveaux incidents vinrent rendre plus profonde encore la division qui séparait la noblesse du cardinal.

La difficulté qu'éprouvait le gouvernement d'obtenir le vote des subsides par les états de Brabant fit naître un jour au conseil la question d'établir un surintendant pour les affaires de cette importante province. Les seigneurs voulaient faire conférer ce poste au prince d'Orange, mais Granvelle s'y opposa énergiquement et alla jusqu'à dire que celui qui accepterait une telle charge s'érigerait en duc de Brabant, car seul le duc avait le droit de la remplir. — Le cardinal s'opposa aussi à la nomination de Louis de Nassau, en qualité de lieutenant du gouverneur du comté de Bourgogne; — enfin le préféré du comte d'Egmont, Jean de Croy, n'obtint pas le gouvernement de Hesdin qui fut donné au seigneur de Helfaut, protégé par Granvelle.

Philippe II comptait accomplir bientôt un voyage aux Pays-Bas. En attendant, il accorda à Montigny une audience de congé, dans laquelle l'envoyé belge, sur l'invitation du roi, énuméra les causes du mécontentement que la noblesse prétendait régner dans nos provinces. Montigny allégua les trois griefs suivants : 1° L'érection des nouveaux évêchés; 2° l'introduction de l'inquisition espagnole; 3° la haine que tout le monde portait à Granvelle et qui faisait craindre quelque soulèvement. — Le roi répondit que tous ces bruits étaient sans fondement; que, quant à Granvelle, jamais le cardinal n'avait secrètement accusé personne; qu'il n'y avait nulle envie dans le cœur de Granvelle, et que lui-même n'endurerait jamais pareille chose chez un de ses ministres. Il chargea Montigny de

donner communication de cette déclaration à tous ses compatriotes.

Pour favoriser le cardinal, le roi donna ordre au conseiller Renard de se rendre en Bourgogne ; c'était l'ennemi juré de Granvelle. Renard fit de vives réclamations, comptant sur l'appui des seigneurs. Les antagonistes de Granvelle finirent par lui attribuer la réputation qu'on leur avait faite d'être les chefs et les protecteurs des Huguenots; et bientôt le comte de Hornes mit sur le tapis la proposition de former une ligue ouverte contre lui.

Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes adressèrent une seconde lettre au roi pour lui demander de ne pas trouver mauvais qu'ils n'assistassent plus aux séances du conseil d'état, où les avis de Granvelle étaient seuls écoutés, et de fait ils s'abstinrent complètement d'y paraître à l'avenir. La duchesse était dans une perplexité plus grande que jamais. Convaincue de l'impossibilité de gouverner plus longtemps le pays dans une pareille situation, elle se décida à envoyer elle-même son secrétaire intime, Armenteros, en Espagne, pour exposer au roi la nécessité d'éloigner le cardinal, quels que fussent ses capacités, son expérience des affaires, et son dévouement au trône et à l'autel. Armenteros revint à Bruxelles à la fin de l'année 1564. Il était porteur d'une lettre du roi pour le cardinal. Philippe engageait celui-ci à faire une absence de peu de durée pour aller voir sa mère en Bourgogne, qu'il n'avait pas vue depuis quatorze ans. Granvelle comprit sans peine la volonté du roi et quitta la Belgique le

13 mars suivant. A partir de son départ, dit un protestant célèbre, tont alla sens dessus dessous dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux.





# CHAPITRE VII.

*Difficultés croissantes. — Troubles religieux. — Voyage du comte d'Egmont en Espagne. — Compromis des nobles.*

La joie des nobles, débarrassés du cardinal, fut à son comble. On eût dit, selon la remarque d'un témoin oculaire, Viglius, des enfants échappés de l'école. D'abord tout marcha bien. Les membres de l'opposition déclarèrent qu'ils étaient prêts à rentrer au conseil d'état, à condition que Granvelle ne revînt point. Car, disaient-ils à la gouvernante, le retour de cet homme néfaste pourrait lui coûter la vie à elle-même, et les Pays-Bas au roi Philippe. Les mécontents reprirent donc leur place au conseil et bientôt ils y furent à peu près les maîtres; ce n'était plus à la gouvernante qu'on présentait les requêtes mais au prince d'Orange. Marguerite, domi-

née par l'ascendant du prince, n'écoutait plus Viglius ni Berlaymont. Mais ces derniers, auxquels s'était joint le duc d'Arschot et qu'on appelait *les cardinalistes*, ne se montraient nullement disposés à baisser pavillon devant leurs adversaires. Ceux-ci s'en plaignirent bientôt ; ils rejetaient sur eux la stérilité de leur dévouement, leur reprochant de ne rien épargner pour entraver leurs efforts, afin qu'on ne pût dire que les affaires s'étaient améliorées depuis le départ de l'homme fatal qui les avait si longtemps réduits à l'impuissance.

Le désordre passa de Bruxelles dans les provinces. Les gouverneurs, les magistrats des villes ne connurent bientôt plus d'autre règle que leur caprice. Les charges publiques, grâce à Armenteros qui se croyait un second Granvelle, et qui pesait lourdement sur la duchesse, devinrent un objet de commerce et de spéculation; la justice même fut mise à l'encan. Pour mieux anéanti rencore l'autorité de la duchesse, le prince d'Orange proposa de réunir les trois conseils en un seul où l'on ferait entrer douze chevaliers de la Toison d'or. Le projet ne passa pas ; d'Egmont lui-même y fit opposition.

Cependant la situation religieuse du pays ne faisait que s'empirer. Le roi avait beau recommander ce sujet à toute la sollicitude de la duchesse de Parme, voulant qu'elle en fit sa première et sa dernière pensée, l'audace des sectaires allait toujours croissant, et ils ne négligeaient rien pour multiplier leurs moyens de propagande. Les livres contraires au catholicisme circulaient dans

toutes les villes, même à Bruxelles, sous les yeux de la gouvernante ; à Malines, on avait trouvé en divers lieux une traduction flamande des *Institutions* de Calvin ; ailleurs, comme à Renaix, on enseignait secrètement aux enfants le catéchisme hérétique d'Embden. En Hollande, on s'apercevait d'une diminution constante dans le nombre des fidèles qui assistaient à la messe et participaient à la communion pascale, tandis que celui des anabaptistes, ces impurs et anarchiques novateurs, mêlés aux calvinistes, devenait presque incalculable. En parcourant ces provinces, l'oreille était souvent frappée par des chants satiriques contre l'Église, le baptême et les autres sacrements. Les propagateurs les plus ardents des doctrines condamnées étaient généralement les religieux qui avaient jeté le froc ; et ceux-ci, dans des pamphlets, invitaient le gouvernement à confisquer les biens ecclésiastiques et à les appliquer au service de l'État, comme cela avait été fait en Angleterre.

Le bas peuple, jusque-là si attaché aux bonnes doctrines, commençait à prendre parti pour les novateurs. Ainsi à Valenciennes, on avait vu la foule délivrer ceux que les magistrats envoyaient au supplice ; à Bruges, à Bruxelles, la populace entra dans les prisons et libéra les captifs ; à Anvers, à la suite de l'exécution d'un moine apostat, on trouva affichés sur les murs des édifices publics des placards écrits avec du sang, renfermant des menaces de vengeance contre ceux qui avaient pris part à l'exécution. Il n'en faudrait pas conclure cependant que ces exé-

cutions fussent très nombreuses. L'historien protestant de la réforme dans les Pays-Bas, Brandt, n'en cite que dix-sept en 1564.

Il fallait un prompt remède à l'anarchie qui menaçait d'envahir entièrement le pays. On résolut, au conseil d'état, d'envoyer le comte d'Egmont en Espagne pour exposer cet état de choses à Philippe et aviser avec lui aux mesures que réclamait la situation. L'attachement du comte à la foi catholique paraissait le recommander au roi, en même temps que ses qualités brillantes, ses exploits, ses manières populaires lui avaient valu l'affection de tous les rangs de la nation. La gouvernante le chargea de représenter au monarque la condition déplorable de nos provinces, l'épuisement des finances, la décadence de la religion, les symptômes de rébellion qu'on remarquait dans le peuple. Il devait presser Philippe de se rendre en personne et au plus tôt dans les Pays-Bas, car c'était le seul remède efficace aux maux du pays. Le comte d'Egmont partit pour sa destination, le 5 février 1565, et fut reçu par le roi de la façon la plus distinguée et la plus bienveillante. Il revint très satisfait à Bruxelles au commencement d'avril, porteur de lettres closes pour la gouvernante. Le roi déclarait qu'il préférait perdre mille fois la vie plutôt que de permettre qu'il fût porté atteinte à la religion. Il recommanda de guérir les masses de leur ignorance, et d'instruire chrétiennement la jeunesse pour tirer le peuple de son hérésie quand il y était tombé, le soustraire à la contagion de cette affreuse peste, et ainsi rendre

d'une application plus rare les peines portées contre les hérétiques obstinés. Enfin il émettait l'avis qu'il serait peut-être préférable de ne pas appliquer ces peines en public. »

Cette réponse ne fit qu'augmenter le mécontentement des nobles et du peuple. Une nouvelle lettre du roi, du 17 octobre, confirmant le maintien des édits, mit le comble à l'animosité publique. La gouvernante, effrayée et ne sachant quel parti prendre, réclama l'avis du conseil d'état et des chevaliers de la Toison d'or. Viglius exprima l'opinion qu'il y avait lieu de suspendre la publication et l'exécution des ordres du roi; mais le prince d'Orange, alléguant que les commandements de Philippe étaient absolus, dit qu'il fallait s'y soumettre. Puis se tournant vers un de ses voisins, il lui dit tout bas : « Nous verrons bientôt le commencement d'une belle tragédie. » En ces conjonctures, la conduite du Taciturne laisse planer des doutes sur sa loyauté. Comme membre du conseil d'état, il avait opiné pour que les ordres du roi fussent exécutés; comme gouverneur de Hollande et d'Utrecht, il refusa son concours. « Il ne voulait point, disait-il dans une représentation datée de Bréda (24 janvier 1566) soutenir de sa puissance les inquisiteurs; il n'entendait pas assumer la responsabilité de la ruine totale du pays. »

Cependant Viglius avait insisté fortement, et déclaré qu'il prenait sur lui seul toute la responsabilité d'un délai dans l'exécution des ordres du roi; ce fut en vain. La gouvernante était tombée dans le piège que lui tendait

Guillaume, et avait donné aux gouverneurs des provinces le commandement d'exécuter ponctuellement les édits de l'empereur et du roi concernant la religion. Nous venons de voir comment Guillaume obéit à cet ordre.

La publication des dépêches royales causa un tumulte effroyable dans le pays. On s'imaginait voir l'inquisition d'Espagne déjà introduite dans nos provinces. Des attroupements se formaient dans les rues et sur les places publiques ; des réunions clandestines se tenaient dans les bois et jusque dans les faubourgs des grandes villes ; des milliers de pamphlets séditieux se propageaient avec une incroyable rapidité ; dans plus d'une localité, des placards cloués aux portes des magistrats, portaient que Rome attendait un Brutus ; d'autres, affichés aux abords des hôtels du prince d'Orange et du comte d'Egmont, les appelaient à se montrer et à sauver leurs concitoyens. Au milieu de l'agitation générale, on vit paraitre sur la scène des acteurs qui n'y avaient pas figuré auparavant. C'étaient des nobles déchus et appauvris en grande partie ; plusieurs avaient fait leur éducation à Genève, et s'y étaient imbus des doctrines du calvinisme. Parmi ces derniers, se trouvait Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde ; esprit vif et brillant, mais qui traitait les choses religieuses avec une déplorable légèreté, et qui, après avoir prêché longtemps la tolérance, se livra, quand il eut le pouvoir, aux actes les plus intolérants. Une vingtaine de ces gentilshommes se réunirent au mois de novembre, à Bruxelles, dans l'hôtel de Culembourg, et y formèrent une ligue dont

les principales conditions furent consignées dans un écrit connu sous le nom de *Compromis*, et dont la rédaction est attribuée à Philippe de Marnix. Dans ce document célèbre, ils protestaient que le roi avait été amené par de mauvais conseillers, pour la plupart étrangers, à introduire, en violation de son serment, l'inquisition dans le pays, c'est à dire, un tribunal contraire à toute loi divine et humaine, dépassant en barbarie tout ce que la tyrannie a jamais pratiqué, tendant à réduire les Pays-Bas à la misère et leurs habitants au dernier degré de la servitude. C'est pourquoi, disaient-ils, les confédérés, afin de n'être pas la proie de ceux qui, sous le manteau de la religion, ne cherchent qu'à s'enrichir au prix de la vie et de la fortune de leurs victimes, s'engagent par un serment solennel à s'opposer à l'inquisition, sous quelque forme qu'elle se présente, et à se protéger mutuellement dans leur vie et dans leurs biens. Ils finissaient en protestant qu'ils n'entendaient cependant rien entreprendre contre Dieu ni contre l'autorité du roi.

On ne peut le nier, ceux qui signèrent cette pièce avaient déjà fait un pas décisif vers la rébellion. Ils se liguaient ouvertement ensemble contre l'exécution de la loi, et l'autorité de la couronne. Ils accusaient le roi d'avoir violé son serment et de fomenter une persécution qui, sous le prétexte de religion, n'avait d'autre but que de dépouiller ses victimes. Les copies de ce document diffèrent quelque peu entre elles. « Nous en avons une sous les yeux, dit l'historien Prescott, où l'on range dans la même catégorie,

comme pour ajouter à ces allégations une injure personnelle, le mauvais garnement, le prêtre et l'Espagnol. »

Parmi les premières signatures qui figurent au bas de cet écrit, on remarque des noms que l'on retrouvera bientôt dans la suite de cette histoire : celui du comte Louis de Nassau, frère puîné du prince d'Orange; celui d'un homme qui tient une assez grande place dans les premières scènes de la révolution, mais qui disparut bientôt sans y laisser d'autres traces que celles d'un esprit étourdi et d'un caractère sans consistance. C'était Henri de Bréderode, d'une ancienne famille qui prétendait descendre des comtes de Hollande, mais à qui il ne restait pour toute propriété que la seigneurie de Viane. Les copies du *Compromis*, répandues par tout le pays avec les noms des signataires, se couvrirent en très peu de temps des adhésions d'un grand nombre de personnes, non seulement de la petite noblesse, mais du haut commerce et de la riche bourgeoisie.

Il y avait eu peu de grands seigneurs parmi les signataires du compromis, et l'on n'y lisait le nom d'aucun membre du conseil d'état. Mais les adhésions s'exprimèrent dans les rangs élevés d'une autre façon. Le prince écrivit de Bréda, où il s'était retiré, une lettre à la gouvernante pour l'informer qu'il était prêt à résigner ses fonctions plutôt que d'imprimer une flétrissure à sa famille et à lui-même, en exécutant les ordres du roi. Plusieurs autres gouverneurs de provinces déclarèrent qu'ils ne voulaient prendre aucune part au supplice de

tant de milliers de leurs compatriotes. Ces démarches n'étaient propres qu'à tromper l'opinion et à accroître l'agitation du pays. Les bruits les plus fabuleux et les plus alarmants, les craintes le plus follement exagérées se répandaient parmi les populations trompées ainsi par ceux qui auraient dû les éclairer. Un grand nombre de personnes se décidèrent à chercher un refuge en Angleterre contre ces maux purement imaginaires. Ces émigrés volontaires s'établirent à Londres, à Sandwich, et dans la ville maritime de Norwich qu'Élisabeth leur avait assignée pour résidence. Il en résulta une perte considérable pour l'industrie nationale, et la fabrication des étoffes de soie et de laine. A l'intérieur, la résistance commençait à s'organiser contre le gouvernement. Marguerite, un instant découragée, finit par montrer la fermeté qu'on était en droit d'attendre d'une fille de Charles-Quint. Elle renforça la garnison des forteresses dans tout le pays, appela les bandes d'ordonnances à Bruxelles, et leur fit prêter un nouveau serment de fidélité au roi.

Les choses en étaient là, lorsque les confédérés formèrent le dessein de présenter une requête à la gouvernante, au nom du corps entier de la noblesse. Ce projet reçut l'assentiment du prince d'Orange, et selon toute apparence, la pièce fut rédigée dans le palais même du prince à Bruxelles. Quatre cents confédérés, bien montés et bien armés, devaient se rendre dans la capitale au commencement d'avril, pour mettre le projet à exécution. A cette nouvelle, la duchesse réunit le conseil d'état et les

chevaliers de la Toison d'or, pour aviser sur la conduite qu'elle avait à tenir. La discussion fut longue et animée. L'avis du prince d'Orange prévalut enfin, et la gouvernante consentit à recevoir la députation.

Le 3 avril 1566, les confédérés firent à cheval leur entrée à Bruxelles. Armés comme tous les gentilshommes de l'époque, chacun d'entre eux portait en outre une paire de pistolets dans ses arçons. Bréderode et le comte Louis de Nassau marchaient à leur tête. Le surlendemain, à midi, les mêmes hommes se dirigèrent en cortège, par les rues de Bruxelles jusqu'au palais de la gouvernante. Celle-ci les reçut, entourée des seigneurs de sa cour, dans la grande salle attenant à la chambre du conseil. Déconcertée un instant à la vue de tout cet appareil qui semblait avoir quelque chose de menaçant, elle se remit bientôt et accueillit gracieusement les députés.

Bréderode présenta la requête à Marguerite, en l'accompagnant d'un discours qui se terminait par une protestation de dévouement au roi et au bien-être du pays. La duchesse exprima la satisfaction que ces sentiments lui inspiraient. Il fut convenu que les députés reviendraient le lendemain prendre sa réponse. La requête commençait, comme le *Compromis*, mais dans un langage plus respectueux, par une exposition de la détresse, où, selon les confédérés, se trouvait le pays. Ils déclaraient ensuite que, loin de prétendre dicter des lois à leur souverain, ils priaient humblement la gouvernante de lui représenter la nécessité de convoquer les états généraux, pour chercher

avec eux un remède aux calamités publiques. Ils demandaient enfin une suspension des édits de religion, en attendant que sa majesté eût fait connaître son bon plaisir. Le style simple et modéré de la requête contrastait avec la forme déclamatoire et exagérée du *Compromis;* il était facile d'y reconnaître la main habile du Taciturne.

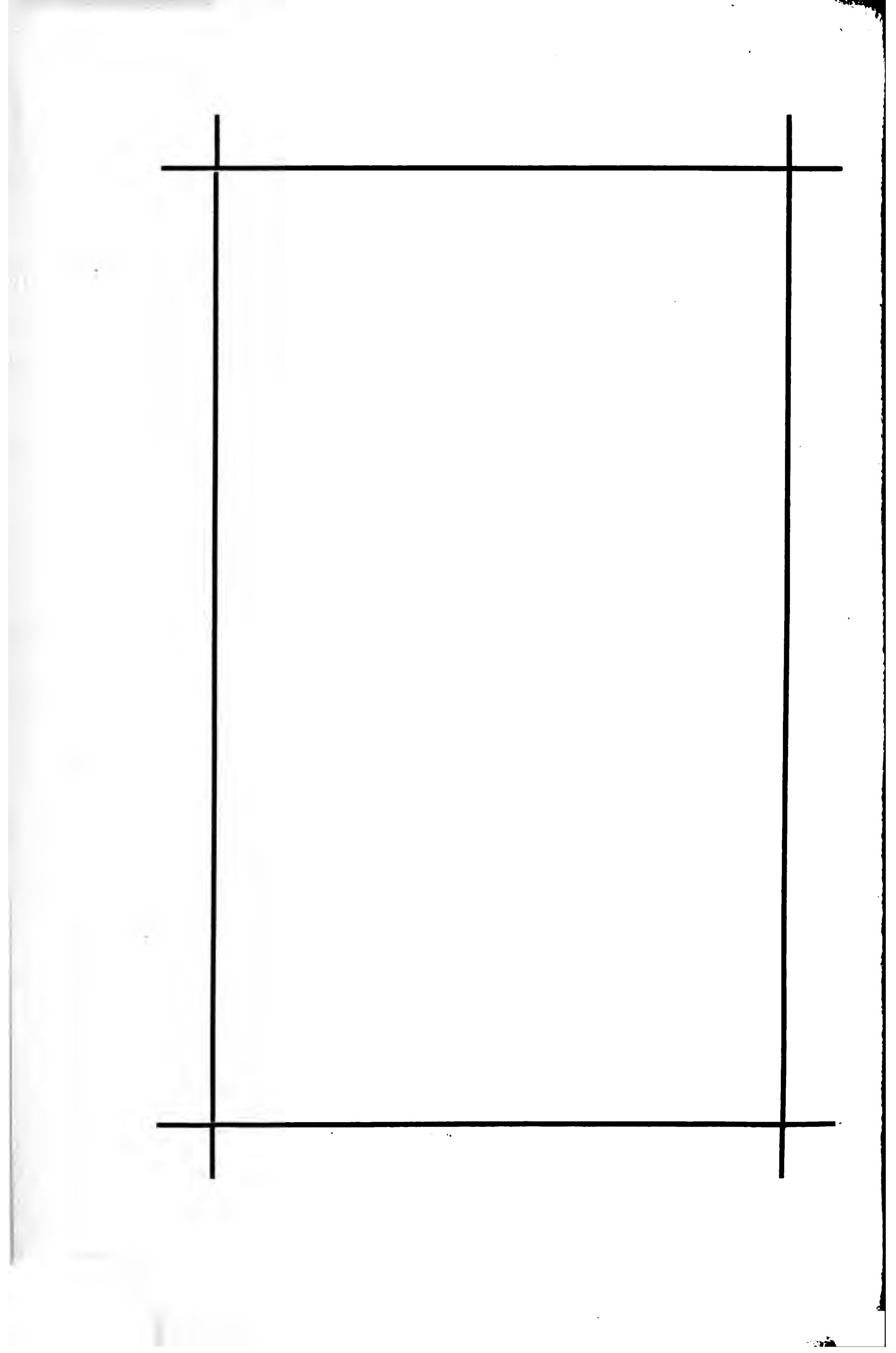
Les confédérés revinrent le 6 avril au palais, et y furent reçus avec la même courtoisie par la gouvernante; mais ils n'obtinrent qu'une réponse vague et évasive. Marguerite se contenta de leur dire qu'elle était disposée à user de toute son influence auprès du roi pour l'amener à condescendre à leurs désirs, et qu'elle ferait dans ce but tout ce qui dépendait de sa bonté naturelle et accoutumée. Les confédérés eurent beau insister, les jours suivants, pour obtenir une réponse plus complète et plus explicite. La duchesse finit par leur déclarer en peu de mots, et sur le ton de la remontrance, que, s'il y avait à l'avenir de nouveaux sujets de plainte, ce serait à eux, et non à elle qu'il les faudrait imputer, et qu'ils eussent à s'abstenir désormais de toute manœuvre secrète et de toute démarche pour entraîner les sujets du roi dans leurs rangs. Pour mieux montrer son mécontentement, elle cassa trois gentilshommes de sa maison qui avaient pris place parmi les confédérés. Marguerite chargea ensuite le marquis de Berghes, gouverneur du Hainaut, et le baron de Montigny d'aller soumettre au roi la requête des confédérés.

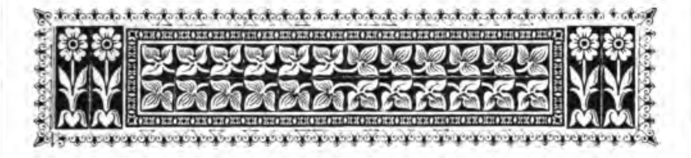
La semaine que ceux-ci passèrent à Bruxelles ne fut qu'un long jour de fête. Dans un des banquets donnés à

l'hôtel de Culembourg, Bréderode, qui présidait, raconta que la duchesse, comme nous l'avons dit, avait d'abord été décontenancée en les voyant en si grand nombre, mais que cette émotion s'était calmée bien vite, quand elle entendit Berlaymont dire que ce n'était qu'un tas de gueux. Voyant que ce mot irritait une partie des convives, pour lesquels sans doute il n'était qu'une trop dure vérité, Bréderode ajouta que lui et ses amis acceptaient volontiers ce nom, puisqu'ils étaient prêts à se faire gueux au service du roi et du pays. Sortant alors de la salle, il y rentra au bout de quelques instants, portant une besace et une écuelle de bois, et invita l'assistance à boire à la santé des gueux. Ce fut bientôt une scène d'orgie. Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes étant entrés au milieu de cette joie bruyante, furent salués par une explosion de cris : Vivent les Gueux ! On alla plus loin. Ce nom de gueux devint un signe de ralliement. On y adapta les meubles, les vêtements ; on se fit honneur de porter au cou le sol du gueux ; c'était une médaille en or ou en argent, offrant d'un côté l'effigie du roi, avec la devise : « En tout fidèle au roi, » et, au revers, deux mains jointes au dessus d'un sac de mendiant, et les mots à l'entour : « Jusques à la besace. » Telle fut l'origine de cette dénomination, qui servit désormais à désigner le parti des mécontents dans les Pays-Bas. Les confédérés quittèrent Bruxelles le 10 avril, dans le même ordre qu'ils y étaient entrés ; aux portes de la ville, et en guise d'adieu, ils firent une décharge générale de leurs armes à feu.

Vers le milieu de juillet, deux mille confédérés ayant à leur tête Bréderode et le comte Louis de Nassau, se rendirent à Saint-Trond, dans le but, disaient-ils, d'aviser à leur sûreté personnelle. Dans les longues discussions auxquelles ils se livrèrent, le résultat auquel tendait tout ce mouvement commença à se dégager plus visiblement. Pour la plupart d'entre eux, il ne s'agissait déjà plus d'une modération de la rigueur des édits, mais d'une tolérance complète de tous les cultes. Quelques catholiques sincères ouvrirent alors les yeux sur la voie fatale où ils étaient entrés et se détachèrent de la ligue profondément blessés. Marguerite, inquiète de cette nouvelle démonstration, avait chargé le prince d'Orange et le comte d'Egmont de s'enquérir des motifs qui l'avaient provoquée. Les confédérés lui envoyèrent une députation pour lui exposer de nouveau leurs griefs. Les députés, au nombre de douze, appelés ironiquement par le peuple *les douze apôtres*, arrivèrent à Bruxelles le 28 juillet, le comte Louis de Nassau en tête. Ils remirent à la gouvernante une requête rédigée en termes hautains, dont Marguerite se montra fort mécontente.







# CHAPITRE VIII.

*La situation religieuse s'aggrave de plus en plus. — Anxiétés de la gouvernante. — Concessions. — Dévastations des églises.*

La plupart des nouveaux évêques avaient pris possession de leurs sièges, et leurs vertus triomphaient peu à peu de tous les obstacles. La commission nommée, sur la recommandation du roi, pour les affaires ecclésiastiques, avait émis les avis les plus sages et les mieux appropriés à la situation des choses. Elle avait insisté sur la réforme des mœurs, l'instruction du peuple, l'éducation de la jeunesse, et demandé que les décrets récents du concile de Trente (1), qui avaient pourvu à ces

(1) Ville des états autrichiens, sur l'Adige, dans le Tyrol. Le concile célèbre qui s'y tint, de 1545 à 1563, avec quelques interrup-

besoins, fussent publiés dans le plus bref délai. La commission avait également demandé que, tout en maintenant les décrets et édits de Charles-Quint, on engageât les tribunaux à user d'indulgence envers les accusés qui paraitraient y avoir des titres, par leur âge, leur sexe ou leur condition. Les décrets du concile avaient été publiés sans grande difficulté, mais, sur le second point, le roi s'était montré d'une inflexibilité absolue. Malgré tous les moyens employés, le mal n'avait fait que s'accroître. On venait de voir un prêche public se tenir aux environs de Gand; six à sept mille personnes y étaient accourues; un magistrat de la ville ayant osé pénétrer dans la foule, à cheval et armé, fut si malmené par le peuple, qu'il faillit y laisser la vie. D'autres réunions semblables eurent lieu ensuite à Ypres, à Bruges, mais toujours dans les faubourgs. A Valenciennes et à Tournai, les protestants allèrent plus loin, ils demandèrent qu'on leur accordât une place à l'intérieur de la cité pour y célébrer leur culte. Mais la ville où ces prêches revêtirent le caractère le plus alarmant fut la métropole commerciale des Pays-Bas; il n'était pas rare à Anvers de voir treize à quatorze mille personnes se presser aux réunions qui se tenaient à peu de distance de l'enceinte urbaine. Toute résistance de la part des magistrats avait été inutile. Les protestants s'emparèrent des clefs de la ville, et reconduisirent publi-

tions, condamna les erreurs des protestants, et fit les règlements les plus utiles pour la réforme des abus dans les choses spirituelles.

quement leurs ministres, en réclamant à grand bruit un lieu pour leurs assemblées dans le sein même de la cité. Le prince d'Orange, envoyé par Marguerite pour apaiser les esprits, n'obtint leur désistement sur ce point qu'en recourant à des moyens de rigueur. A Bruxelles même, le peuple parcourut de nuit les rues, en chantant les psaumes et en poussant le cri de : Vivent les Gueux ! On vit aussi les insignes des confédérés portés par les marchands et les riches bourgeois.

On comprend dans quel embarras et dans quelles inquiétudes devait être plongée la gouvernante. Elle ne se laissait pourtant point aller au découragement et à l'inertie. Elle fit faire des prières publiques dans toutes les églises ; elle ordonna aux magistrats des villes de remplir leurs devoirs et aux bons citoyens de leur prêter main forte ; elle commanda aux étrangers de quitter Anvers, à l'exception de ceux qui s'y livraient au commerce ; elle fit afficher partout des placards pour rappeler les pénalités portées par la loi contre les prédicateurs de l'hérésie, et promit une récompense de six cents florins à quiconque mettrait la justice sur leurs traces. L'argent finit par lui manquer ; elle essaya, mais avec peu de succès, d'en emprunter au haut clergé et aux principales villes. A bout de ressources, elle invoqua de nouveau le secours du roi. Elle avouait que, malgré tous ses efforts, il lui avait été impossible d'empêcher les prêches publics qui avaient lieu sur tous les points du pays. Elle se plaignait amèrement qu'on l'eût laissée, sans aide et sans ordres, aller en tâtonnant et au

hasard. Elle suppliait de nouveau le roi de faire les concessions qu'on lui demandait. Après de longues hésitations, le roi sembla enfin entrer dans les vues de Marguerite, il lui écrivit le 30 juillet 1566, pour lui annoncer qu'il était disposé à apporter des adoucissements à la rigueur des édits, à laisser aux évêques seuls la recherche des hérésies, à accorder une amnistie pour le passé à tous ceux que la gouvernante en jugerait dignes. Philippe ne s'était résolu qu'avec la plus vive répugnance à ces concessions, et il eut soin de protester devant notaire qu'elles lui étaient arrachées malgré lui, et qu'il se réservait le droit de châtier ceux qui avaient conduit les affaires à de pareilles extrémités.

Au moment même où cette dépêche arrivait en Belgique, d'abominables sacrilèges, des scènes impies et sauvages, que la plume hésite à retracer, s'y préparaient dans les prêches. Les prédicateurs, loin de se renfermer dans des sujets religieux, faisaient habituellement des excursions sur le terrain politique, et attaquaient les institutions existantes. Ils s'élevaient contre la magnificence étalée dans les églises et les richesses du clergé; ils tonnaient contre le culte des images qu'ils appelaient une idolâtrie, et ils conjuraient leurs auditeurs de bannir les idoles non-seulement du cœur, mais de la vue elle-même. Ces excitations fanatiques finirent par porter les fruits qu'on devait naturellement en attendre.

Le 14 août, veille de la fête de l'Assomption, une foule composée de trois cents individus environ, armés de

gourdins, de haches et d'autres instruments de destruction, se rua sur les églises aux environs de Saint-Omer, et anéantit en très peu de temps tous les objets d'art et de valeur que renfermaient ces édifices. Enhardis par l'impunité, ces misérables se dirigèrent sur Ypres, où ils eurent l'audace d'envahir la cathédrale qu'ils traitèrent de la même façon. La troupe sacrilège, toujours grossissant, suivit ensuite les bords de la Lys, saccageant les églises de Menin, de Comines et d'autres localités. Cette rage de destruction envahit tout le pays : églises, chapelles, couvents subirent le même sort. Après avoir ravagé la Flandre et désolé les florissantes cités de Valenciennes et de Tournai, le fléau s'abattit sur le Brabant.

Le 18 août était la fête patronale des Anversois. Le prince d'Orange, appelé pour ce jour-là à Bruxelles, à l'effet d'y délibérer avec les autres chevaliers de la Toison d'or sur la dernière requête des confédérés, avait répondu qu'il ne pourrait quitter Anvers que le lendemain de la fête, et il avait insisté pour être remplacé, pendant son absence, par le comte de Hornes ou le comte d'Hoogstraeten, à qui l'on adjoindrait comme lieutenant Antoine Van Straelen, ancien bourgmestre. La gouvernante, peu rassurée sur ce choix suggéré au prince par les quartiers-maitres et les doyens des métiers, avait repoussé la proposition, et trouvé que le magistrat suffisait pour maintenir la tranquillité de la ville. La présence du prince contint l'effervescence des sectaires pendant le parcours de la grande procession en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Des rires, des gestes outrageants et sacrilèges, des paroles provocantes à l'adresse du culte catholique révélèrent toutefois l'imminence du danger. Le prince n'en partit pas moins pour Bruxelles le lendemain. Des mesures promptes et énergiques auraient dû être prises pour prévenir les désordres qu'il était impossible de ne pas prévoir. Le magistrat ne publia ni proclamations ni défenses; il ne mit ni gardes ni guet dans les rues; il n'ordonna même point de tenir fermées les portes de la cathédrale. Une impunité pleine et entière était ainsi assurée au fanatisme et au dévergondage d'une populace surexcitée par les déclamations furibondes des ministres protestants, et mêlée de gens sans mœurs et de pillards.

A peine la procession fut-elle rentrée à l'église que la foule se précipita à sa suite en chantant des psaumes en flamand et en français. Quelques-uns commencèrent par lancer des pierres contre les tableaux, les statues et les autels; un ouvrier tourneur monta en chaire et se mit à faire le prédicateur avec des gestes et des éclats de voix ridicules; puis prenant une bible, il défia les prêtres catholiques d'oser venir disputer contre lui. Au milieu des applaudissements, des vociférations et des huées, une lutte s'engagea à proximité de cette chaire, dont les catholiques s'efforçaient d'arracher le bouffon sacrilège qui s'y tenait cramponné. Alors un batelier doué d'une force prodigieuse, indigné de tant d'audace, perça la foule, escalada les degrés de la chaire, prit le blasphémateur par le milieu du corps et le précipita sur le pavé. On par-

vint à chasser les iconoclastes du temple. Mais les pillages recommencèrent le 20, et ce jour éclaira la complète dévastation de l'un des plus magnifiques monuments de la chrétienté.

Après le salut, la populace protestante envahit Notre-Dame aux cris de : Vivent les Gueux! A bas les Papistes! Au feu les idoles! Pour n'être point troublée dans l'accomplissement de son œuvre, elle commence à se barricader avec des chaises et des bancs qu'elle amoncèle contre les portes. A la lueur des torches, munie d'échelles, de pioches et de marteaux, ayant ses ministres en tête, excitée par des prostituées ivres (Strada), elle se met à saccager l'église de fond en comble; arrache le beau Christ qui surmonte le jubé, le met en pièces et respecte les statues des deux larrons, brise l'orgue, chef-d'œuvre unique en Europe; mutile à coups d'épées, de poignards et de marteaux les sculptures qui décorent cette vaste nef, abat et pulvérise tout; traîne dans la boue les ornements sacerdotaux dont plusieurs de ces misérables s'affublent par dérision, brise le tabernacle, foule aux pieds les saintes hosties, souille les vases sacrés qu'elle fait servir à d'infâmes usages; boit et s'enivre en détruisant. La destruction avait marché si vite que tout fut terminé en moins de quatre heures. On fait monter les pertes essuyées par la cathédrale d'Anvers à plusieurs millions de francs. Mais comment évaluer tant d'objets d'art d'un prix irréparable aux yeux de la postérité! De cette grande et riche église, toute rayonnante d'or et d'argent, toute

vivante de statues et de tableaux, décorée de soixante-dix autels, il ne restait que les murs mutilés !

Ces bandes se portèrent ensuite vers les autres églises de la ville où elles commirent les mêmes excès, tuant ou blessant les religieux et les mettant à rançon, ainsi que leurs parents et leurs amis. On voyait au milieu de la nuit des religieux fuyant à demi-nus dans les rues, poursuivis par des sectaires ivres qui leur tiraient des coups de fusils. L'entrée des églises et des couvents était obstruée par des pillards qui s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Les catholiques se tenaient renfermés chez eux, l'autorité disparaissait devant l'émeute, et la ville tout entière était livrée à ces hordes forcenées. Le lendemain, elles coururent piller l'abbaye de Saint-Bernard et une quantité d'autres maisons religieuses des environs d'Anvers. Le soir, elles rentrèrent en ville, glorieuses de leurs exploits et, enhardies par la facilité du succès, elles assaillirent les établissements qu'elles avaient épargnés les jours précédents. Puis elles se présentèrent à la cathédrale dans l'intention d'y mettre le feu. Heureusement Jean d'Immersel, commandant de la milice bourgeoise, en fut prévenu ; il rassembla quelques centaines d'hommes énergiques, y pénétra de force, tua quelques-uns de ces brigands et dispersa le reste.

Les dévastations d'Anvers furent comme le signal de nouveaux désastres. La tempête continua ses ravages en Flandre, où, à la date du 22 août, plus de quatre cents églises étaient déjà ravagées ; elle assaillit la Hollande et

la Zélande, la Gueldre et la Frise, le pays d'Over-Yssel; il n'y eut d'exception que pour les provinces de Namur, Luxembourg, Artois et une partie du Hainaut.

A Gand, les sectaires ne tardèrent pas à se livrer aux excès qui affligeaient les autres cités. Après avoir saccagé le couvent des Augustins, ils attaquèrent successivement les maisons des Carmélites et des Dominicains, puis les autres églises et monastères, même ceux qui étaient situés hors de la ville. Ils profitèrent ensuite de la nuit pour renouveler à la cathédrale de Saint-Bavon les scènes hideuses dont la cathédrale d'Anvers avait été le théâtre. Pendant les trois jours que dura cette furie sanguinaire et sacrilège, ils eurent le temps, comme le disait la duchesse de Parme, de mettre à sac tous les cloîtres de Gand.

Les désordres ne furent pas moins affligeants dans les provinces septentrionales. Amsterdam, Leyde, Utrecht, Groeningue, Leeuwarden et d'autres villes hollandaises virent bientôt se reproduire dans leurs murs les dévastations qui avaient désolé les cités de la Belgique. Dans l'île de Walcheren, principalement à Middelbourg, les sectaires ne se contentèrent point de dépouiller les monastères et les églises, ils exigèrent la délivrance de tous ceux qui avaient été emprisonnés pour cause d'hérésie.

Ce soulèvement presque général eut pour conséquence immédiate de suspendre provisoirement l'existence du culte catholique dans la plupart des provinces. Le 30 août, la duchesse de Parme dut informer Philippe II que, dans plusieurs quartiers, il n'y avait plus ni prêtres, ni moines,

ni autels, calices, ornements, livres d'église, de manière que le service divin avait cessé. Les sectaires n'avaient pas seulement des temples particuliers, mais ils occupaient la plupart des églises des catholiques. A Anvers, afin de pouvoir exercer le culte calviniste dans l'église de Notre-Dame, ils avaient même, sans aucun respect pour l'art, commencé à blanchir les murs couverts de fresques magnifiques; ils y avaient fait aussi quelques prêches, et leur intention paraissait être d'agir de même à Bruxelles et jusque dans la chapelle de la cour.

On ne peut faire remonter l'initiative de ces violences sacrilèges aux chefs des confédérés. Loin de désirer le soulèvement de la multitude, les principaux d'entre eux en redoutaient les conséquences. Il faut attribuer ces profanations à l'effervescence de la populace qui avait puisé dans les prédications des missionnaires de Genève une haine profonde contre les symboles du catholicisme, contre les images vénérées que Calvin dénonçait comme les objets d'un culte idolâtre. Les prédications calvinistes furent, dans les Pays-Bas comme en Écosse, la cause déterminante des saccagements des églises et des monastères. Les ministres de Genève eurent beau se joindre aux confédérés pour blâmer des excès qui compromettaient et ternissaient leur cause, ces fureurs sacrilèges étaient le fruit hâtif de leurs doctrines, la conséquence logique de leurs déclamations contre le papisme. Échauffée dans les prêches, la populace était encore stimulée par l'abattement des catholiques et la coupable pusillanimité de la plupart des magistrats.



# CHAPITRE IX.

*Consternation de la gouvernante. — Concessions faites par elle. — Réaction dans le pays au profit de l'autorité. — Conduite énergique de Noircarmes dans le Hainaut. — Siège et prise de Valenciennes.*

COMME nous l'avons vu, la duchesse de Parme avait immédiatement rendu compte au roi de ce qui s'était passé. La consternation régnait à la cour de Bruxelles. La gouvernante atterrée avait convoqué immédiatement son conseil. Le prince d'Orange et ses amis engagèrent la gouvernante à faire aux confédérés les concessions réclamées avec tant d'instance par ces derniers, et à tolérer les réunions publiques des sectaires. La gouvernante ne fit aucune opposition à la première de ces propositions, mais elle répondit par un refus péremptoire à la seconde. Ce fut en vain qu'on chercha à l'effrayer

en lui montrant, dans un prochain avenir, deux cent mille insurgés maîtres de Bruxelles, et massacrant sous ses yeux prêtres et fidèles; elle tint bon jusqu'au bout. Mais son agitation était extrême, sa désolation indescriptible. « Je suis entourée d'ennemis au dedans et au dehors, écrivait-elle au roi; je n'ai plus personne pour me soutenir et me conseiller. » Elle tomba malade, et resta alitée plusieurs jours. Elle conçut ensuite le projet de se réfugier à Mons, sous la garde du comte d'Arschot, catholique dévoué, mais on la supplia de rester à Bruxelles. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont firent entendre des paroles menaçantes, et les magistrats urbains eux-mêmes prirent des précautions inusitées pour ne laisser sortir ni la duchesse ni sa suite. Dans cette extrémité, Marguerite crut enfin devoir céder à la force, mais en protestant qu'elle y était contrainte. Elle déclara, dans un acte public du 25 août, qu'elle permettait les réunions des sectaires dans les endroits où la chose avait déjà eu lieu, jusqu'à ce que le roi et les états généraux en eussent décidé autrement. Elle y mettait toutefois la condition que les réformés iraient sans armes dans ces réunions, et s'abstiendraient à cette occasion de molester les catholiques. « J'ai été contrainte d'agir ainsi, disait-elle dans une lettre au roi; heureusement vous n'êtes pas lié par ce que j'ai fait. » Elle le conjurait ensuite d'arriver avec des forces suffisantes pour dompter les révoltés ou de lui procurer les moyens de les réduire elle-même.

La gouvernante avait recommandé aux gouverneurs de

se rendre dans leurs provinces respectives pour y rétablir l'ordre si profondément troublé partout. Le prince d'Orange leur donna à Anvers un exemple qui eut de malheureuses conséquences. Il laissa les sectaires en possession de six églises dont ils avaient chassé les catholiques. La gouvernante eut beau se plaindre que le prince avait outrepassé ses pouvoirs et trahi la confiance qu'elle avait mise en lui; les comtes de Hornes et d'Hoogstraeten, ses amis, conclurent dans leurs gouvernements des arrangements analogues avec les sectaires. Mais le comte d'Egmont agit tout autrement. Il ordonna une enquête sévère sur les causes des derniers troubles dans les provinces de Flandre et d'Artois, et en châtia si rigoureusement les auteurs, que les partisans des nouvelles doctrines s'en plaignirent hautement, et que plusieurs, craignant pour eux-mêmes, s'expatrièrent, et allèrent chercher un asile au-delà de l'Océan.

Dans l'intervalle, un grand changement s'était opéré au sein du pays. D'une part, les catholiques qui s'étaient engagés à la légère dans la ligue, voyant enfin où on les menait, l'avaient presque complètement abandonnée; d'autre part, les confédérés avaient perdu considérablement dans l'esprit du peuple, qui les avait vus si préoccupés de leurs propres intérêts et si empressés de pourvoir à leur propre sûreté. La gouvernante aussi s'était effrayée à la vue du précipice où aboutissait la pente fatale sur laquelle la politique du prince d'Orange avait failli l'entraîner, et un abîme la séparait désormais de cet

homme et de ses amis. Dans son isolement, elle se tourna vers le président Viglius, avec lequel elle était brouillée depuis quelque temps. Celui-ci lui conseilla de poser carrément aux principaux personnages de sa cour la question de savoir s'ils étaient prêts à obéir fidèlement, en toute chose, à la volonté du roi. Trois seulement, les comtes de Mansfeld, de Berlaymont et d'Arschot répondirent affirmativement. Marguerite n'hésita plus et se sépara ouvertement des hommes auxquels jusque-là elle n'avait pas su refuser une part de sa confiance.

Le prince d'Orange, qui avait des intelligences partout, prévit qu'un orage se préparait. Une entrevue secrète eut lieu à Termonde, le 3 octobre, entre lui et ses deux amis, les comtes d'Egmont et de Hornes; son frère Louis et d'autres personnages considérables y assistaient. On ne sait pas exactement ce qui s'y passa. On croit seulement que le Taciturne et la plupart des seigneurs présents exprimèrent l'avis que le moment était venu de prendre des décisions vigoureuses et de se préparer à résister par la force, mais que d'Egmont repoussa fortement cette idée.

Cependant le bruit de préparatifs militaires qui se faisaient, disait-on, en Espagne, commença à se répandre dans les Pays-Bas. Louis de Nassau se décida alors à faire des levées d'hommes en Allemagne. Quelques mesures énergiques prises par la gouvernante décidèrent les confédérés à arborer enfin l'étendard de la révolte. Les troupes levées en Allemagne s'étaient donné rendez-vous dans la ville de

Viane, qui appartenait à Bréderode. Les hostilités s'ouvrirent dans le Brabant, où le comte de Meghen tint tête aux insurgés. Deux mille d'entre eux, commandés par un frère de Marnix de Sainte-Aldegonde, firent une descente dans l'île de Walcheren, d'où ils furent repoussés par les habitants. Marnix alors remonta l'Escaut jusqu'au petit village d'Austruweel, à une lieue d'Anvers, où il débarqua avec ses soldats, qui se logèrent chez les habitants, tout en ravageant le pays d'alentour et en jetant l'alarme jusque dans la cité voisine. Marguerite envoya contre eux un corps de troupes wallonnes, sous les ordres d'un brave officier appelé Lannoy. Celui-ci les attaqua vigoureusement et les força de se réfugier dans les maisons du village, où ils se défendirent et d'où ils furent bientôt chassés par le feu. Un grand nombre périrent dans les flammes, d'autres se frayèrent un chemin jusqu'à l'Escaut. Ils s'y précipitèrent, mais y périrent misérablement, noyés dans le fleuve ou percés par les lances des ennemis qui en couvraient les bords. Il y eut un grand tumulte à Anvers, où les sectaires étaient fort nombreux. Témoins impuissants du massacre de leurs coreligionnaires, ils demandaient avec des cris furieux qu'on leur ouvrît les portes de la ville, et voulaient s'en faire livrer les clefs par les magistrats. Le prince d'Orange intervint, mais il eut beaucoup de peine à apaiser cette foule exaspérée, et courut même quelques dangers de sa personne. Les mutins restèrent sur pied toute la nuit, et le calme ne se rétablit

que par la promesse de ne point forcer Anvers à recevoir de garnison.

Mais c'était le Hainaut qui donnait en ce moment le plus d'inquiétude à la gouvernante. Le voisinage de la France y ouvrait un accès facile aux Huguenots, et l'hérésie avait fait de grands ravages en particulier dans la ville de Valenciennes, dont le commerce était florissant à cette époque.

Marguerite ordonna à Philippe de Noircarmes, qui remplaçait le marquis de Berghes dans le gouvernement de la province, de s'assurer de la soumission de cette ville en y plaçant une garnison. Les habitants refusèrent et se mirent en état de résistance ouverte contre le gouvernement. La ville occupait une assez forte position, les vivres y abondaient et on comptait sur le secours du dehors. Noircarmes mit le siège devant la place. Pendant qu'il y était occupé, une troupe de confédérés, forte de trois à quatre mille hommes, se montra tout à coup aux environs de Tournai, en partie dans le but de protéger cette dernière ville, qui, elle aussi avait refusé une garnison, et en partie pour opérer une diversion au profit de Valenciennes. Le brave gouverneur ne perdit pas un instant. Laissant des forces suffisantes pour continuer le siège, il marcha résolument et sans s'arrêter sur l'ennemi, tomba sur lui à l'improviste, le battit à plate couture et poursuivit les fuyards jusque sous les murs de Tournai. Les Tournaisiens s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes, se soumirent à toutes les conditions, et le laissèrent retourner, avec son armée victo-

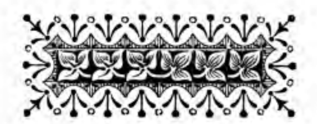
rieuse, continuer l'attaque de Valenciennes. Après une vigoureuse résistance, les assiégés furent obligés de se rendre à discrétion; le siège avait duré quatre mois. Le 2 avril 1567, Noircarmes fit son entrée dans cette ville. Les maisons en ruines, et le pavé encore couvert de morts et de mourants ne témoignaient que trop des horreurs de cette guerre plus que civile. Les chefs de l'insurrection, au nombre de trente-six, périrent, les uns sur l'échafaud et les autres par la potence. Les habitants furent dépouillés de tous leurs privilèges. Les clefs de Valenciennes, pour répéter un mot populaire alors, ouvrirent à la gouvernante les portes de toutes les villes rebelles des Pays-Bas. Maestricht, Turnhout, Gand, Ypres et d'autres villes qui avaient refusé une garnison, cédèrent tour à tour. Le comte de Meghen rétablit l'autorité royale dans la province de Gueldre, et le comte d'Arenberg, après une résistance un peu plus longue, dans celles de Groeningue et de Frise. En peu de semaines, l'esprit de rébellion parut s'être complètement évanoui dans le pays.

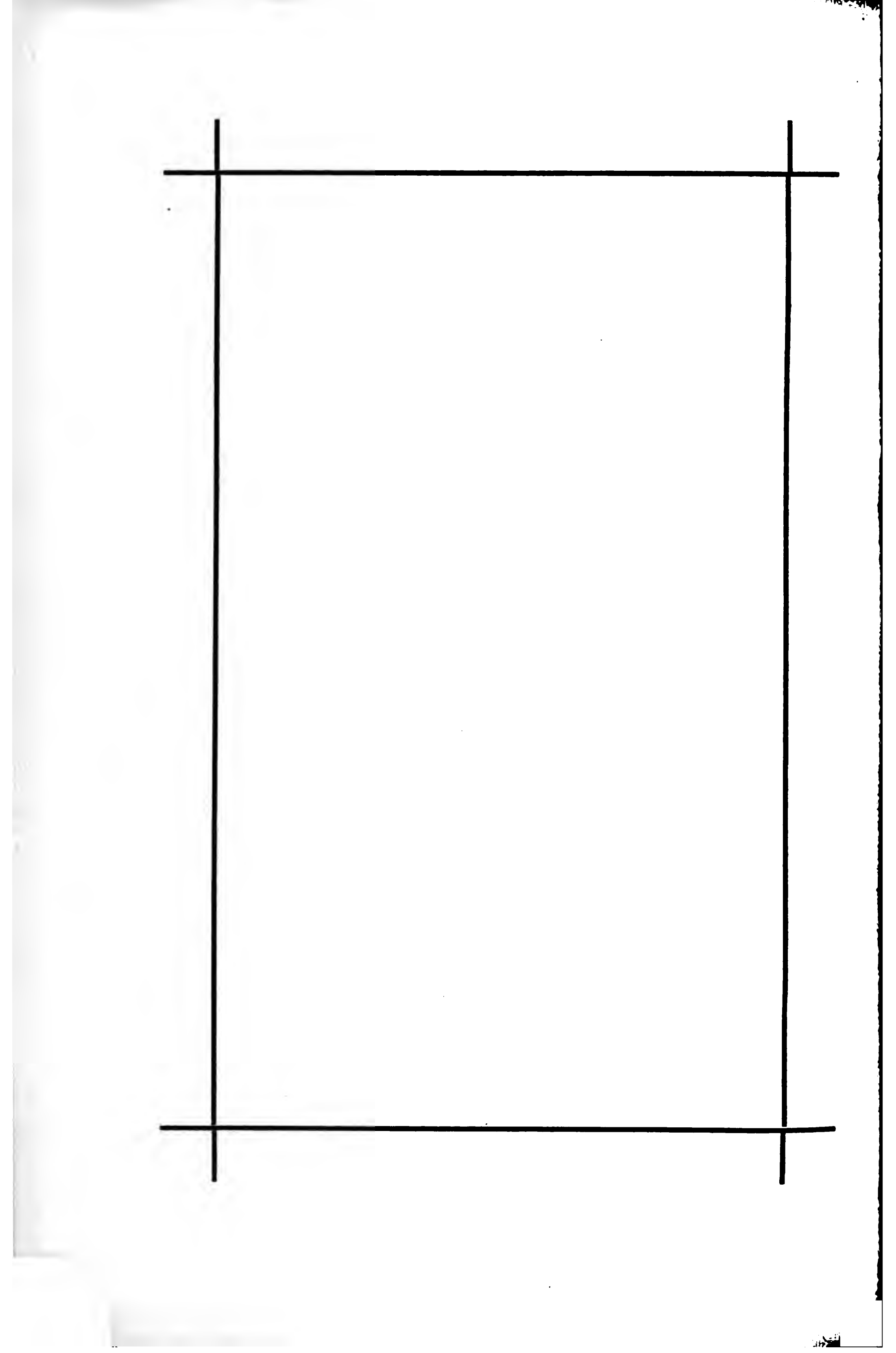
Marguerite profita de ce changement pour demander aux chevaliers de la Toison d'or, et à toutes les personnes qui occupaient une haute position civile ou militaire un nouveau serment de fidélité et d'obéissance au roi. La plupart des grands seigneurs prêtèrent ce serment sans difficulté; Egmont les imita après quelques moments d'hésitation. Mais les comtes de Bréderode, de Hornes et d'Hoogstraeten refusèrent en résignant leurs emplois. Restait le prince d'Orange. La gouvernante lui

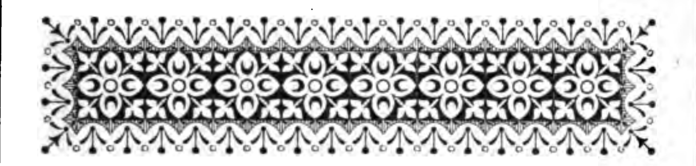
écrivit, dans les termes les plus insinuants, pour réclamer cette marque de soumission. Le jour même où il reçut la lettre de Marguerite, le 28 août, le prince lui répondit par un refus catégorique. Il ajoutait que son intention était de quitter le pays et d'attendre à l'étranger une occasion de montrer, sans manquer à son honneur, le dévouement qu'il portait au roi et à la chose publique. Avant de réaliser ce dessein, le prince eut une dernière entrevue avec le comte d'Egmont au village de Willebroeck, entre Anvers et Bruxelles. Il engagea vivement son ami à se mettre à couvert de la tempête qui allait éclater sur la tête des nobles flamands. Le comte s'y refusa obstinément; « il avait foi, disait-il, dans les sentiments du roi, et dans ses services. » « Je crains bien, répondit le Taciturne, que votre corps ne serve de pont aux Espagnols pour entrer dans le pays. » Après une longue discussion, les deux amis se séparèrent comme des hommes qui ne devaient plus se revoir.

Le prince d'Orange partit pour l'Allemagne le 26 avril 1567. Il emmenait avec lui toute sa famille à l'exception de son fils aîné, le comte de Buren, qui faisait ses études à l'Université de Louvain. Guillaume fixa sa résidence à *Dillenbourg*, dans le duché de Nassau. Il y fut suivi par divers seigneurs et par son frère Louis, qui lui formèrent comme une espèce de cour. Son départ causa une consternation générale dans les Pays-Bas. Les villes qui résistaient encore, se hâtèrent de faire leur soumission. Anvers avait donné l'exemple. Le comte de Mansfeld y

était entré à la tête de seize compagnies d'infanterie, et la gouvernante elle-même y avait été reçue solennellement. La Hollande céda aussi. Bréderode était mort, dit-on, des suites de ses dérèglements. La petite armée qui s'était réunie à Viane, sous sa bannière, ne tarda pas à se débander et fut entièrement dispersée par Meghen et d'Arenberg, après avoir commis de nombreuses déprédations et pillé les maisons religieuses. Les habitants d'Amsterdam furent les premiers à ouvrir leurs portes aux troupes de la gouvernante. Delft, Harlem, Rotterdam suivirent bientôt. Le triomphe de l'autorité paraissait complet. Les populations se joignaient à la force publique pour poursuivre les insurgés et anéantir les temples érigés au culte protestant. On vit même la foule retirer des décombres les poutres restées intactes et les dresser en guise de potences pour y suspendre ceux qui les avaient élevés ou qui s'y étaient rassemblés. L'émigration grandissait de plus en plus dans le pays, et le bruit de l'arrivée prochaine du terrible duc d'Albe commençait à se répandre.







# CHAPITRE X.

*Indignation du roi à la nouvelle des excès des iconoclastes. — Envoi du duc d'Albe aux Pays-Bas. — Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. — Démission et départ de Marguerite de Parme.*

En apprenant les ravages exercés par les sectaires dans les couvents et les églises des Pays-Bas, Philippe II avait été saisi d'une extrême indignation et l'on ne peut s'en étonner. Philippe était roi catholique par dessus tout; il avait juré le maintien de la foi catholique, et, fidèle à son serment, il écrivait le 12 août 1566 à son ambassadeur à Rome: «Avant de souffrir la moindre chose qui porte préjudice à la religion et au service de Dieu, je perdrais tous mes états et perdrais même cent vies; car je ne pense ni ne veux être seigneur d'hérétiques.» Après quelques moments d'hésitation, il crut que

de si énormes excès ne pouvaient être châtiés avec trop de rigueur, et il résolut d'envoyer dans les Pays-Bas l'homme qu'il croyait le plus capable de remplir une pareille mission, en lui donnant les moyens nécessaires pour l'accomplir. Cet homme fut le duc d'Albe.

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, était l'un des plus vaillants capitaines de Charles-Quint, et il avait commandé les armées de l'empereur non seulement contre les Français, en Navarre, en Italie et en Lorraine, mais encore contre les protestants d'Allemagne, dans la glorieuse guerre de 1547. L'âge ne lui avait rien ôté de sa vigueur ni de son activité : c'était une âme inflexible dans un corps de fer. Jamais la vieille Espagne n'avait été représentée par une figure plus imposante que par ce guerrier, sévère aux autres comme à lui-même, et marchant à son but avec l'impassibilité d'un soldat qui remplit un devoir. On lui reprochait son air sombre et hautain, une dureté froide, un orgueil démesuré. Ces reproches, fondés en partie, ont été grossis jusqu'à l'injustice par ses ennemis, mais l'histoire vraie et impartiale l'a traité avec moins de sévérité.

Le duc d'Albe reçut de Philippe, avec l'ordre de rassembler ses meilleures troupes, des pouvoirs à peu près illimités pour l'accomplissement de la mission qui lui était confiée. Ces pouvoirs devaient rendre en quelque sorte illusoire l'autorité de la gouvernante elle-même. Le 5 mai 1567, le duc sortit du port de Carthagène avec trente galères. Après avoir pris terre à Gênes et traversé la Lom-

bardie, il passa le Mont-Cenis et s'avança, à petites journées, par la Savoie et la Franche-Comté. Il amenait avec lui dix mille vétérans, tant cavaliers que fantassins. Cette petite armée se grossit de quatre escadrons de cavalerie, et de trois régiments d'infanterie allemande, par lesquels elle fut rejointe en chemin. Arrivé dans le Luxembourg, le duc prit quelques jours de repos à Thionville, et informa la gouvernante de son entrée dans le pays. Ce long et pénible voyage s'était fait sans accident, sans presque un acte de désordre de la part de ces vieilles troupes espagnoles, si mal disciplinées d'ailleurs, parce qu'elles étaient presque toujours mal payées. Un ordre si parfait, à une pareille époque et dans des circonstances si difficiles, excita l'admiration des gens d'alors, et il peut être considéré comme un des faits de guerre les plus mémorables du temps.

Le 22 août, le duc était aux portes de Bruxelles. Il traversa la cité brabançonne au milieu du silence des habitants consternés, et vint établir son quartier-général à l'hôtel de Culembourg. Cet édifice avait été le berceau de la confédération, et il allait abriter sous son toit l'homme destiné à en poursuivre si rigoureusement les derniers restes. Le 9 septembre, le duc convoqua une réunion du conseil d'état à son hôtel. Les comtes d'Egmont et de Hornes étaient présents à cette audience, où l'on devait discuter un projet de fortification de quelques villes flamandes. Pendant la réunion, de forts détachements occupèrent toutes les avenues. Le duc prolongea la

discussion jusqu'à ce qu'il eût reçu secrètement avis de l'arrestation de Jean de Casenbroodt, secrétaire du comte d'Egmont, et d'Antoine Van Straelen, bourgmestre d'Anvers. Les deux comtes furent arrêtés à leur tour, au sortir de la séance, et transportés, sous une nombreuse escorte de cavalerie, à la citadelle de Gand.

Marguerite avait été profondément blessée des dernières résolutions prises par le roi, et s'était abstenue presque complètement depuis l'arrivée du duc d'Albe, de toute participation aux affaires du gouvernemeut. Humiliée de se voir réléguée au second rang, elle députa son secrétaire intime Armenteros auprès du roi, afin d'obtenir l'autorisation de résigner ses fonctions et de quitter le pays. Philippe y consentit sans trop de difficulté. Pour lui témoigner sa satisfaction des services rendus pendant cette longue et fidèle administration, il éleva la pension annuelle dont elle avait joui jusqu'alors de huit à quatorze mille florins. La duchesse quitta Bruxelles à la fin de décembre 1567. Le coup d'état opéré sur les comtes d'Egmont et de Hornes, l'avait vivement impressionnée. Dans une lettre écrite au moment du départ, elle disait au roi :

« Quoique je m'en aille, je ne laisserai jamais de me souvenir de ce que je dois à Votre Majesté et à ces pays, dont la conservation importe tant à son service. Je supplie donc très humblement, et avec toute affection, Votre Majesté, d'user de clémence et de miséricorde envers eux, conformément à l'espoir qu'elle leur en a si souvent

donné. Je la supplie de considérer que plus les rois sont grands et plus ils approchent de Dieu, plus aussi ils doivent être imitateurs de la bonté et de la clémence divines ; que tous les princes, quels qu'ils fussent, qui ont régné sur ces pays se sont toujours contentés de châtier les chefs des séditions ; qu'ils pardonnaient au reste de la multitude, en disant que le repentir témoigné par celle-ci de ses fautes leur suffisait. Autrement, Sire, si l'on use de rigueur, il est impossible que le bon ne souffre pas avec le mauvais, et qu'il ne s'ensuive pour tout cet état une calamité et une destruction générale, dont les conséquences peuvent être appréciées par Votre Majesté. »

La duchesse informa les états, les conseils de justice et les magistrats des villes de son départ et de son remplacement par le duc d'Albe. Après avoir reçu cette information, les états s'empressèrent de lui envoyer des députations pour lui exprimer leurs regrets et lui souhaiter un bon voyage. La duchesse accepta un don de vingt-cinq mille florins voté par les états de Brabant, et un autre de trente mille offert par ceux de Flandre.

Marguerite de Parme partit de Bruxelles le 30 décembre accompagnée du nouveau gouverneur, qui la conduisit jusqu'aux dernières limites du Brabant et de plusieurs autres seigneurs qui lui firent cortège jusqu'à Luxembourg. La duchesse traversa la Suisse, gagna le Milanais et arriva dans les derniers jours de février à Plaisance où elle fut reçue par le duc son mari, et ses deux enfants, le prince et la princesse de Parme. Elle se retira dans le royaume

de Naples, où ses pensions lui avaient été assignées.

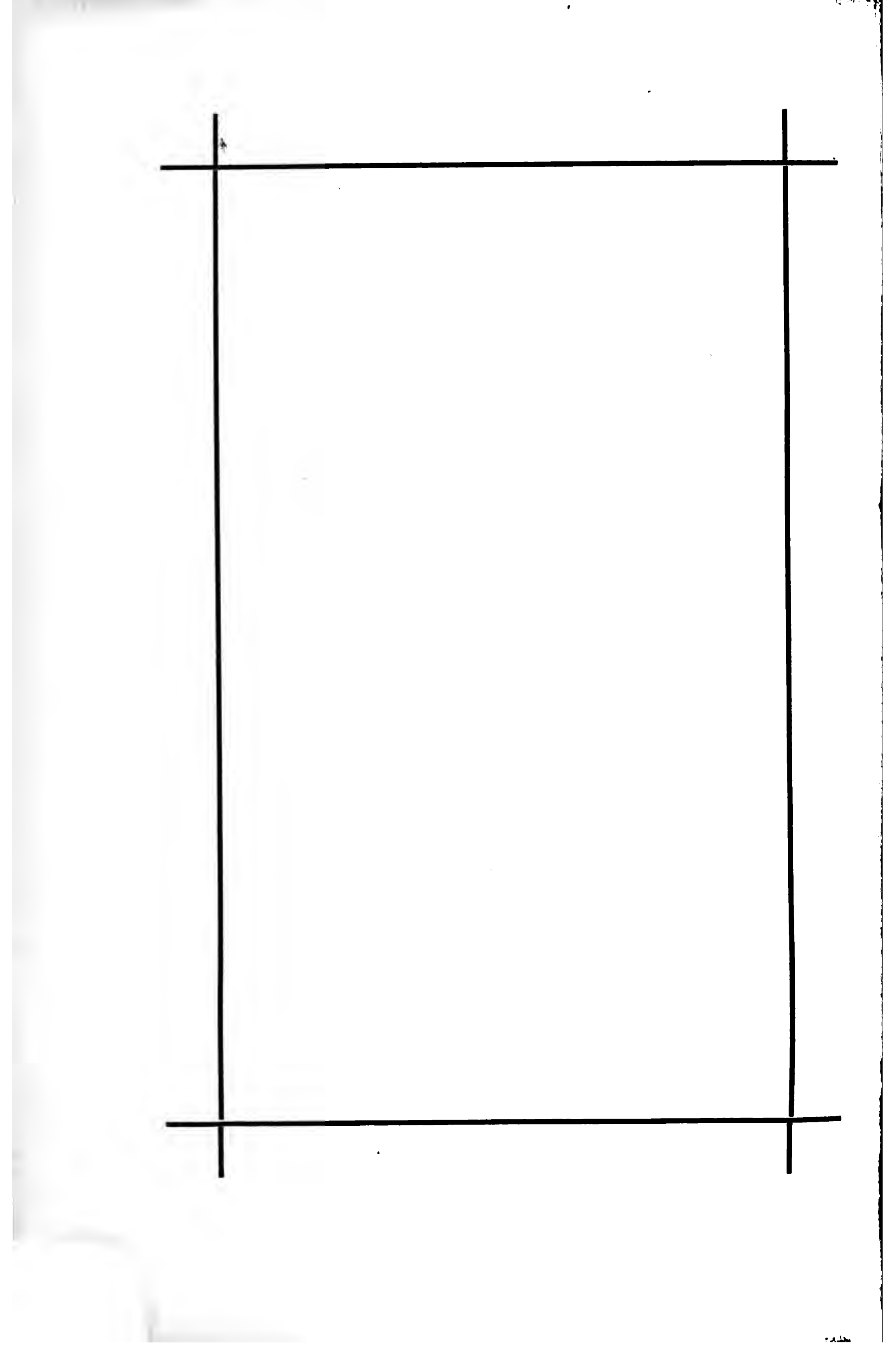
Marguerite de Parme était la troisième des femmes éminentes qui avaient gouverné les Pays-Bas depuis le commencement de ce siècle. Sans avoir l'intelligence élevée de Marguerite d'Autriche, ni la vaillance de Marie de Hongrie, elle s'était signalée par des qualités très remarquables et singulièrement appropriées aux temps difficiles qui suivirent l'avènement de Philippe II. Sans louer en elle une dissimulation peut-être excessive, on peut néanmoins, à l'exemple de Grotius, lui attribuer une dextérité merveilleuse. Découragée et comme abattue par les premières manifestations des confédérés, elle profita avec une rare habileté des fautes de ses adversaires, redoublant d'énergie à mesure qu'ils s'affaiblissaient; elle détruisit l'union des seigneurs principaux, en désorganisant la confédération, triompha des sectaires, et finit par rétablir le catholicisme et ramener l'obéissance. C'est à ce moment là, alors que les troubles étaient apaisés, que la révolution paraissait domptée, que le duc d'Albe fit son entrée dans les Pays-Bas.

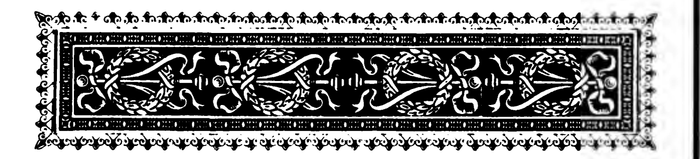
Mais la guerre aurait recommencé, même en admettant que la duchesse de Parme eût conservé la direction de nos provinces. Il y avait là un ambitieux qui voulait arriver au trône, fallût-il pour cela détruire l'unité des dix-sept provinces et les ruiner pour des siècles ! Le prince d'Orange voulait régner, cette passion chez lui s'accrut avec les progrès de l'hérésie, à la vue du mécontentement de presque tous les ordres de l'état et de

l'opportunité des circonstances... C'est cette ambition qui fut la cause véritable de cette atroce guerre. Le crime du prince d'Orange, comblé de bienfaits par Charles-Quint, fut, dit-on, un crime heureux, parce que la haine que l'on portait à ses ennemis lui servit d'excuse. Guillaume en commençant une guerre impie qui dura plus d'un siècle, commit, nous le répétons, un crime qu'on ne peut appeler heureux que parce qu'il fut couronné par le succès (1) !

(1) Voir notre *Histoire nationale*, t. XIV, pp. 358-361.







# CHAPITRE XI.

*Gouvernement du duc d'Albe. — Conseil des troubles. — Émigration. — Le prince d'Orange refuse de comparaître devant le conseil. — Recours aux armes. — Bataille d'Heyligerlée. — Mesures prises par le duc d'Albe. — Procès des comtes d'Egmont et de Hornes. — Jugement et exécution.*

Le courrier porteur de la permission royale accordée à Marguerite de résigner le gouvernement, avait remis au duc d'Albe sa nomination de capitaine-général des Pays-Bas. Ce titre le plaçait au-dessus de toutes les autorités existantes, et il montra bientôt qu'il était disposé à user de cette prérogative, dans toute son étendue. Son premier soin avait été d'instituer un conseil des troubles, muni de pouvoirs extraordinaires, et chargé de rechercher les auteurs des désordres passés. Il composa ce tribunal de douze membres choisis pour la plupart

dans la magistrature des dix-sept provinces et parmi les juristes les plus distingués. Mais quelques Espagnols, introduits parmi ces magistrats, Vargas particulièrement, finirent par concentrer en eux seuls, pour ainsi dire, toute l'action du tribunal. Le duc s'était réservé les décisions ; le conseil faisait les informations, dirigeait les procédures, et donnait son avis. La rigueur que le conseil des troubles déploya dans l'exécution de son mandat lui fit donner par le peuple le nom de *conseil de sang*. Il avait envoyé des commissaires dans les provinces pour rechercher les suspects ; bientôt les prisons se remplirent de détenus. Tous les jugements étaient soumis au duc, après avoir été contrôlés par le conseil ; c'était lui qui décidait en dernier ressort. Les premières condamnations à mort furent prononcées à Valenciennes. Les commissaires du gouvernement étaient partout. A Gand, il n'y eut pas moins de cent quarante-sept personnes citées devant eux. Les arrestations devenaient chaque jour plus nombreuses. Toutes les personnes qui avaient quitté le pays furent condamnées en masse à l'exil perpétuel et à la confiscation de leurs biens.

L'émigration ne continuait pas moins dans des proportions toujours croissantes. On ne s'en apercevait que trop à la décadence du commerce et à la dépopulation des villes. Dans le nord, beaucoup d'exilés trouvèrent un asile au sein de la cité industrielle et commerciale d'Embden. A Gand, la plupart des maisons étaient vides ; il n'y avait pas, dit-on, dans cette cité, une famille qui n'eût

à pleurer quelqu'un des siens, mort ou en exil. Cet état de choses donna naissance à d'autres calamités non moins regrettables. Il se forma, à l'intérieur du pays, des bandes considérables qui prirent le nom de *gueux des bois*. Réfugiés dans les forêts, surtout dans celles de la Flandre occidentale, ces malheureux se répandaient de là dans les territoires voisins, tombaient à l'improviste sur les voyageurs, et de préférence sur les religieux et les prêtres, les dépouillaient et parfois même les tuaient. Non contents de cela, ils portèrent l'audace jusqu'à envahir et dévaster les églises et les monastères. Le gouverneur-général fut obligé d'envoyer des forces imposantes contre ces bandits et de rendre chaque district responsable des dommages exercés sur les propriétés dans les limites de son territoire.

Un des premiers actes du conseil des troubles avait été de sommer le prince d'Orange et les seigneurs qui partageaient son exil, de se présenter pour répondre aux charges articulées contre eux. Cette citation fut faite à son de trompe à Bruxelles ainsi qu'à Bréda, dont Guillaume était seigneur; elle fut ensuite affichée à la porte de l'église principale de chacune de ces deux villes. Le prince fit à cette sommation une réponse qui fut imprimée et répandue au loin. Dans cette réponse, il déniait au duc d'Albe le pouvoir de prononcer dans sa cause. Il avait droit, disait-il, comme chevalier de la Toison d'or, d'être jugé par ses pairs; et comme Brabançon, par ses concitoyens. Rien ne l'obligeait donc à comparaître devant un

tribunal incompétent, et de plus présidé par un homme qui s'était déclaré son ennemi personnel. Le 15 février 1568, le duc d'Albe faisait, au mépris des privilèges de l'université, enlever de Louvain le comte de Buren, fils aîné du Taciturne, et l'innocent jeune homme était embarqué pour l'Espagne.

Le chef de la maison de Nassau était résolu d'opposer la force à la force, et il en recherchait les moyens. Il était en correspondance avec les princes protestants d'Allèmagne, avec les chefs des Huguenots en France et avec le gouvernement d'Angleterre. Il reçut de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse des promesses de secours; des sommes considérables lui furent secrètement envoyées des Pays-Bas, et spécialement d'Anvers; les comtes de Culembourg, d'Hoogstraeten, son frère Louis de Nassau et les autres seigneurs de son entourage contribuèrent aux frais de l'armement, autant que le permettait leur fortune ébréchée; lui-même mit en gage ses joyaux, et convertit en monnaie son argenterie. A l'aide de tous ces sacrifices, une armée assez nombreuse fut réunie avant la fin d'avril. Cette armée était composée des éléments les plus hétérogènes; on y comptait à la fois des mercenaires allemands, des Huguenots français et des exilés flamands. Ceux-ci étaient pleins d'ardeur, mais ignorants du métier des armes et pour la plupart incapables de se mesurer avec les vétérans espagnols.

Avant d'entrer en campagne, Guillaume publia un manifeste. « Ce n'est point, dit-il, contre le roi d'Espagne

qu'il prend les armes, mais il veut renverser l'horrible tyrannie du duc d'Albe. »

Le plan du Taciturne était d'attaquer sur plusieurs points à la fois afin de partager l'attention du duc et de provoquer une insurrection générale dans les provinces. L'armée fut divisée en quatre corps dont le premier devait pénétrer dans la Gueldre, le second dans l'Artois, et le troisième par le Nord dans les provinces de Frise et de Groeningue ; Guillaume lui-même à la tête du quatrième corps devait marcher directement sur le Brabant. En attendant, il avait établi son quartier-général dans le voisinage de Clèves, réunissant là des forces nouvelles, et prêt à soutenir au besoin les trois premières divisions de son armée, qui devaient commencer l'attaque.

Le comte d'Hoogstraeten qui commandait le premier corps se rencontra avec un des meilleurs lieutenants du duc, Sanche d'Avila ; il essuya une défaite complète et ne parvint à rejoindre son chef qu'avec peu de soldats. Le corps destiné à opérer dans l'Artois mit bas les armes devant les forces que Charles IX lui opposa, et leur chef fut pris et mis à mort.

L'expédition du comte Louis de Nassau eut un résultat plus heureux. La province de Groeningue était défendue par son gouverneur, le comte d'Arenberg, vieil et brave officier formé à l'art de la guerre sous Charles-Quint, et respecté de tous comme un des derniers types de la bravoure chevaleresque. Toute sa force consistait dans son infanterie espagnole, il manquait de cavalerie et attendait

le comte de Meghen qui devait lui en amener, et qui n'était plus qu'à une journée de marche de son arrière-garde, lorsqu'il se vit en présence de Louis de Nassau. Celui-ci occupait une position des plus fortes. Son arrière-garde, couverte par un bois épais, était établie près de l'abbaye d'Heyligerlée, qui donna son nom à la bataille; sur le devant un talus séparait l'armée d'un marais qui s'étendait au loin. A gauche, l'infanterie était en partie abritée par une colline contre le feu des Espagnols; la cavalerie sous les ordres d'Adolphe de Nassau, autre frère plus jeune du Taciturne, se tenait prête à prendre l'ennemi en flanc. Le comte d'Arenberg avait trop d'expérience pour risquer le combat dans ces conditions, mais les vétérans espagnols demandèrent à grands cris d'être menés à l'attaque, sans épargner à leur chef flamand le reproche de trahison. « Je vous montrerai, dit d'Arenberg, si je suis un traître, » et se plaçant à leur tête, il marcha en avant. Protégés d'abord par leur artillerie, les Espagnols ne tardèrent pas à s'embourber dans le marais, et lorsqu'après de longs et pénibles efforts ils eurent gagné un terrain plus solide, épuisés de fatigue et en désordre ils eurent devant eux des troupes fraîches et pleines d'ardeur. Ils ne se maintinrent pas moins pendant quelque temps, mais bientôt chargés de front et de côté dans un étroit espace, ils finirent par se débander. Leur vaillant général s'efforça vainement de les rallier, il tomba après avoir eu son cheval tué sous lui. La défaite fut complète. Les Espagnols laissèrent seize cents morts

sur le champ de bataille, neuf canons, la caisse de l'armée et une grande quantité de munitions et de bagages. La joie des vainqueurs fut troublée par la mort d'Adolphe de Nassau, tué à la tête de sa cavalerie. La bataille avait eu lieu le 23 mai 1568. Le lendemain arriva le comte de Meghen, trop tard pour vaincre, mais non pour enlever à l'ennemi le fruit de sa victoire. Par une marche rapide, il parvint à entrer dans Groeningue, et sauva ainsi cette place importante.

La nouvelle de la bataille d'Heyligerlée causa une profonde sensation dans le pays et jeta le duc d'Albe dans une grande agitation d'esprit. Il s'alarmait à la pensée des conséquences désastreuses, que devait produire un si étonnant succès obtenu par les rebelles, au commencement même de la lutte. Pour prévenir un pareil malheur, il résolut avec son énergie habituelle de rassembler ses forces et de marcher lui-même contre l'ennemi. Mais il jugea nécessaire, avant d'entrer en campagne, de frapper l'opinion publique par quelques mesures rigoureuses et éclatantes. Le 28 mai, il rendit un jugement contre le prince d'Orange, son frère Louis et les seigneurs qui les accompagnaient. Tous étaient déclarés coupables d'avoir porté les armes contre le roi, et en conséquence condamnés au bannissement perpétuel et à la confiscation de leurs biens. Il ordonna ensuite la démolition de l'hôtel de Culembourg, qu'il avait lui-même habité avant le départ de la gouvernante, et où s'étaient tenues les premières réunions des gueux. Dix-neuf personnes, de haut rang

pour la plupart, détenues au château de Vilvorde, furent jugées immédiatement, transférées à Bruxelles, et exécutées publiquement le 1er juin sur la place du Sablon. Les exécutions continuèrent le lendemain et le surlendemain. Parmi ceux qui moururent le troisième jour, on remarquait le sire de Backerzeele, secrétaire intime du comte d'Egmont.

Une expiation bien plus propre à répandre la terreur et la consternation se préparait. Le 12 septembre 1567, le procès des comtes d'Egmont et de Hornes avait commencé à s'instruire à Gand. Depuis ce moment les plus grands efforts se faisaient pour intéresser le roi en faveur des deux prisonniers. La femme du comte d'Egmont, Sabine, sœur de l'électeur de Bavière, princesse qui avait fait l'ornement de la cour de Bruxelles par son haut rang, ses qualités personnelles et l'innocence de sa vie, s'y employait avec le plus touchant dévouement. Mère de onze enfants encore en bas-âge et tombés avec elle du faîte des honneurs et des richesses dans le plus triste abandon, elle était l'objet de la commisération générale. La pauvre femme avait touché le cœur du duc d'Albe lui-même. Elle faisait des démarches partout; elle s'adressa à l'empereur Maximilien II et à plusieurs princes d'Allemagne, les suppliant d'intervenir pour que la cause de son mari fût renvoyée devant un tribunal composé des chevaliers de la Toison d'or. Un jurisconsulte éminent, Nicolas de Landas, adressa un mémoire au roi pour établir le bien fondé de cette demande. Les comtes de Mansfeld et de

Berlaymont plaidèrent la même cause auprès de Philippe. Granvelle lui-même, et ce fait honore singulièrement sa mémoire, oubliant qu'il était redevable de sa disgrâce au comte d'Egmont plus qu'à tout autre, invoqua la clémence royale en faveur du comte. Il rappelait le glorieux passé de l'accusé, et déclarait que, si celui-ci s'était égaré depuis, la faute en était plus à d'autres qu'à lui. Démarches, prières, raisonnement, tout fut inutile. Philippe ordonna au duc d'Albe de hâter la marche du procès, disant qu'il importait avant tout que la lumière apparût éclatante au monde entier.

L'acte d'accusation contre d'Egmont était rédigé avant la fin de décembre. Il contenait quatre-vingt-dix chefs dont les deux principaux étaient d'avoir conspiré avec le prince d'Orange et les seigneurs bannis pour le renversement de l'autorité du roi, et d'avoir refusé son concours pour la répression des sectaires, voire même d'avoir autorisé leurs réunions publiques et la célébration des rites de leur culte. Ce document fut communiqué au comte le 29 décembre avec injonction de préparer sa défense. Il commença par s'y refuser nettement, prétendant qu'il n'était justiciable que du tribunal des chevaliers de la Toison d'or; mais menacé d'être jugé par contumace, il consentit à présenter sa défense, tout en protestant formellement contre l'illégalité de la procédure. L'acte d'accusation formulé contre le comte de Hornes renfermait trente-sept chefs séparés, à peu près les mêmes pour le fond que ceux de l'acte précédent. Après avoir refusé plus

résolument que son ami, il consentit comme lui, et sous les mêmes réserves, à se défendre. Sur les représentations des prisonniers, le duc leur avait permis de se choisir un conseil, et ils furent assistés chacun par cinq juristes des plus distingués du pays. Dans des écrits longuement raisonnés, les défenseurs développèrent les moyens de défense déjà présentés par les accusés eux-mêmes, relevant une à une les accusations portées contre eux. La défense appuyait principalement sur la loyauté des accusés et la nécessité des temps. En attendant, elle faisait tout ce qui était en elle pour que la cause fût portée devant les chevaliers de la Toison d'or. On était arrivé à la fin de mai, et le duc d'Albe se préparait à se rendre lui-même sur le théâtre de la guerre. Aucun délai n'était plus possible. Le 1er juin, un décret annonça que les débats étaient clos ; le lendemain matin, le conseil des troubles déclara les accusés coupables du crime de haute trahison et passibles de la peine capitale. Le duc approuva la sentence.

Le 3 juin 1568, un corps de trois mille hommes parti de Gand amena à Bruxelles les comtes d'Egmont et de Hornes. Les prisonniers passèrent la nuit à Termonde, et entrèrent le 4 au soir dans la capitale. Ils furent conduits au *Broodhuys,* édifice encore existant sur la Grand'-Place de Bruxelles et connu aussi sous le nom de *Maison du Roi.* Le duc d'Albe avait mandé, dans l'après-midi, Martin Rythovius, évêque d'Ypres, pour le charger de faire connaître son exécution prochaine au comte d'Egmont

et le préparer à mourir le lendemain. L'évêque, excellent homme et ami du comte d'Egmont, fut atterré de cette communication. Il se jeta aux pieds du duc, demandant grâce pour le prisonnier, et le suppliant, si la chose n'était pas possible, de lui accorder au moins plus de temps pour cette préparation à la mort. Mais l'Espagnol le rudoyant lui répondit qu'il ne l'avait point fait venir pour mettre obstacle à l'exécution de la loi, mais simplement pour consoler le condamné et l'aider à faire une fin chrétienne. L'évêque, voyant l'inutilité de ses prières, se releva et se mit en devoir d'accomplir sa pénible mission.

Il était près de minuit quand le prélat pénétra dans la chambre funèbre. Le comte, accablé de fatigue, après la route qu'il avait faite ce jour-là, dormait profondément. On a dit que les deux seigneurs, en se voyant amenés à Bruxelles, s'étaient bercés de l'espoir que c'était pour y apprendre le dénouement de leur procès et leur acquittement. Quoi qu'il en soit, Egmont, éveillé en sursaut, parut peu préparé à recevoir la funeste nouvelle. Il pâlit affreusement aux paroles de l'évêque, et s'écria avec émotion : « C'est une terrible sentence. Je ne croyais pas que l'offense dont j'avais pu me rendre coupable envers Dieu ou le roi méritât un pareil châtiment. Ce n'est pas la mort, notre lot à tous, que je crains, mais j'ai peur du déshonneur. J'espère toutefois que mes souffrances seront une expiation suffisante de mes fautes, et que ma famille innocente ne sera pas enveloppée dans ma ruine par la confiscation de mes biens. » Après une pause, il ajouta : « Puisque

c'est la volonté de Dieu et de Sa Majesté que je meure, j'accepterai la mort avec patience. » Il demanda à l'évêque s'il n'y avait plus d'espoir, et celui-ci ayant répondu : non, aucun, il voulut se préparer immédiatement à cette heure solennelle, qui ne devait pas tarder à sonner.

Il se leva et s'habilla en hâte, se confessa et exprima le désir d'entendre la messe et de recevoir la communion. L'évèque se mit en devoir de satisfaire ce pieux désir, récita son office et offrit le saint sacrifice, pendant lequel le comte communia avec une grande dévotion. Il manifestait le plus grand repentir de ses fautes, et il désira savoir du prélat la prière à laquelle il pourrait le mieux recourir pour se fortifier au moment suprême. L'évêque lui indiqua la prière que le Sauveur lui-même avait enseignée à ses disciples, et le laissa s'abandonner à toute l'ardeur de sa dévotion. Une foule de tendres souvenirs vinrent alors se presser dans son esprit; les images de sa femme et de ses enfants se représentaient sans cesse à son imagination. Le bon évêque, multipliant ses affectueuses observations, était obligé de le rappeler continuellement à lui-même. Le comte demanda s'il ne ferait pas bien de dire quelques mots du haut de l'échafaud, pour l'édification du peuple. Le prélat l'en dissuada, en lui représentant qu'il se ferait difficilement entendre, et que la foule, dans l'état d'irritation où étaient les esprits, pourrait mal interpréter ce qu'il lui dirait pour son bien.

Ayant mis ordre à sa conscience, le comte demanda du papier et écrivit une lettre à sa femme, qu'il n'avait plus

revue depuis son arrestation, et lui fit avec effusion ses derniers adieux. Il écrivit une seconde lettre, en français, au roi. Cette lettre nous a été conservée, et on ne la lira pas sans une vive émotion : « Sire, j'ay entendu ce matin la sentence qu'il a pleu à Vostre Majesté faire décréter contre moi, et combien que jamais mon intention n'a esté de rien traicter ni faire contre la personne ni le service de Vostre Majesté, ni contre nostre vraye, anchienne et catholique religion, si est-ce que je prens en patience ce qu'il plaict à mon bon Dieu de m'envoyer. Et si j'ay durant ces troubles conseillé ou permis de faire quelque chose qui semble autre, ce a esté toujours avec une vraye et bonne intention au service de Dieu et de Vostre Majesté, et pour la nécessité du temps. Pourquoy je prie Vostre Majesté me le pardonner et avoir pitié de ma pauvre femme et enffans et serviteurs, vous souvenant de mes services passez. Et sur cest espoir m'en vais recommander à la miséricorde de Dieu. — De Bruxelles, prest à morir, ce V de juing l'an 1568. — De Vostre Majesté très humble et léal vassal et serviteur, Lamoral d'Egmont. » Il remit cette lettre à l'évèque avec une bague qu'il avait au doigt, et que Philippe lui avait donnée jadis.

Tous ces arrangements pris, il commença à trouver bien long le temps qui le séparait encore de l'heure fatale ; il se plaignait d'un retard qui prolongeait en quelque sorte son agonie. Enfin, vers onze heures, il vit entrer dans sa chambre le mestre de camp don Juan Romero et le capitaine Salinas, suivis de soldats espagnols. Ceux-ci se dis-

posaient, selon l'usage, à lui lier les mains, mais le comte réclama, montra le collet de son pourpoint et de sa chemise coupés pour faciliter l'œuvre du bourreau, et conserva les mains libres sur sa promesse qu'il ne tenterait pas de résistance. Il se plaça ensuite entre l'évêque d'Ypres et don Juan Romero; il était vêtu d'une robe de damas cramoisi, recouverte d'un manteau espagnol à crépines d'or; ses hauts-de-chausse étaient en soie noire, et son chapeau, de la même étoffe, était garni de plumes blanches et noires.

Pendant que la funèbre procession s'avançait lentement, le comte récitait le psaume *miserere mei, Deus;* le bon évêque priait avec lui. Le régiment de Sicile et d'autres corps espagnols, formant vingt-deux enseignes, étaient rangés en bataille sur la place, autour d'un échafaud entièrement couvert de drap noir. Deux coussins de velours y étaient placés devant une petite table portant un crucifix d'argent sur un tapis noir. Sur les côtés se dressaient deux poteaux, terminés par une pointe de fer, qui indiquait l'usage auquel ils étaient destinés. Au bas de l'échafaud se tenait à cheval le prévôt de la cour, sa verge rouge à la main; le bourreau restait caché sous la plate-forme.

En ce jour, jour de deuil pour Bruxelles et pour la nation, tout travail avait cessé dans la capitale; les boutiques étaient fermées; les cloches de toutes les églises tintaient. La ville avait cet aspect de tristesse que donne le sentiment d'une calamité imminente. L'espace laissé libre par les soldats s'était bientôt rempli d'une foule de

spectateurs empressés; d'autres encombraient les fenêtres et les toits des maisons qui bordaient la Grand'Place, et dont quelques-unes, encore reconnaissables aujourd'hui à leur antique et gracieuse architecture, furent sans doute témoins du tragique spectacle que nous décrivons.

En traversant les rangs des soldats, le comte saluait les officiers, dont quelques-uns étaient ses anciens frères d'armes, d'une façon si affectueuse et avec un calme si plein de dignité, que la plupart ne pouvaient retenir leurs larmes. L'évêque seul gravit, avec lui, les degrés de l'échafaud; en y arrivant, l'infortuné général exprima le regret qu'il ne lui eût pas été permis de mourir en servant son roi et son pays. Alors, averti une dernière fois par Romero que tout espoir de grâce était perdu, il s'agenouilla sur l'un des coussins, ayant l'évêque à côté de lui à genoux sur l'autre coussin, et se mit à prier avec ferveur. Les yeux levés vers le ciel, il implorait la miséricorde divine avec une telle ardeur et à si haute voix, que les assistants pouvaient l'entendre distinctement. Le prélat, profondément ému, lui mit dans les mains le crucifix d'argent, que le comte embrassa à plusieurs reprises; ensuite, ayant reçu l'absolution une dernière fois, il se leva et fit signe à l'évêque de se retirer. Il ôta sa robe et son manteau; s'agenouillant de nouveau, il tira sur ses yeux un bonnet de soie qu'il avait apporté à cet effet, et prononçant les mots : « *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains,* » il attendit la mort avec calme.

En cet instant, les sourds murmures qui montaient par

intervalles dans la foule éplorée, cessèrent, et il se fit un profond silence. Alors seulement le bourreau, apparaissant sur l'échafaud, s'approcha de la victime et d'un seul coup lui détacha la tête des épaules. Un cri d'horreur s'échappa de l'assistance; plusieurs, n'écoutant que leur douleur, passèrent entre les rangs des soldats et trempèrent sans peur leurs mouchoirs dans le sang qui coulait de l'échafaud, soit pour conserver le souvenir de l'homme qu'ils aimaient, soit pour s'exciter à la vengeance. La tête fut ensuite plantée sur l'un des poteaux dressés aux extrémités de l'échafaud, tandis qu'un manteau jeté sur le cadavre le dérobait à la vue du public.

Il était près de midi, quand vint le tour du comte de Hornes. Celui-ci était accompagné du curé de la Chapelle, qui avait reçu ses derniers aveux, après l'avoir amené, non sans quelque résistance, à accepter son sort en chrétien. Il ne paraissait nullement frappé de la vue de l'appareil de mort; et il renouvela la déclaration que « si souvent qu'il eût péché contre son Créateur, il n'avait jamais, à sa connaissance, commis une offense envers le roi. » Apercevant le drap qui recouvrait les restes sanglants du comte d'Egmont, il demanda si c'était-là le cadavre de son ami; sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il prononça en castillan quelques mots non entendus. Il pria ensuite la foule de lui pardonner, s'il s'y trouvait quelqu'un qu'il eût jamais offensé, se recommanda chaleureusement à ses prières, et reçut le coup fatal en priant lui-même. Les têtes des deux comtes restèrent exposées trois

heures aux yeux de la multitude; on les enleva ensuite et elles furent déposées avec les corps dans des cercueils de plomb qu'on transporta directement, celui du comte d'Egmont à l'église de Sainte-Claire, et celui de son ami à Sainte-Gudule.

Ainsi périrent ensemble de la main du bourreau, ces deux infortunés seigneurs, qui par leur rang, leur fortune et leur caractère personnel, étaient les plus illustres victimes que l'on pût choisir dans les Pays-Bas. Tous deux avaient autrefois joui de la faveur de Charles-Quint; tous deux avaient occupé, sous le fils de l'empereur, les plus importantes fonctions de l'état. Le plus âgé, Philippe de Montmorency, comte de Hornes, descendait de l'ancienne famille de Montmorency de France. Outre sa haute position, comme amiral des Pays-Bas, il avait été gouverneur des provinces de Gueldre et de Zutphen, était conseiller d'état et avait été créé par l'empereur chevalier de la Toison d'or. Ses biens étaient loin d'égaler ceux du comte d'Egmont; cependant leur confiscation fournit d'utiles ressources au trésor épuisé du duc d'Albe.

Au regard de la renommée militaire, le comte de Hornes était totalement éclipsé par son ami. Lamoral, comte d'Egmont, avait hérité de sa mère la principauté de Gavre, sur l'Escaut, non loin de Gand; il préférait à son titre de prince le nom plus modeste de comte d'Egmont, qui lui venait, en ligne paternelle, d'aïeux qui avaient régné dans le duché de Gueldre. Les riches espérances qu'il donna de bonne heure et son rang élevé atti-

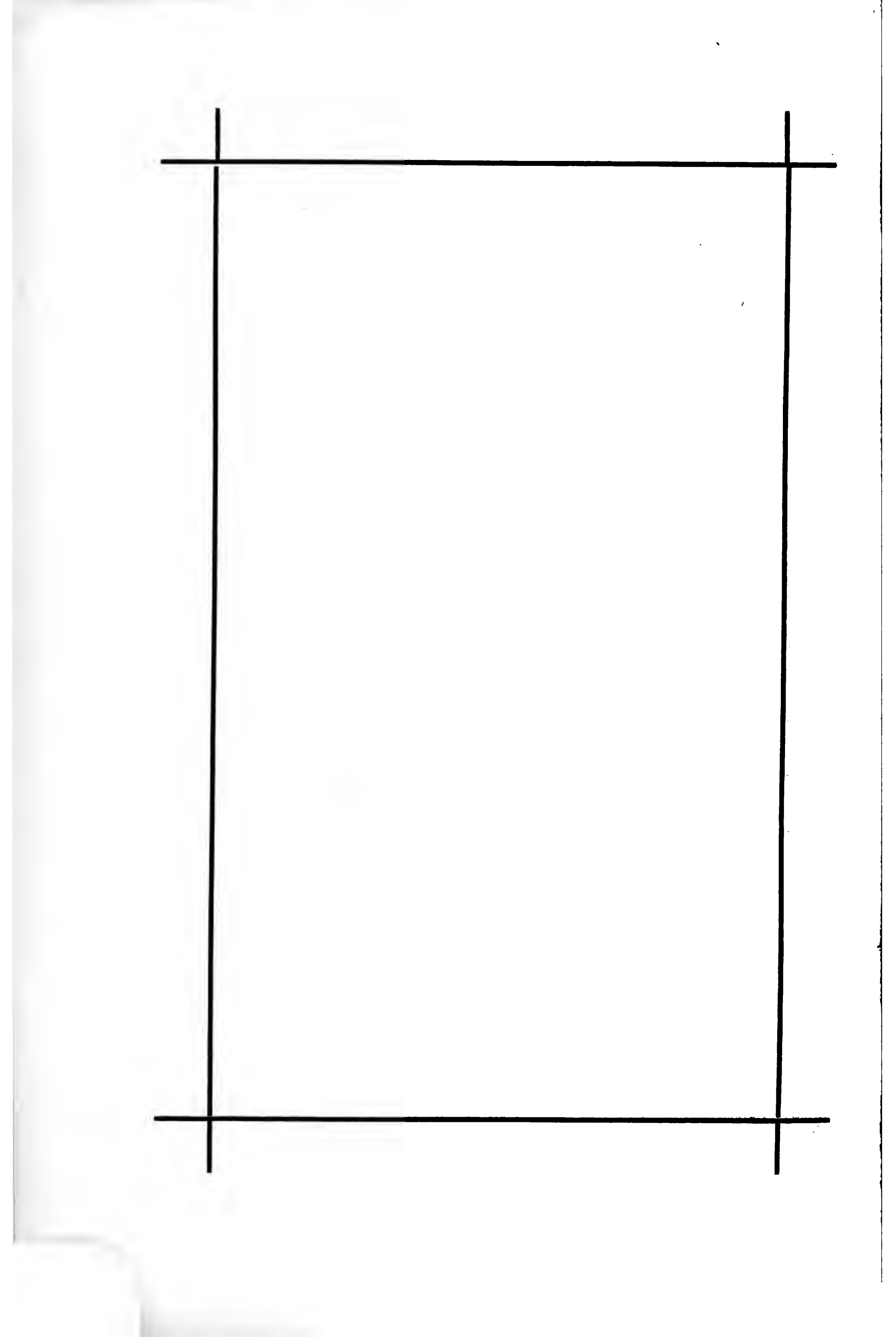
rèrent sur lui l'attention de l'empereur, qui honora de sa présence, en 1544, le mariage du comte avec Sabine, comtesse palatine de Bavière. En 1546, à peine âgé de vingt-quatre ans, il fut créé chevalier de la Toison d'or, le jour même où, par une singulière coïncidence, cet honneur était conféré au duc d'Albe. Philippe, à son avènement au trône, l'éleva à la dignité de conseiller d'état, et le nomma gouverneur des importantes provinces d'Artois et de Flandre. Mais tout cet éclat fut effacé devant celui des deux victoires, qui imprimèrent aux armes de la France le plus cruel affront qu'elles eussent subi depuis la défaite de Pavie. « J'ai vu, disait l'ambassadeur français, témoin de l'exécution du comte d'Egmont, j'ai vu tomber la tête de l'homme qui deux fois a fait trembler la France. »

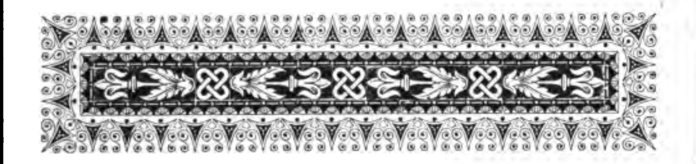
A l'origine des troubles, le comte s'était montré, à côté du prince d'Orange, au premier rang des mécontents. Sa généreuse sympathie pour les maux de ses compatriotes avait inspiré, plutôt qu'un principe d'action bien raisonné, en cette occurence, un plan de conduite dont, il ne calculait pas, comme Guillaume, les conséquences. Lorsque celles-ci se produisirent, il n'y était pas préparé; on eût dit d'un maladroit magicien, qui n'a ni la force de calmer la tempête qu'il a soulevée. ni le courage de l'affronter. Il était travaillé par des influences opposées : ses profonds sentiments de fidélité au roi, son ferme attachement à la foi catholique le détournaient du mouvement populaire. Les forces contraires qui lui donnaient l'impulsion se neutralisèrent l'une par l'autre; au lieu de suivre, comme son ami

Guillaume d'Orange, une ligne de conduite bien tracée, il parut faible et vacillant. Il hésita, quand il eut fallu agir ; voyant l'orage grossir, il revint même sur ses pas et se livra à la merci du monarque qu'il avait offensé. Le prince comprenait mieux le caractère de son maitre et celui du ministre chargé d'exécuter ses ordres.

Nous n'admettons pas l'opinion de ceux qui ne voient dans l'infortuné comte d'Egmont qu'une victime innocente, immolée aux instincts féroces de Philippe II et du duc d'Albe; nous avouons ses torts et ses faiblesses. Mais nous n'oublions pas ses services, nous nous inclinons devant sa haute renommée militaire, nous éprouvons une vive sympathie pour sa nature expansive, franche et généreuse; nous y reconnaissons les grands traits du caractère national, et nous ne nous étonnons point de l'amour que lui avaient voué nos populations. Oui, il fut victime, mais d'évènements plus forts que lui, et nous regrettons profondément que la clémence du roi n'ait pas tempéré sa justice. Une sage politique le réclamait, et, si nous l'osons dire, il y avait là pour le pouvoir un devoir d'équité et de reconnaissance nationale. Aussi, le supplice du comte d'Egmont fit un tort immense à la cause espagnole : il parut excessif et cruel, parce qu'Egmont était aimé de la nation (1).

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, t. XIV, pp. 430-439.





# CHAPITRE XII.

*Le duc d'Albe bat Louis de Nassau à Gemminghen. — Il force le prince d'Orange à se retirer. — Embarras financiers. — Le vingtième et le dixième denier. — Résistance des états. — Ce système est remplacé par une contribution annuelle de deux millions de florins.*

Croyant avoir fait taire l'opposition par la terreur, le duc d'Albe s'empressa de prendre le commandement de l'armée, et de marcher sur la Frise pour enlever cette province à Louis de Nassau. Celui-ci, comptant peu sur ses mercenaires allemands, avait pris le parti de se retirer devant les troupes royales. Le duc le poursuivit et l'atteignit le 28 juillet 1568, près du village de Gemminghen. Louis de Nassau fut battu. Presque toute son armée resta sur le champ de bataille. Ceux qui échappèrent et Nassau lui-même durent leur salut à l'Ems qu'ils traver-

sèrent à la nage. Le duc ayant appris que le prince d'Orange était entré dans le Limbourg, revint à la hâte dans les provinces méridionales. Mais, au lieu de livrer bataille, comme le prince s'y attendait, il tint l'ennemi en échec jusqu'à ce que le manque de ressources eût contraint celui-ci à la retraite. Le duc excellait dans ces opérations lentes et savantes. Sa campagne contre le prince d'Orange est citée comme un chef-d'œuvre de l'art militaire. Repoussé du Brabant, le Taciturne voulut s'emparer de Liège, mais l'évêque, Gérard de Groesbeck, lui opposa une résistance opiniâtre, et sut faire respecter la neutralité de sa principauté par les deux belligérants. Le duc rentra triomphant à Bruxelles, au mois de janvier 1569, et pour éterniser la mémoire de ses succès, il se fit ériger une statue en bronze dans la nouvelle citadelle d'Anvers. Il y paraissait avec un air menaçant; la noblesse et le peuple étaient à ses pieds, et, sur le piédestal en marbre, était gravée une inscription fastueuse qui le représentait comme l'appui de la religion, le restaurateur de la paix et de la justice dans les Pays-Bas.

Cependant l'argent manquait dans les caisses du gouvernement. La construction de nouvelles forteresses à Anvers, à Flessingue, à Valenciennes, et l'entretien d'une armée qui s'élevait à plus de cinquante mille hommes avaient épuisé le trésor. Le duc d'Albe imagina alors le système d'impôts, connu sous le nom du centième, du vingtième et du dixième denier. Ce plan consistait à faire payer immédiatement la centième partie de la valeur de

toutes les propriétés mobilières et immobilières; puis pour l'avenir, à charge du vendeur, le vingtième du prix de la vente de tous les immeubles, et le dixième des biens meubles. Il résolut de soumettre ce projet aux états généraux, et les convoqua à Bruxelles pour le 19 mars 1569. L'assemblée se réunit le 21 dans la grande salle de la cour. Elle était fort nombreuse, et la Flandre seule y comptait plus de cent députés. A peine le projet fut-il connu dans le pays qu'il excita des murmures universels. Le duc eut besoin de recourir à la fois à l'artifice et aux menaces pour vaincre la résistance des états. Ceux-ci cédèrent, mais en déclarant que la levée du dixième et du vingtième denier entrainerait infailliblement la décadence totale de l'industrie et du commerce, la dépopulation des provinces et la ruine du pays. Viglius, dont le dévouement au roi était si connu, s'exprima dans le même sens avec la plus louable franchise. Le duc, craignant sans doute de pousser à bout tous les esprits, renonça pour le moment à la perception du nouvel impôt, et se contenta pour les deux années suivantes d'une contribution annuelle de deux millions de florins. Le produit du centième denier quand l'impôt fut perçu plus tard, dépassa huit cent mille florins dans le Brabant seulement, et l'on a prétendu que le gouvernement en avait tiré une somme totale de plus de sept millions. Jamais des charges aussi lourdes n'avaient pesé sur le pays.

Malgré tout ce qu'on vient de lire, il faut reconnaitre que Philippe II n'était pas cruel. Il s'est dépeint lui-même

dans cette phrase d'une de ses lettres adressée à la duchesse de Parme : « Pour l'inclination naturelle que j'ai toujours eue de traiter mes vassaux et sujets plus par voie d'amour et de clémence que de crainte et de rigueur, je me suis accommodé à tout ce qui m'a été possible, gardant ma conscience et obligation au service de Dieu, à la conservation de la sainte foi et de la république, sans autre respect quelconque de chose qui soit. » Croyant que le moment était venu de mettre fin aux châtiments et de rassurer les esprits, il avait envoyé au duc d'Albe un acte d'amnistie, c'est à dire, d'oubli du passé. Mais le duc trouva cet acte prématuré et en retarda la publication. Il le promulgua cependant avec une grande solennité à Anvers le 16 juillet 1570. Malheureusement les exceptions étaient nombreuses et ce pardon tardif et incomplet ne produisit pas l'effet qu'à Madrid on en attendait. Une foule de pamphlets, de chansons, d'images satiriques continuaient à circuler dans le pays, et maintenaient la haine et la résistance dans les esprits. Grâce aux calomnies et aux préjugés, grâce aussi aux fautes et aux maladresses du gouvernement, on prenait sa modération pour un leurre, et ses promesses pour des pièges tendus aux populations.

Les deux ans passés, il fut donné connaissance aux états des provinces que la perception des deux impôts du vingtième et du dixième denier, allait être rendue exécutoire. On s'attendait généralement à ne plus voir donner suite à ce système si mal accueilli dès l'origine, et cette nouvelle jeta le pays dans une stupeur et un malaise inex-

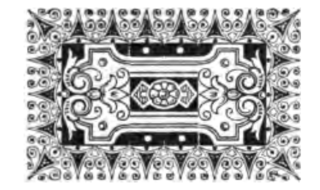
primable. Tous les états des provinces députèrent au duc pour lui faire des représentations, mais plaintes, observations, prières tout fut inutile. Les états de Flandre, en particulier, insistèrent à plusieurs reprises, et, la dernière fois, leurs députés étaient accompagnés des trois évêques et des trois grands baillis de la Flandre. « Il n'y avait, disaient-ils, âme ni personne, de quelque jugement, qualité ou condition qu'il fût, qui n'abhorrât le dixième et le vingtième. » Dans plusieurs villes, les boutiques furent fermées. A Bruxelles, les brasseurs refusaient de travailler; les meubles d'un bourgeois ayant été mis à l'encan pour résistance au collecteur du dixième, il ne se présenta aucun acquéreur. Au point où en étaient venues les choses, une révolte générale était imminente.

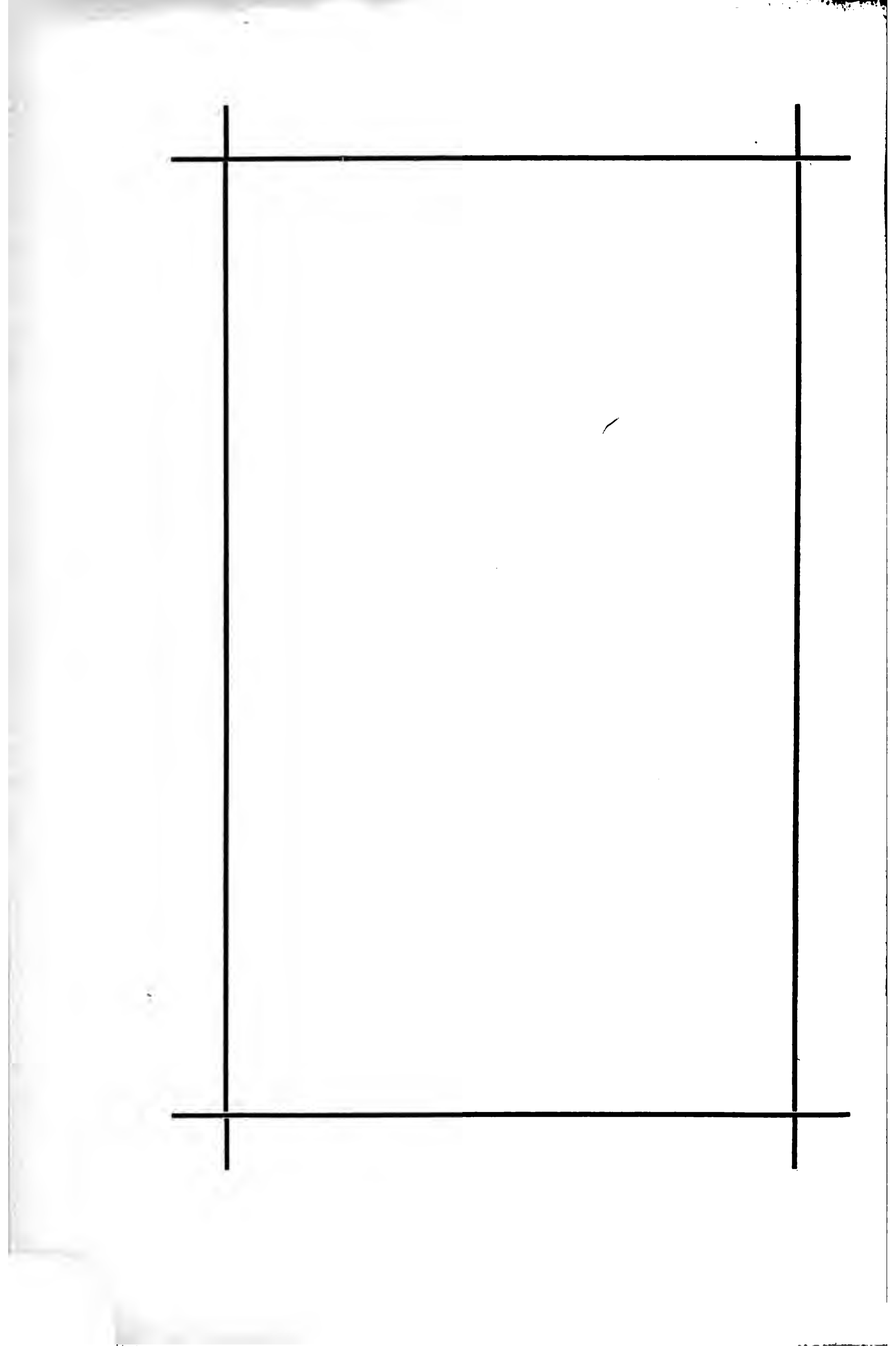
Dans cette extrémité, les états croyant devoir s'adresser au roi directement, résolurent d'envoyer des députés à Madrid, sans en avoir sollicité la permission du duc d'Albe, voire même à son insu. Ce furent ceux du Hainaut qui prirent l'initiative; leur exemple fut imité par les états d'Artois, puis par ceux de Lille, Douai et Orchies, enfin par les états de Flandre et de Brabant. Lorsque le duc eut connaissance de cette résolution, il s'en montra fort mécontent, et comme les députés des provinces wallonnes étaient déjà partis, il fit tout ce qu'il put pour retenir ceux du Brabant et de la Flandre, mais en vain. Philippe reçut les députés avec bienveillance, chaque députation eut une audience particulière. Enfin tous furent appelés auprès du roi, et il leur fut annoncé que sa majesté

« voulant user de sa bénignité et clémence accoutumée, pour le grand amour qu'elle portait à ses états, elle consentait que, avec les commissaires qui seraient nommés de sa part, se joignissent les députés desdits états, pour communiquer sur les moyens les plus propres à remplacer le dixième et le vingtième; que dans l'intervalle, elle voulait qu'il fût *supersédé* à la levée de ces deux impôts, à condition que les états fournissent deux millions de florins par an, comme ils avaient fait les années précédentes. » Le greffier des états de Brabant remercia le roi au nom de tous les députés et, le 7 juillet, ceux-ci eurent leur audience de congé. A cette audience, ils voulurent fléchir le genou et baiser la main du roi, mais celui-ci les releva et les embrassa. Les députés revinrent aux Pays-Bas pleins de reconnaissance pour les bontés dont le roi les avait comblés. Il avait donné des pensions à plusieurs d'entre eux; à d'autres, des titres de noblesse. Il avait voulu qu'ils vissent tous ses enfants, et visitassent ses palais et ses maisons de plaisance. Il les fit reconduire par ses propres galères, et les abbés de Parc et de Gembloux étant tombés malades à Madrid, il leur envoya son propre médecin.

Le roi avait compris que la présence du duc d'Albe n'était plus possible dans nos provinces. Il lui avait même désigné un successeur dans la personne du duc de Médina-Celi qui débarqua à l'Écluse le 11 juin 1572. Après l'éclatant désaveu infligé au gouverneur général, son rappel était devenu inévitable, et les états de Brabant n'avaient pas hésité à le provoquer. Les docteurs de la faculté de

théologie de Louvain se réunirent le 25 mai 1573 et résolurent en secret, et sous la foi du serment, de s'adresser au roi pour l'informer de la malheureuse situation des Pays-Bas et demander le remplacement du duc d'Albe par un gouverneur, en qui, disaient-ils, tout le monde puisse avoir confiance. Leur requête, pleine de respect pour la royauté, est empreinte cependant d'une franchise de langage, à laquelle les rois ne sont guère accoutumés. Malgré l'arrivée du duc de Médina-Céli, le duc d'Albe, en présence des graves évènements que nous allons raconter, n'avait pas cru devoir déposer le pouvoir, et il le garda jusqu'au 28 novembre 1573.







# CHAPITRE XIII.

*Le prince d'Orange, après son échec en Brabant. — Prise de la Briele. — Mons pris et repris. — Sièges de Zutphen, de Naarden et de Harlem. — Combat naval sur le Zuyderzée. — Le duc d'Albe renonce à ses fonctions de gouverneur-général.*

Après sa mauvaise campagne de 1568, le prince d'Orange s'était retiré en France, et s'y était mis en relation étroite avec les principaux chefs du protestantisme. L'un d'eux, Gaspard de Châtillon, sire de Coligny, avait été élevé au grade d'amiral de France par Henri II en 1552. Le parti protestant l'avait créé lieutenant-général; c'était un ami dévoué du Taciturne. Un jour, il fit remarquer à ce dernier que les Espagnols n'avaient pas de marine dans les Pays-Bas, et que c'était par mer qu'il y avait le plus d'avantage à les attaquer. Le prince comprit toute la portée de ce conseil. Il arma

des vaisseaux en corsaires, et en donna le commandement à Guillaume de la Marck, sire de Lumay, descendant du fameux Sanglier des Ardennes, ennemi fanatique et implacable des Espagnols. Ces pirates prirent le nom de *Gueux de mer*; c'était un ramassis de nobles émigrés, de marchands hollandais ou anversois, et de marins de la côte. Ils pillaient les vaisseaux qu'ils rencontraient en mer, et, remontant l'Escaut, ravageaient et brûlaient les couvents et les métairies; ils allaient ensuite vendre leur butin dans les ports d'Angleterre, où ils trouvaient à l'origine un refuge assuré. Le duc d'Albe s'en était plaint à la reine Élisabeth; celle-ci intima l'ordre à Lumay de s'éloigner avec ses vaisseaux, et lui interdit pour l'avenir l'accès des ports d'Angleterre.

Cette mesure eut un résultat fort inattendu. Lumay, forcé de se mettre en mer, sans trop savoir quelle direction prendre, fut poussé par le vent vers l'embouchure de l'Escaut. La flotille se composait de vingt-quatre bâtiments armés en course, et de deux navires de commerce surpris en route. Arrivé en face de la petite ville de la Briele, dans l'île de Voorn, où il n'y avait pas de garnison, Lumay y descendit, le 13 avril 1572, et s'en rendit maître. Il s'y fortifia à la hâte, et repoussa avec succès une attaque du comte de Boussu, gouverneur de la Hollande. La Briele devint bientôt un point de réunion pour les révoltés, et elle a toujours été considérée comme le berceau de l'état républicain, connu plus tard sous le nom de Provinces-Unies. La prise de cette ville, regardée comme la clef de

la Hollande, avait été le signal d'un soulèvement général dans le Nord des Pays-Bas. Toutes les villes de la Hollande et de la Zélande, à l'exception de Middelbourg et d'Amsterdam, se déclarèrent contre les Espagnols.

Le prince d'Orange, profitant de ce mouvement, rassembla à la hâte deux corps d'armée, dont l'un aux ordres du comte de Berg, entra dans l'Over-Yssel, tandis que l'autre, formé de vingt mille hommes et dont il s'était réservé le commandement, se jetait sur la Gueldre. Le duc d'Albe se préparait à marcher contre eux, lorsqu'il apprit une nouvelle qui lui fit changer son plan d'emblée. Le 25 mai 1572, Louis de Nassau, à la tête de cinq cents chevaux détachés pour opérer une diversion, était entré dans Mons aux cris de : « Liberté ! Liberté ! Plus d'impôts ! Plus de dixième denier ! » Le duc courut l'assiéger dans cette ville, et battit une troupe de protestants français qui s'étaient avancés pour le dégager. Mais, au même moment, le prince d'Orange pénétrait dans le Brabant, et traversait Malines, Louvain, Nivelles, Diest, Tirlemont, sans trouver de résistance nulle part. L'amiral de Coligny se préparait de son côté, dit-on, à entrer en Belgique avec ses Huguenots, et les Espagnols semblaient sur le point d'être enveloppés de toutes parts. Le massacre de la Saint-Barthélemi (1) changea la face des

(1) On nomme ainsi le massacre des protestants ordonné dans toute la France par Catherine de Médicis et Charles IX, et qui eut lieu le 24 août 1572, jour de la fête de saint Barthélemi. On varie sur le nombre des victimes depuis deux mille jusqu'à soixante

choses. Le 19 septembre, Louis de Nassau capitula et sortit de Mons avec armes et bagages. Le Taciturne licencia ses mercenaires, et fut accueilli par les états de Hollande et de Zélande comme un libérateur. L'insurrection avait fait de nouveaux progrès dans les provinces du Nord. En quatre mois, on était parvenu à réunir, dans le seul port de Flessingue, cent cinquante vaisseaux bien armés, montés par de bons marins, et capables de résister à toutes les forces de l'Espagne.

Après la reddition de Mons, l'armée royale s'était dirigée vers le nord. Chemin faisant, elle pilla la ville de Malines, où le prince d'Orange avait été reçu contre le gré du peuple. Elle traversa ensuite la Meuse et le Rhin, et alla investir la ville de Zutphen, capitale du comté de ce nom. Après un siège de quelques jours, la place fut emportée d'assaut et livrée à toute la fureur de la soldatesque. Le sort de Naarden, qui avait pris une part spéciale à la rebellion, ne fut pas moins terrible. Frédéric de Tolède, fils du gouverneur-général, après y être entré sans résistance, fit massacrer les habitants, mit le feu aux maisons et rasa les remparts. Cet acte cruel contribua singulièrement à augmenter la haine du nom espagnol. De là il conduisit l'armée devant Harlem, qui se défendit à outrance et ne se rendit qu'au bout de sept mois d'une résistance désespérée, le 14 juillet 1573. Ce siège avait coûté, dit-on,

mille. Il est avéré aujourd'hui, de la façon la plus authentique, que ce fait déplorable est dû à une inspiration purement politique, et que la religion y resta complètement étrangère.

dix mille hommes aux assaillants. Ceux-ci essuyèrent bientôt après une perte non moins sensible. Le duc avait fait équiper à Amsterdam douze forts vaisseaux et dix-huit d'une moindre grandeur; il en avait donné le commandement au comte Maximilien de Boussu. Un combat naval eut lieu sur le Zuyderzée, le 4 octobre, et tourna à l'avantage des insurgés. Le brave comte de Boussu, abandonné du reste de sa flotte, résista pendant vingt-huit heures sur le vaisseau amiral aux efforts des navires hollandais, mais entraîné par le flux sur un banc de sable, il se vit à la fin forcé d'amener son pavillon. Fait prisonnier, il fut échangé longtemps après contre Marnix de Sainte-Aldegonde, un des lieutenants du Taciturne, qui, surpris dans un combat à l'écluse de Maesland, allait être massacré, lorsqu'il s'avisa de crier que, si on lui laissait la vie sauve, le comte de Boussu serait rendu à la liberté (1).

Agité de sombres pressentiments par les menaces des troupes qui réclamaient sans cesse les arrérages de leur solde et par l'abandon où le laissait son maître dont il ne recevait plus que des secours tardifs et insuffisants, le duc d'Albe avait quitté furtivement la Hollande pour rentrer à Bruxelles. Tout commençait à lui devenir suspect, et en considérant le vide qui se faisait autour de sa personne et l'exaspération toujours croissante de toutes les classes de la nation contre son gouvernement de terreur et de sang, il comprit que l'heure de sa retraite avait sonné. Il devait

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, t. XVI, pp. 68-73.

se persuader en effet, ainsi que le fait observer Strada, qu'on ne peut que mériter de terribles reproches en transportant au milieu des affaires civiles le régime des batailles, et en voulant soumettre des peuples qui ont des droits et des libertés à la discipline et à l'obéissance passive des camps. Son sort étant marqué, il devait quitter les Pays-Bas et céder la place à un successeur plus modéré et moins sourd aux conseils de l'expérience, aux plaintes des populations épuisées et aux réclamations des hommes les plus sages et les plus fidèles au roi. N'ayant pu s'entendre une première fois, comme nous l'avons vu, avec le duc de Médina-Céli que Philippe lui avait adjoint, il demanda lui-même à être rappelé en Espagne.

Le roi désigna pour le remplacer don Louis de Zuniga y Requesens, commandeur de Saint-Jacques de Castille et gouverneur de Milan. Celui-ci s'étant rendu immédiatement à Bruxelles, le duc d'Albe lui remit le gouvernement en assemblée du conseil, le 28 novembre 1573, et partit secrètement pour l'Espagne le 18 décembre. Au commencement du mois de mars suivant, il débarqua à Barcelone; et le 30, vers dix heures du matin, il entra à Madrid. Pour écarter la foule, il avait mandé qu'il n'arriverait pas ce jour-là, de sorte qu'il était peu accompagné. A peine descendu chez le prieur don Antonio de Tolède, son beau-frère, il se mit en voiture et alla baiser les mains du roi qui lui fit bon accueil, et le reçut encore le lendemain matin avant de partir pour l'Escurial, où il se préparait à faire ses pâques. Mais le vieux capitaine ne put

obtenir que son neveu don Fadrique, chassé de la cour pour un délit commis jadis, vit cesser cet exil. Il fut en outre prescrit à Vargas, l'ancien président du conseil des troubles, de ne pas approcher de la résidence royale à moins de cinq lieues. L'ancien gouverneur des Pays-Bas reçut pour lui-même le conseil de se retirer dans sa maison d'Albe.

Le duc d'Albe, dit M. Moke, put reconnaitre à la fin combien il s'était trompé sur le caractère des Belges. Ses rigueurs, au lieu d'inspirer l'épouvante, n'avaient fait qu'indisposer davantage tous les esprits. Au lieu de déférence et de soumission, il ne trouva qu'opposition et ressentiment. L'argent et les munitions de guerre lui manquaient; aucun concours de volonté ne répondait à ses efforts, et, après avoir su vaincre, il ne recueillait aucun fruit de sa victoire. Il était impossible d'attendre de nouveaux secours du roi qui avait envoyé aux Pays-Bas, depuis quelques années, près de vingt-cinq millions de florins. Les domaines de la couronne étaient engagés, et le crédit épuisé. Philippe ne cachait point son désir de la paix, et son mécontentement contre ceux de ses ministres dont la présomption avait méprisé les obstacles que soulevait leur imprudence. Les états des provinces paraissaient imputer au gouverneur seul toutes les violences qui s'étaient commises; ils opposaient l'accueil bienveillant qu'avaient reçu leurs députés à la cour de Madrid à la morgue insolente avec laquelle le duc les traitait, et ayant découvert le discrédit où il était tombé dans l'esprit

du monarque, ils lui montraient un dédain muet, d'autant plus insupportable pour l'orgueilleux Espagnol que c'était en même temps un témoignage de sa faiblesse. L'arrivée de don Louis de Requesens à Bruxelles pour prendre le gouvernement des Pays-Bas était le signal d'un changement de système, et si l'on en croit quelques écrivains, le duc d'Albe lui-même en avait reconnu la nécessité. Il est certain qu'il avait sollicité sa retraite, et qu'il se montrait enfin péniblement affecté de cette colère publique dont il était l'objet. Le peu de succès de son administration et l'état presque désespéré des affaires dans les provinces devaient lui faire éprouver d'autant plus d'humiliation qu'il avait déployé plus d'orgueil. Cependant il retrouva toute sa force d'âme après avoir été honorablement accueilli par Philippe; et on assure qu'au lit de mort il protesta qu'il ne se reprochait aucune goutte du sang qu'il avait été obligé de répandre.





# CHAPITRE XIV.

*Prise de Middelbourg par les insurgés. — Requesens. — Victoire de Moockerheide. — Grave mutinerie des troupes espagnoles. — Siège de Leyde.*

Le nouveau gouverneur-général était un homme sage et modéré en même temps qu'un brave et habile capitaine. Quoiqu'il fût animé des intentions les plus pacifiques, il eut d'abord à s'occuper de la situation militaire qui était déplorable. Depuis deux ans, les insurgés tenaient Middelbourg assiégé. Un vaillant officier espagnol, Christophe de Mondragon, défendait la place, mais le manque de vivres allait la réduire aux abois. Requesens essaya de la ravitailler. Malheureusement les vaisseaux partis de Berg-op-Zoom dans cette vue furent détruits par Louis de Boisot, gentilhomme bruxellois, qui avait été nommé amiral de Hollande par les insurgés.

Avant qu'ils pussent opérer leur jonction avec ceux qui venaient d'Anvers dans le même but, Middelbourg fut obligé de se rendre, le 19 février 1574, et toute l'île de Walckeren tomba au pouvoir de l'insurrection.

Ce mauvais succès ne découragea point les troupes royales. Les deux frères du prince d'Orange, Louis et Henri de Nassau, arrivaient d'Allemagne avec onze ou douze mille hommes destinés à renforcer l'armée du prince. C'était à Nimègue qu'ils s'étaient donné rendez-vous. Mais don Sanche d'Avila, général formé à l'école du duc d'Albe, observait tous leurs mouvements. Profitant d'un moment où les soldats, aigris par les revers précédents, venaient de recevoir une partie de leur solde et montraient la meilleure volonté, ils passa brusquement la Meuse, et livra bataille aux insurgés, le 14 avril, sur la bruyère de Mook, non loin de Nimègue. Les deux frères du Taciturne furent battus complètement et restèrent eux-mêmes parmi les morts.

Longtemps déjà avant cette victoire les troupes espagnoles avaient mis le siège devant Leyde. Elles savaient par leurs espions que cette ville n'était pas suffisamment approvisionnée et que la garnison ne dépassait pas huit cents hommes.

Le gouverneur de la ville était un ancien confédéré de 1566, Georges de Montigny, seigneur de Noyelles, capitaine actif et courageux. Il était secondé par Jean Vander Douza, célèbre dans les lettres comme dans la politique, et par Pierre Vander Werf, dont le nom est plus généra-

lement connu encore. Vander Werf était né à Leyde, le 14 juin 1529, et n'avait que sept ans lorsque son père, qui exerçait la profession de mégissier, fut mis à mort comme anabaptiste. Proscrit lui-même en 1568, dépouillé de ses biens et menacé du dernier supplice, il s'attacha à la fortune du prince d'Orange et lui rendit dans l'exil d'importants services. Après avoir fait des collectes en Allemagne pour soutenir la cause des insurgés, il parcourut en 1570, au péril de sa vie, les principales villes de la Hollande, et y recueillit des sommes assez considérables. Vers la fin de l'année suivante, il s'était établi à Hambourg pour soutenir sa famille en se livrant au commerce, mais à la première nouvelle du soulèvement de 1571, il rejoignit à Dillembourg le prince d'Orange, qui l'envoya en Hollande. Il ne tarda pas à faire partie du magistrat de Leyde, qui se composait de l'écoutête, de huit échevins et de quatre bourgmestres. Lui et ses collègues surveillaient les ouvrages extérieurs et stimulaient les bourgeois armés qui secondaient la garnison.

Cependant les Espagnols tenaient la ville étroitement bloquée. Déjà les assiégés commençaient à souffrir de la disette, lorsque quelques barques envoyées sur la mer de Harlem le dernier jour de décembre 1573, ramenèrent un convoi de vivres. Le 20 janvier suivant, une sortie faite sur le chemin de La Haye mit les assiégés en possession de provisions considérables venant d'Amsterdam et destinées aux Espagnols. Toutefois ces provisions, quelque considérables qu'elles fussent, ne suffisaient point pour

faire vivre longtemps une population de quatorze mille habitants. Au mois de février, le pain ne se vendait plus publiquement et librement ; il était distribué en quantités déterminées par le magistrat. Un dénouement fatal semblait prochain, quand l'approche d'un adversaire redoutable força les Espagnols à lever leur camp. Ils s'éloignèrent de la ville bloquée depuis neuf semaines pour marcher au devant de Louis de Nassau ; les portes furent ouvertes le 25 mars.

Nous avons vu que Louis de Nassau succomba dans la bataille de Mook.

Durant la nuit même qui suivit le combat, les vieilles bandes espagnoles se mutinèrent. Déjà habituées à marchander leur dévouement, trop mal payé, il faut l'avouer, elles finirent par exécuter les menaces qu'elles avaient fait entendre plus d'une fois depuis la prise de Harlem. Quelques heures après la bataille de Mook, elles chassèrent leurs capitaines, que Requesens soupçonna avoir été d'intelligence avec elles, déchirèrent leurs drapeaux, mirent à leur tête un *electo* pris dans leurs rangs, et résolurent de marcher sur Anvers, où elles se feraient payer de gré ou de force. Anvers avait conservé, malgré les malheurs des temps, une haute renommée par ses richesses, et était resté l'entrepôt de toutes les provinces des Pays-Bas. Bientôt cette sédition se propagea parmi les autres troupes. Les hauts et les bas Allemands qui étaient en Hollande voulurent abandonner les digues et les forts dont ils avaient la garde. Les Espagnols qui

étaient à Utrecht ne voulaient plus retourner en Hollande. L'embarras de Requesens fut extrême. Sans un seul réal pour apaiser ses troupes, il se trouvait en face d'une sédition formidable, au moment même où il avait espéré poursuivre vigoureusement la guerre contre les rebelles, et obtenir des états généraux convoqués à Bruxelles pour le 1er mai des ressources qui lui permettraient de recouvrer au moins une partie de la Hollande. Dans son anxiété, il eut recours à quelques-uns des principaux marchands d'Anvers, mais ceux-ci ne se montrèrent pas très empressés et alléguèrent que l'argent n'affluait plus à la bourse.

Champagney, gouverneur d'Anvers, disposait pour la défense de cette riche métropole, de quatre compagnies du régiment des Wallons, dont il avait été colonel en 1573, et de quatre enseignes d'Allemands. Il pouvait avoir toute confiance dans les premiers, mais les autres n'étaient ni moins mécontents ni moins avides que les Espagnols. Le 19 avril, Champagney apprit la mutinerie des troupes victorieuses à Mook. Le lieutenant qui commandait au château d'Anvers, en l'absence de Sanche d'Avila, le fit avertir que ces vieilles bandes étaient déjà à Bois-le-Duc, et qu'elles arriveraient bientôt sous les murailles d'Anvers. Champagney répondit que, s'il était secondé par le château, il saurait bien défendre aux mutins l'entrée de la ville. Mais le messager ne lui cacha point que la garnison espagnole du château était plutôt disposée à appuyer les vétérans de sa nation. Champagney s'empressa de transmettre

ces informations au grand commandeur qui était à Bruxelles. Il ordonna en même temps de fermer la plus grande partie des portes d'Anvers, chargea les Wallons de surveiller les abords du château, défendit de loger dans la ville les soldats espagnols, et enjoignit aux bourgmestres, en leur qualité de chefs des Gildes et des confréries, de tenir ces milices bourgeoises toujours prêtes à prendre les armes.

Le 22, vers onze heures du matin, Sanche d'Avila, escorté d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, se fit ouvrir la porte de Saint-Georges et entra dans le château. Les soldats de son escorte se répandirent dans les rues voisines, traînant les drapeaux pris à la bataille de Mook, célébrant leur victoire au son des trompettes, et annonçant que cinq mille Espagnols les suivaient et arriveraient la nuit suivante ou le lendemain. Champagney envoyait messagers sur messagers à Requesens. Deux capitaines de son régiment allèrent féliciter de sa part Sanche d'Avila, l'avertir de la connivence présumée de la garnison du château avec les mutins, et lui demander quelques affûts. Le général espagnol répondit avec hauteur que Champagney n'avait point à se mêler de son château, et que, quant à l'artillerie, il fallait l'employer contre le prince d'Orange et non contre les serviteurs du roi.

Requesens crut que sa présence suffirait pour empêcher les mutins d'entrer de force dans Anvers. Il y arriva donc sans troupes, sans escorte. Champagney lui conseilla d'occuper immédiatement le château. Mais Chiappin Vi-

telli, qui était présent, mit en doute que la garnison voulût recevoir le gouverneur-général. Tandis que Champagney protestait contre une pareille supposition, Requesens réfléchissait. Il finit par donner raison au marquis Vitelli. Alors Champagney demanda qu'il lui fût au moins permis d'établir des retranchements sur l'esplanade, entre la citadelle et la ville. Requesens s'y opposa encore en disant qu'il ne fallait pas que le gouverneur de la ville enseignât le moyen de rendre le château inutile.

L'alarme était grande à Anvers. Une foule de personnes, craignant que les mutins ne livrassent la ville au pillage, fuyaient avec les objets les plus précieux qu'elles avaient pu emporter. Requesens continuait à penser que, lui présent, les mutins n'oseraient réaliser leurs menaces. Sanche d'Avila fut envoyé au devant d'eux pour tâcher de les arrêter et de les apaiser par de bonnes paroles; mais ils ne tinrent aucun compte de ses exhortations. On était alors dans la matinée du 26. Requesens, toujours confiant, ordonna à Champagney de faire en sorte que les Wallons ne prissent pas l'offensive, et l'envoya à l'hôtel de ville pour solliciter du magistrat un prêt de deux cent mille écus. A onze heures, les mutins conduits par Sanche d'Avila qu'ils avaient forcé de leur servir de guide parurent aux abords de la citadelle et atteignirent l'esplanade sans rencontrer aucune résistance. Requesens put voir de ses yeux les soldats du château contempler du haut des boulevards, en spectateurs impassibles, le défilé des mutins,

sans leur envoyer ni un coup de canon, ni un coup d'arquebuse.

Les Wallons, qui étaient de garde aux murailles de la ville, voulaient au contraire, s'opposer à cette agression; mais Requesens leur fit intimer la défense de tirer. Champagney, sans se préoccuper de cette défense, fit mettre une compagnie en bataille sur la plaine et lui commanda d'attaquer l'avant-garde des envahisseurs. Mais Requesens accourut, il ordonna au gouverneur d'Anvers et à ses gens de se retirer. Champagney dut obéir aux ordres du lieutenant du roi et faire évacuer l'esplanade par les Wallons qu'il commandait. Les Espagnols s'avancèrent alors dans la plaine et s'y établirent militairement. Requesens leur ayant fait annoncer son intention d'aller leur parler pour savoir ce qu'ils voulaient, ils répondirent qu'ils l'écouteraient après l'arrivée de leur arrière-garde. Le commandeur se tenait à proximité, et attendit en vain pendant quatre heures. Quand les mutins eurent pris toutes leurs dispositions, au lieu de l'entendre comme ils l'avaient promis, ils se mirent en marche, au cri de *dineros y Walones fuora* (Argent et les Wallons dehors). Ils étaient au nombre de trois mille environ.

Requesens logeait sur la place de Meir. Ils s'y rendirent, tambour battant, et en continuant leurs imprécations contre Champagney et les Wallons. Ceux-ci, sous le commandement de leur vaillant chef, s'étaient retirés dans la nouvelle ville, s'étaient emparés de la maison hanséatique, et protégés pour quelques bateaux pourvus d'ar-

tillerie, ils se préparaient à une vigoureuse défense dans le cas où ils seraient attaqués. Les autres n'y pensaient pas. Installés, tout en armes, sur la place de Meir, ils y attendaient le commandeur. Requesens, à cheval, vint se placer au milieu d'eux et fit appeler leur *electo-mayor* et ses conseillers. Ceux-ci venus, il leur adressa un discours grave et éloquent pour les ramener à leur devoir, s'efforçant de leur persuader de sortir de la ville et de se loger dans les faubourgs. Il leur demanda ensuite leurs comptes, promettant de les faire vérifier et de payer le plus tôt possible ce qui leur était dû, avec assurance de pardon. Accompagné de Sanche d'Avila, il traversa quatre fois les rangs, parlant à tous les soldats indistinctement. Il avait été accueilli par quelques marques de respect et de sympathie, mais la réponse était toujours la même : *Dineros y Walones fuora !*

A peine Requesens les avait-il quittés qu'ils s'avancèrent vers le marché, occupèrent l'hôtel de ville, puis entrèrent dans les maisons les plus voisines, dix, douze, vingt à la fois. Il y en eut quarante chez les bourgmestres. Ils se faisaient régaler à discrétion, ne voulant boire que du vin, et exigeant à chaque repas les meilleures viandes. Nul n'était exempt de ces réquisitions, ni l'évêque, ni les ecclésiastiques, ni les séculiers. Ils cherchaient partout les plus riches maisons et les cuisines les plus délicates. L'*electo* eut l'impudence de s'établir dans une maison située en face même de celle du grand commandeur. Vers le soir, après s'être repus, les mutins s'assemblèrent de nouveau

et firent publier au son du tambour, et au nom des seigneurs soldats, que Champagney eût à sortir de la ville dans les vingt-quatre heures avec ses Wallons, s'ils ne voulaient pas y être contraints. Dans leur fougue, ils n'épargnaient déjà plus le lieutenant de Philippe II.

Cependant Champagney avait fait barricader les points et les avenues de la ville neuve; secondé par le vice-amiral Haemstede, il avait fait approcher les navires de guerre qui croisaient dans l'Escaut et dont les matelots flamands ne demandaient qu'à combattre avec les soldats wallons contre les Espagnols. Le 27, au matin, Champagney fit dire à Requesens que, s'il obtenait son consentement, il saurait bien, avec les bourgeois et les Wallons, contraindre les mutins à sortir d'Anvers. Le commandeur lui prescrivit de ne pas bouger, car, suivant lui, en recourant aux armes, on exposerait Anvers à être mis à feu et à sang. Trois fois cependant les Espagnols firent mine de venir attaquer les quatre compagnies wallonnes retranchées dans la nouvelle ville. Quoique abandonnée des Allemands, cette troupe d'élite montrait toujours la résolution de se défendre à outrance; Champagney fut sommé au nom de l'*electo* de se retirer. Comme il ne tenait aucun compte de cette insolente sommation, le marquis Vitelli vint le trouver, vers midi, avec une commission écrite du commandeur. Le lieutenant du roi enjoignait lui-même au gouverneur d'Anvers de conduire ses compagnies wallonnes hors de la ville. Quant à l'offre faite par Champagney de marcher contre les mutins, Vitelli lui dit que

ceux-ci étaient les meilleurs gens de guerre du roi et qu'il les fallait conserver; que du reste le gouverneur-général en délivrerait bientôt la ville. Champagney fut obligé d'obéir à cet ordre. Les compagnies wallonnes sortirent de la ville, enseignes déployées, et furent conduites par le gouverneur à Eeckeren et à Wilmarsdonck.

Les Espagnols mutinés étaient maitres d'Anvers. Ils mirent des gardes à toutes les portes, ôtèrent les clefs aux magistrats et installèrent à l'hôtel de ville leur *electo* et son conseil, en laissant toutefois au magistrat la place suffisante pour se réunir. Ils venaient d'être renforcés de cinq cents Espagnols des régiments qui étaient en Hollande, et de *quatre cents Wallons espagnolisés*, selon l'expression de Requesens; en outre tous les goujats du pays accouraient à Anvers pour avoir leur part de cette riche proie. La plus grande terreur régnait parmi les bourgeois. Les marchands ne venaient plus à la bourse; les envois d'argent qui se faisaient régulièrement de France et d'Allemagne, étaient suspendus; l'arrivée des vivres et des marchandises souffrait de la même interruption. Un jésuite espagnol très considéré vint sur le marché adresser la parole aux mutins, s'efforçant de les ramener à leur devoir; ils lui demandèrent s'il avait de l'argent, et leurs clameurs jointes au roulement des tambours le forcèrent à se taire. Pour comble d'insolence, ils avaient signifié au lieutenant de Philippe II que, les troupes du prince d'Orange fussent-elles aux portes d'Anvers, ils ne sortiraient point de la ville avant d'avoir été entièrement payés.

Le 29 avril, l'*electo*, homme habile, éloquent même quoique simple soldat, convoqua ses compagnons devant l'hôtel de ville et leur fit une harangue pour les calmer. Après quelques reproches trop bien mérités, il les invita à choisir deux hommes par compagnie, pour traiter avec le délégué du gouverneur général. Ils dressèrent un écrit par lequel ils réclamaient les arrérages de leur solde ; non seulement ils devaient être entièrement payés mais ils exigaient de plus le paiement de la solde des soldats morts, en se conformant à leurs dernières volontés exprimées dans leurs testaments. Vitelli leur offrit dix mois en argent et pour les cinq mois restants, des draps de soie ou de laine et du linge. — Les soldats refusèrent. — L'*electo* voulut alors se démettre de son office ; mais ils s'y opposèrent et parcoururent la ville, en faisant tout le tumulte qu'ils pouvaient pour porter au comble l'effroi de la bourgeoisie.

Requesens tira parti de cette consternation des habitants. Il demanda que la ville prêtât quatre cent mille écus, offrant pour gage, non-seulement toute son argenterie mais sa propre personne et celle de ses amis. Les bourgeois se résignèrent. D'une fenêtre de l'hôtel de ville, l'*electo* adressa aux mutins de nouvelles objurgations ; après quoi, Sanche d'Avila, qui était à son côté, renouvela l'offre de cinq payes en drap et de dix en argent. Ils finirent par accepter cette proposition. Un père jésuite profita de cette bonne disposition pour les exhorter à renoncer à leur mutinerie, à se réconcilier avec Dieu et à

se contenter de ce que les bourgeois pouvaient leur donner pour leur nourriture. On fit battre le tambour ensuite, et chacun eut à se loger régulièrement en se conformant aux indications des fourriers.

Le 2 mai, les mutins se laissèrent passer en revue à la bourse pour qu'il fût possible d'établir leurs comptes. Mais cette transaction avait vivement contrarié les capitaines, les porte-drapeaux et les autres officiers qui attendaient à Lierre le dénouement de ces scènes tumultueuses. Ils avaient fait représenter à Requesens que leur honneur serait blessé si les listes remises par eux devaient être contrôlées par les mandataires de leurs soldats. Après la revue de la bourse, ils adressèrent une nouvelle lettre au commandeur pour lui offrir leur démission. Requesens leur répondit durement qu'ils eussent à agir d'autre sorte, et que, s'ils ne s'amendaient pas, ils pourraient y perdre non-seulement leurs charges et leurs compagnies, mais y laisser la vie. Huit bureaux avaient été établis dans un couvent pour que les soldats y fissent enregistrer leurs comptes et les soumissent à une vérification. Pendant qu'ils remplissaient cette formalité, les capitaines et les autres officiers arrivèrent de Lierre à Anvers. Requesens les avait fait venir dans l'espoir qu'ils useraient de leur influence pour ramener à l'ordre leurs subordonnés. Malheureusement le lieutenant du roi ne put payer intégralement ce qu'il avait promis. La sédition recommença, et ceux du château descendirent à Anvers après avoir choisi parmi eux un *electo*. Mais celui-ci ayant voulu exciter ses

compagnons fut tué d'un coup de poignard par le porte-drapeau François Salvaterra.

Les mutins recommencèrent leurs exploits; ils choisirent un nouvel *electo* et déclarèrent qu'ils ne sortiraient de la ville qu'après avoir été intégralement payés.

Bientôt l'émeute prit de plus grandes proportions; un bourgeois qui avait été blessé en se défendant, fut mis en pièces entre les bras du général don Alonzo de Vargas qui voulait le sauver. Enfin, le jour de la Pentecôte, tout fut terminé. Les soldats crurent à la parole de Requesens qui s'était engagé à leur faire payer entièrement leur solde. Le gouverneur général réunit les mestres de camp, les capitaines et les porte-drapeaux; il leur parla à tous, et leur défendit de dire mot du passé aux soldats, puisqu'il avait pardonné; puis il fit relever les enseignes. Toute la troupe fut placée sous le commandement de Julian Romero, renommé pour sa sévérité, et le 5 juin les troupes quittaient Anvers et étaient dirigées vers la Hollande. Le commandeur repartit pour Bruxelles le jour même.

Telle fut la fin de la mutinerie des vieilles bandes qui avaient gagné la bataille de Mook. Cette sédition, si humiliante pour l'autorité du représentant du roi, si prolongée, si menaçante aussi pour la sécurité d'Anvers, favorisa extrêmement la cause défendue par les adversaires de l'Espagne. Requesens avait manqué d'énergie. On vit dans sa faiblesse, dans son impuissance même, une sorte de complicité avec les mutins; on demeura persuadé que c'était avec son assentiment que les vétérans espagnols

étaient entrés à Anvers. D'autre part, les catholiques, les partisans même de Philippe II étaient effrayés de l'audace des vieilles bandes de Castille. Tous se disaient déjà qu'ils avaient plus de mal à attendre de leurs amis et de leurs défenseurs que des soldats du Taciturne.

En effet, le successeur du duc d'Albe n'était pas parvenu à conquérir les sympathies de nos populations malgré ses efforts pour empêcher la désorganisation du gouvernement et de l'armée par l'abolition du conseil des troubles, la suppression du dixième et du vingtième denier et une amnistie presque générale. C'est ainsi que les nombreuses instructions de Philippe II et celle entre autres qu'il avait obtenue de pouvoir entrer en pourparlers avec le Taciturne par l'entremise du docteur Leoninus de Louvain et du gouverneur d'Anvers, Champagney, n'aboutirent à aucun résultat. Ce dernier alla même jusqu'à se servir de Marnix de Sainte-Aldegonde, son prisonnier, grand hérétique, mais homme d'une haute capacité, jouissant de beaucoup de crédit auprès du prince et de ses partisans, pour les supplier de remédier aux maux dont souffrait le pays. Champagney ne cacha point au prisonnier le péril qui le menaçait d'être brûlé vif comme l'un des fauteurs les plus obstinés de l'hérésie; mais en même temps il lui faisait entrevoir un prix bien différent, assuré aux services que celui-ci pourrait rendre : « Je l'exhortai en secret, raconte-t-il, à ce qu'il s'employât avec zèle de telle sorte qu'il obtint sa grâce et sa réconciliation. Je connaissais son caractère; je savais qu'étant sans courage

il craignait la mort dont il se croyait menacé et qu'il nous ferait obtenir la plus grande part de ce que nous désirions » (1).

Au milieu de ses perplexités, Requesens conçut un vaste plan pour frapper la rébellion au cœur. Il désigna notamment Valdès pour faire le siège de Leyde, resté si mémorable dans l'histoire. Ce fut le 20 mai 1574 que celui-ci parut devant cette ville avec sept ou huit mille hommes. Ces troupes s'étaient embarquées à Amsterdam, avaient traversé la mer de Harlem, et, par le Drecht, avaient atteint Leyderdorp, à l'Est de Leyde. Deux autres détachements s'étaient dirigés, l'un d'Utrecht vers Alphen, l'autre de Harlem, par Noordwyk, vers Valkenbourg. Les troupes venant d'Utrecht s'emparèrent des forts de Gouda et d'Alphen, occupés par des auxiliaires anglais. Le détachement arrivé de Harlem prit le fort de Valkenbourg, où se trouvaient cinq autres compagnies anglaises. Celles-ci étaient commandées par le colonel Édouard Chester; elles retrogradèrent jusque sous les murs de Leyde. Les portes leur restèrent fermées; toutefois on convint que l'artillerie des remparts appuyerait un mouvement offensif des Anglais. Ceux-ci marchèrent en avant, enseignes déployées; mais la cavalerie espagnole, qui était à Voorschoten, les entourra, les obligea d'éteindre la mèche de leurs arquebuses et les désarma. Ils furent

(1) Voir notre *Cours d'histoire nationale*, tome XVI, pp. 162-223.

ensuite conduits à Harlem, au nombre de quatre cents. Requesens ordonna de les amener à Bruxelles pour les renvoyer à la reine d'Angleterre, sauf quelques-uns des principaux qu'il voulait faire servir à la rançon de soldats espagnols, prisonniers des rebelles.

Après la jonction des détachements venus d'Amsterdam, d'Utrecht et de Harlem, Valdès disposa de dix à douze mille fantassins et de mille cavaliers. Six ou sept mille hommes restèrent devant la ville. Le reste de l'armée occupait les digues, les chemins et toutes les avenues, depuis la Haye jusqu'à Delft. Les assiégés avaient jugé inutile d'amener l'artillerie de siège; ils comptaient réduire la ville par la famine, en l'isolant au milieu des forts qui l'entouraient.

Les Espagnols n'ignoraient point d'ailleurs que la ville était dépourvue de garnison et n'avait point assez de vivres pour nourrir longtemps une population de quatorze mille habitants. Le prince d'Orange avait désigné, pour la défense de Leyde, les dix enseignes d'Anglais qui étaient maintenant en fuite ou prisonniers. Prévoyant le retour des Espagnols, il avait supplié le magistrat d'approvisionner la ville pour un an et davantage; l'incurie ou une économie mal entendue avaient rendu ces avis inutiles. Les habitants ne se laissèrent pourtant point abattre. Les soins et les périls de la défense furent partagés entre trois hommes déterminés, Jean Vander Douza, qui prit le commandement de la garde bourgeoise, Thierri de Bronckhorst, qui représentait le prince d'Orange, et le bourg-

mestre Pierre Vander Werf. Le prince d'Orange envoya des commissaires dans toutes les villes qui reconnaissaient son autorité pour les adjurer de s'employer avec dévouement au salut commun; à défaut de ce concours, il serait obligé, disait-il, de leur demander d'être déchargé du gouvernement.

Thierri de Bronckhorst, après avoir constaté qu'il n'y avait dans la ville que cent dix mesures de froment, ordonna que, pendant deux mois, chacun recevrait par jour une demi-livre de pain. Il fut défendu de vendre le lait avant qu'on en eût tiré le beurre. La vente des fruits fut également réglée. On tint en réserve douze cents têtes de bétail et quatre-vingt-dix chevaux. Ils étaient conduits au pâturage sous la protection d'une galère bien fournie d'arquebusiers et d'artillerie. L'argent manquait aussi dans la ville; Bronckhorst et le conseil firent fabriquer de la monnaie de papier. Sur ces pièces on lisait d'un côté : *Hæc libertatis ergo;* de l'autre : *Nummus obsessae urbis Lugdunensis, sub gubernatione illustrissimi principis Auriaci cusus.*

Dirigés par ces chefs énergiques, les assiégés se signalèrent par leur bravoure. On les vit, le 18 juillet, s'emparer d'un fort que les Espagnols avaient construit non loin de la porte de Rynsburg, et attaquer avec le même succès la tranchée qui s'étendait jusqu'au point de Bostuysen. Mais ces efforts ne pouvaient sauver Leyde; il fallait des moyens extraordinaires pour empêcher cette ville de succomber comme Harlem. Le prince d'Orange et les états

de Hollande prirent alors une résolution sans exemple dans les annales du pays. Le prince proposa de couper les digues, de lever toutes les écluses, et de se servir de cette mer artificielle pour ravitailler et sauver la ville. Les états approuvèrent la proposition, en disant qu'ils aimaient mieux « pays gâté que pays perdu. » Le 3 août et le lendemain, le prince d'Orange accompagné de Paul Buys, avocat de Hollande, et de quelques membres des états, se rendit sur la digue de l'Yssel, à Kapelle, et la fit percer. De Kapelle à Ysselmonde seize autres ouvertures furent ménagées. La digue de la Meuse entre Rotterdam et Delfshagen fut également percée. En même temps les écluses étaient levées à Rotterdam, à Schiedam et à Vlaardingen. Le prince ayant fait venir de Zélande Louis de Boisot, lui donna ses instructions et le renvoya ensuite dans l'île de Walcheren, pour qu'il y rassemblât les vaisseaux et les marins nécessaires.

Le jour même où les états de Hollande arrêtaient la résolution d'inonder le pays, c'est-à-dire le 30 juillet, Valdès adressa de la Haye une nouvelle sommation aux habitants de Leyde. Elle resta sans réponse; mais les assiégés ordonnèrent un jour de prières et de jeûne pour implorer l'assistance du Tout-Puissant. Nouvelles lettres de Valdès promettant aux assiégés amnistie complète s'ils voulaient se rendre : même silence de la part de ces derniers. On avait déjà cependant été réduit à remplacer le froment par la drèche et à tuer les vaches, conservées d'abord pour donner du lait à la ville. Les distributions de vivres se fai-

saient aussi avec plus de parcimonie. Le 14 août, deux messagers envoyés au prince d'Orange revinrent avec des félicitations pour la constance des habitants et l'annonce qu'on allait les secourir en ouvrant les digues de la Meuse et de l'Yssel. En effet, ils ne tardèrent pas à apprendre que les eaux atteignaient la limite du pays du Rhin et du pays de Delft. A la marée haute, la campagne qui s'étendait vers Delft présentait déjà l'aspect d'une vaste nappe d'eau.

La rupture des digues avait naturellement inquiété les Espagnols. Valdès convoqua un conseil de guerre auquel assistèrent les Hollandais qui suivaient le parti de l'Espagne. Valdès leur demanda s'il était bien possible que l'eau de la Meuse pût arriver jusqu'à Leyde et porter les vaisseaux des rebelles sous les murailles de la ville assiégée. Diverses opinions furent émises; les capitaines espagnols soutinrent l'affirmative. Les Hollandais prétendirent au contraire que les eaux ne surmonteraient pas les digues de l'intérieur, mais qu'il importait cependant de fortifier celles-ci. de peur qu'elles ne tombassent entre les mains de l'ennemi. Valdês, persuadé que les assiégés ne pourraient plus tenir longtemps faute de vivres, résolut de continuer le siège.

Dans les premiers jours du mois de septembre, arrivèrent à Rotterdam Louis de Boisot, et l'amiral de Zélande, Adrien Willemsz. Ils amenaient huit cents matelots et plus de cent pièces d'artillerie de fer et de bronze. Ces marins zélandais étaient pour la plupart de vieux loups

de mer, ayant perdu les uns une jambe, les autres un bras, dont l'aspect farouche était encore accentué par des cicatrices et des balafres horribles à voir. Leur chef lui-même avait perdu un œil dans le combat de Romerswael. Quelques-uns de ces gueux de mer avaient attaché à leurs chapeaux des croissants avec ces mots : « Plutôt Turcs que Papistes. » Tous avaient quelque chose d'effrayant et les Espagnols les redoutaient comme la foudre et la tempête.

On avait préparé à Rotterdam, à Delft et à Gouda deux cents bateaux à fond plat, en forme de galères, à dix, douze, quatorze, seize et dix-huit rames; les plus grands reçurent à la proue deux grosses pièces de canon et six moindres pièces sur les flancs. A cette flotille étaient joints d'autres bateaux chargés de blé et portant aussi des canons. Tous ces navires furent réunis à Delft, où l'on avait construit un bâtiment extraordinaire appelé par les uns l'arche de Noé, par les autres l'arche de Delft. Il était formé de deux grands bateaux à blé ordinaire, et n'allait ni à voiles ni à rames, le mouvement lui étant imprimé par plusieurs roues placées à l'intérieur et que douze hommes tournaient continuellement. Fermé de toutes parts et à l'épreuve de l'arquebuse, ce bâtiment phénoménal était armé de plusieurs canons, et cinquante hommes y pouvaient combattre comme dans un fort. L'amiral Boisot avait le commandement des navires; Philippe d'Asseliers était commissaire de l'artillerie; les troupes réparties sur la flotille obéissaient au colonel de la garde. Ces

troupes se composaient de douze cents mousquetaires de diverses nations. Sur les vaisseaux figuraient le seigneur de Noyelles et un assez grand nombre de gentilshommes belges et étrangers. Cette flotte partit de Delft le 11 septembre, et se dirigea vers la digue qui séparait le pays de Delft d'avec celui du Rhin.

Valdès avait fait, le 4 septembre, une nouvelle tentative pour déterminer les habitants de Leyde à se rendre. Le lendemain, le comte de la Roche leur avait envoyé lui-même d'Utrecht un gentilhomme et un trompette avec une proclamation adressée aux bourgmestres et à la commune. Un des magistrats communaux sortit des murs et prit la pièce, en disant que les assiégés donneraient réponse. La ville était dans le deuil; elle venait de perdre Bronckhorst, et beaucoup d'habitants avaient trouvé, dans ce fait, sujet de donner libre cours à leur humeur et à leur impatience. La majorité du conseil était vacillante, sinon sympathique aux catholiques et aux royalistes. L'opinion fut exprimée qu'il ne fallait pas rejeter le pardon offert, alors qu'on pouvait encore l'obtenir. Jean Vander Does s'écria alors avec impétuosité que c'était là un commencement de négociation pour rendre la ville à l'ennemi, et rappela le serment prêté au prince d'Orange et les recommandations de ce dernier de ne point entrer en correspondance avec l'Espagnol. Vander Werf sentit que cette impétuosité n'était pas de saison; il déclara qu'il se chargeait de la réponse et demanda qu'on lui adjoignit pour conseil Jacques Vander Does, oncle du commandant

de la garde bourgeoise. Vander Werf cherchait à gagner du temps; il y réussit et sa négociation n'aboutit point.

Dans l'intervalle, les eaux s'étaient arrêtées contre la grande digue qui séparait le pays du Rhin de celui de Delft. Cette digue barrait la route vers Leyde. Il fallait que les insurgés s'en rendissent maîtres. Le colonel de la Garde, secondé par l'amiral Boisot, s'en empara effectivement le 11 septembre et les Espagnols arrivèrent trop tard pour les en déloger. Bientôt les gueux prirent une autre digue restée à un pied au-dessus de l'eau. Mais, le 15 septembre, ils échouèrent dans une nouvelle attaque.

Cependant la situation des assiégés devenait désespérée. On ne savait plus dans Leyde ce que c'était que du pain. Cette détresse provoquait des murmures violents au sein de la classe populaire, dont les sentiments étaient partagés par une notable fraction de la magistrature urbaine. Douza et Vander Werf n'en continuaient pas moins à déployer une énergie inébranlable. Cette attitude donna bientôt lieu à de bruyantes manifestations. Plus de trois cents chefs de famille de la classe infime se portèrent devant la maison communale, criant qu'ils voulaient se rendre et non périr misérablement de faim avec leurs femmes et leurs enfants : le secours espéré, ajoutaient-ils, ne viendrait point, tandis que la destruction de la ville était chose certaine. On parvint à les calmer. Bientôt une autre troupe de furieux entoura la maison du bourgmestre Vander Werf; ils voulaient le contraindre par leurs invectives et leurs menaces à traiter

avec l'ennemi pour la reddition de la ville. Vander Werf, calme et inébranlable, parut au milieu d'eux et leur adressa ces énergiques paroles : « Je veux garder mon » serment. Du pain, je n'en ai pas, mais si mon corps » peut vous nourrir, tuez-moi et partagez-le entre vous » tous. » Ce langage désarma la foule exaltée; elle se retira en silence devant l'attitude froide et déterminée du vieux magistrat.

La flotte de secours n'avait pu forcer le pont de Zoetermeer. La disette était extrême. Beaucoup d'enfants succombèrent dans les rues et jusque dans les bras de leurs mères. Dans les maisons des plus riches, la chair des chevaux était avidement recherchée; les chiens, les chats rôtis étaient regardés comme des friandises. Les pauvres se contentaient de feuilles d'arbres trempées dans le sel et le vinaigre; d'autres se nourrissaient de cuir hâché. On en vint, dans les derniers temps, à faire bouillir les os d'animaux égorgés pour en exprimer au moins quelque suc propre à entretenir un reste de vie.

Dans cette affreuse situation, des gens du pays avertirent le conseiller Wasteel, qu'outre le pont de Zoetermeer, il y avait un autre passage par le Zegwaart. Grâce aux mesures combinées entre Wasteel, Boisot et la Garde; grâce aussi à la sécurité des Espagnols, qui se croyaient maitres de tous les passages, on réussit à prendre cette direction. A l'approche des insurgés, les troupes allemandes qui occupaient Benthuizen abandonnèrent ce village pour se retirer à Zoetermeer. Cette position importante ayant été

aussi abandonnée, la flotte entra dans le lac de Nord-Aa. Mais là il fallut jeter l'ancre et attendre, car l'eau n'était pas assez haute pour passer outre. La flotte n'était plus qu'à une demi-lieue de Leyde.

Du haut des tours et des remparts les assiégés auraient pu apercevoir les vaisseaux libérateurs si des arbres, d'une grande élévation, ne s'étaient interposés comme un rideau devant eux. Toutefois ils purent entendre les décharges de leur artillerie et ils envoyèrent du côté du lac un messager avec cinq ou six couples de pigeons pour avoir des nouvelles. Le messager arriva sain et sauf à sa destination, et la poste aux pigeons apporta au commandant de la garde bourgeoise, Jean Vander Does, une lettre de Boisot, datée de sa galère, au lac de Nord-Aa, le 26 septembre. L'amiral promettait de ne rien épargner pour secourir « tant de gens d'honneur; » mais il les priait de ne point sortir avec leurs galères et bateaux de guerre, jusqu'à ce que, disait-il, » nous soyons hors de tout danger à vos portes. » Le 29 septembre, le prince d'Orange vint visiter la flotte et l'armée de secours. Il amenait quatre bateaux chargés de blé et armés chacun d'un demi canon sur le devant. Il passa l'armée en revue, exhortant soldats et capitaines à faire leur devoir; puis tint conseil avec les chefs, la Garde et Noyelles.

Depuis que la flotte était entrée dans le Noord-Aa, l'eau n'avait crû que de trois à quatre pouces en huit jours. On ne doutait pas qu'avec le temps elle s'élevât suffisamment, mais on craignait que la nécessité ne forçât

les assiégés à se rendre, sans pouvoir attendre l'issue d'une entreprise si incertaine.

Le prince d'Orange était retourné à Delft, tout plein d'inquiétude. Tandis qu'il laissait ses hommes derrière lui s'épuiser en vaines tentatives pour s'approcher de la ville, un secours inespéré vint les sauver eux et leur flotte improvisée. Un vent violent du sud-ouest s'étant élevé, chassa avec force les eaux vers Leyde, et, en deux fois vingt-quatre heures, les fit croître de plus d'un demi pied. Cette circonstance heureuse amena aussitôt les chefs à prendre d'autres dispositions. Le 1er octobre, vers onze heures de la nuit, la flotte se mit en mouvement dans l'ordre suivant : L'amiral Boisot avec la moitié des bateaux de guerre, à gauche, vers Zoeterwoude, le vice-amiral avec l'autre moitié à droite, vers le château de Swieten; entre les deux, le colonel la Garde avec les petits bateaux chargés de soldats; à l'arrière-garde, s'avancèrent les bateaux portant les vivres et les munitions. La Garde descendit le premier sur la digue qu'il s'agissait de couper, et ses pionniers se mirent immédiatement à l'œuvre. Une heure avant le jour, la digue était percée en divers endroits. Alors Boisot, qui était descendu pour encourager les travailleurs, se rembarqua et la flotte se remit immédiatement en mouvement. Mais l'eau redevint insuffisante; les plus grands bateaux touchaient presque le fond. Alors les marins zélandais entrèrent dans l'eau et firent flotter les bateaux comme s'ils avaient voulu les porter sur leurs épaules. Ils les introduisirent ainsi dans

le beau et grand canal appelé le Meerburger. Boisot fit rompre le pont du canal, et la flotte s'avança vers Zoeterwoude. Les insurgés canonnèrent ce poste important et mirent même le feu à quelques maisons du village.

L'eau s'éleva encore pendant la nuit de telle sorte que, le lendemain 2 octobre, les insurgés arrivèrent avec leur flotte jusqu'à la digue de Zoeterwoude. Là était Valdès. Mais la flotte zélandaise passa au travers du camp espagnol avec une telle furie d'artillerie et d'arquebuserie que les Espagnols durent abandonner la position pour ne pas être noyés. Cette première retraite vers Voorschoten ne s'effectua pas sans de grandes pertes pour les assiégeants rudement poursuivis par les marins zélandais. Un dernier obstacle qui paraissait insurmontable arrêtait les gueux. C'était le fort de Lammen, à une portée de canon de Leyde, sur le canal appelé le Vliet et qui mène à Delft. Ce fort, bien garni d'artillerie, bouchait l'entrée du canal et fermait ainsi le passage. Les assiégés, voyant Zoeterwoude en feu, comprirent que le secours approchait, et tous les hommes encore valides se portèrent sur les remparts. Un des bourgmestres, ayant aperçu du haut des murailles les bateaux surmontés des bannières de la Hollande, montra de la main aux bourgeois qui l'entouraient le fort de Lammen. « Voyez, mes amis, derrière ce fort est maintenant notre pain ; ne faut-il pas aller l'y chercher ? » Tous s'écrièrent qu'ils iraient au besoin démolir le fort avec les mains, les ongles et les dents, plutôt que de mourir de faim. Les Espagnols ne leur en laissèrent pas la peine.

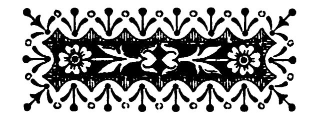
Le capitaine Borgia occupait le fort, qui commandait absolument le canal où les vaisseaux zélandais ne pouvaient s'engager qu'à la file. Il dépendait donc de ce chef, s'il eût été vaillamment secondé, d'empêcher encore longtemps la délivrance de Leyde. Valdès lui donna l'ordre d'abandonner la position. Pendant toute la nuit du 2 octobre, les sentinelles de garde sur les remparts entendirent un grand bruit devant le fort; elles voyaient aussi scintiller les mèches allumées des arquebuses, mais personne dans la ville ne se doutait que les Espagnols affolés, après avoir jeté leur artillerie dans le fossé, abandonnaient la position pour rejoindre Valdès à Voorschoten. Une étrange coïncidence acheva d'accélérer et de signaler leur retraite. Un pan de mur s'écroula avec fracas entre la porte aux Vaches et la Tour de Bourgogne. Les Espagnols s'éloignaient à la hâte, ne soupçonnant pas qu'une large brèche venait de leur être ouverte, et qu'en s'y précipitant, ils se seraient rendu maitres sans coup férir d'une ville sans garnison et n'ayant pour défenseurs que des soldats mourant de faim.

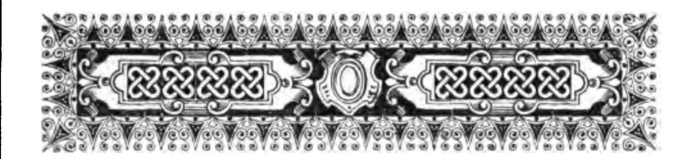
Le 3 octobre, au matin, les assiégés, en proie à la plus vive anxiété, s'attendaient à chaque instant, à voir paraitre les bandes espagnoles. Soudain, à la grande surprise de tous, un jeune homme, un orphelin, qui durant la nuit n'avait pas quitté des yeux le fort de Lammen, émet l'idée que les Espagnols l'ont abandonné. Moyennant deux écus, il se dirige vers le fort, et bientôt fait signe aux sentinelles qu'il ne s'est pas trompé. Le capitaine,

Gérard Vander Loen, avec ses « aventuriers, » se précipite sur ses pas et ne tarde pas à apercevoir les galères zélandaises se dirigeant du même côté. On ouvre les barrières et la flotte s'avance triomphante vers la ville. Il était huit heures du matin lorsque Boisot entra dans Leyde par le canal intérieur. Adrien Willemsz le suivait avec le reste de l'expédition. Les habitants exténués par la faim bordaient les quais. Il ne leur restait plus, dit un ancien analiste, « qu'à se manger les uns les autres. » Requesens, de son côté, écrivait au roi que la ville n'aurait pu tenir au delà de quatre jours. Par l'ordre de Boisot, les matelots jetaient des harengs et du pain de côté et d'autre du canal. « C'était chose pitoyable, rapporte un témoin oculaire, de voir ces pauvres gens affamés dévorer les harengs tout crûs. Quant au pain, ils le mangeaient avec une telle voracité qu'il semblait que jamais ils ne pourraient s'en rassasier. Cela fut cause que quelques-uns moururent incontinent après en avoir mangé, et grand nombre peu de temps après, pour n'avoir su garder mesure. »

Boisot s'avança jusqu'au Rapenburg, le plus beau canal de Leyde. Amiraux, officiers, magistrats, soldats, matelots, se dirigèrent tous, accompagnés de la foule des habitants, vers la grande église de Saint-Pierre pour remercier Dieu de cette merveilleuse délivrance. Merveilleuse, en effet, car, le lendemain, le vent changea et fit refluer les eaux qui avaient porté la flotte sous les murailles. Le prince d'Orange arriva le 4 octobre vers le soir, et fut accueilli par les acclamations du peuple. Il y prolongea

son séjour jusqu'au 15. Il ordonna de faire une collecte générale dans toutes les cités voisines, afin de venir en aide aux pauvres habitants. Il mit aussi dans la ville une garnison de quatre enseignes, et prescrivit de fortifier quelques positions importantes. Avant son départ, il changea la *loi*, c'est à dire, la magistrature locale, et réduisit l'assemblée de la commune de quarante membres à vingt-huit, savoir : quatre bourgmestres, huit échevins et seize conseillers. Une médaille fut frappée avec cette inscription : « *Ut Sanherib a Jerusalem sic Hispani a Leida noctu fugerunt.* » Les états de Hollande décernèrent à Boisot une riche chaine d'or.





# CHAPITRE XV.

*Convocation des états généraux. — Négociations. — Succès en Zélande. — Prise de Zierickzée. — Relations du Taciturne. — Cruautés exercées par Sonoy, lieutenant du Taciturne.*

DANS les derniers jours du mois d'avril 1574, Requesens avait convoqué les états généraux à Bruxelles. Au jour fixé, le gouverneur se trouvait absent, il avait été obligé de se rendre à Anvers en vue d'apaiser les Espagnols mutinés qui étaient entrés dans cette ville et qui menaçaient de la piller. L'assemblée s'ouvrit au palais le 7 juin seulement. Malgré les concessions importantes que venait de faire le gouvernement pour pacifier les esprits, les états se montraient plus difficiles et plus exigeants que jamais. Ils demandaient l'éloignement des étrangers et la répression des « mangeries et pilleries des

soldats qui traitaient les sujets du roi en pauvres esclaves et infidèles. » Allusion peu déguisée aux cruautés reprochées aux Espagnols en Amérique. Requesens, fort affecté de l'amertume de ce langage, sut cependant se contenir. Il répondit en termes très mesurés aux observations des états, les exhorta à s'occuper avec promptitude du payement annuel d'une redevance de deux millions qui devait remplacer l'impôt du dixième et vingtième denier et les renvoya satisfaits chez eux.

La délivrance de l'héroïque cité de Leyde avait eu pour résultat d'augmenter partout, même dans les provinces du midi, la popularité du prince d'Orange. Déjà il comptait en Belgique un grand nombre de partisans qui le regardaient comme leur futur libérateur. Requesens mandait à Philippe II qu'il n'y avait pas dans tout le pays une seule maison où le Taciturne n'eût quelqu'un à sa dévotion. Le représentant du roi d'Espagne se vit contraint de négocier avec le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande. Des conférences eurent lieu au château de Bréda en février 1575. Les mandataires de Requesens proposèrent de confirmer les privilèges du pays et d'oublier le passé; mais de leur côté, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande seraient obligés de restituer toutes les villes, châteaux et forts qu'ils détenaient, et quant aux réformés, ils devaient ou abjurer ou s'exiler. Ces propositions furent nettement repoussées par le Taciturne et les états; les Hollandais réclamaient la retraite des bandes étrangères et la convocation des états géné-

raux. Ils voulaient, et les Zélandais avec eux, la liberté de l'exercice du protestantisme. « Ce n'était pas, dit l'historien Moke, que le protestantisme fût adopté par tous; au contraire, les états déclaraient eux-mêmes, vers cette époque, que l'immense majorité des habitants, en Hollande et en Zélande, étaient encore les uns ouvertement catholiques, les autres attachés en secret à la religion de leurs pères. Mais les évènements politiques avaient mis les charges et le pouvoir entre les mains du parti opposé, dont l'extrême exaltation augmentait la force et l'influence. La paix se trouvait donc impossible.

La guerre reprit avec une nouvelle ardeur. Les Espagnols s'emparèrent de quelques villes appartenant aux insurgés, et ce succès ranima leurs espérances. Requesens conçut et exécuta un dessein d'une hardiesse surprenante, c'était d'attaquer la Zélande sans vaisseaux. L'île de Tholen était encore au pouvoir de l'armée royale, et comme elle n'est séparée des îles de Duiveland et de Schouwen que par des bras de mer guéables à marée basse, il fit tenter le passage par dix-sept cents soldats d'élite, Espagnols, Wallons et Allemands. La tête et le corps de la colonne passèrent malgré l'immense difficulté d'une pareille entreprise; l'arrière-garde, forte de cinq cents hommes fut engloutie tout entière. C'était dans la nuit du 28 septembre 1575. Les deux îles furent prises et le siège mis devant la ville de Zierickzée. Elle résista longtemps, mais les insurgés ne purent parvenir à la délivrer; et Boisot lui-même périt en essayant de la secourir. Le 29 juin 1576,

les assiégés ouvrirent leurs portes aux royalistes, après avoir épuisé tous leurs moyens de défense. Mais revenons au Taciturne.

Nous avons vu grandir son influence surtout depuis 1572. A la cour de France, il combattait de toutes ses forces l'influence espagnole. Charles IX et sa mère Catherine de Médicis, après la Saint-Barthélemi, se voyaient exposés à l'exaspération des Huguenots et à l'indignation de leurs protecteurs, la reine d'Angleterre et les princes protestants de l'Allemagne. Ils crurent alors devoir prendre une attitude nouvelle, mais toujours dépourvue de franchise; c'est ce qui explique les négociations reprises avec l'Allemagne, les avances aux Nassau et la tentative de faire accepter pour époux à Élisabeth le duc d'Alençon. Le roi n'épargnait pas les avances au Taciturne et à ses frères. Au moment du siège de Harlem, alors que Guillaume d'Orange était sans argent et sans crédit, on vit naître en France l'idée de supplanter et d'annihiler la maison d'Autriche, d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne et de faire entrer, avec l'aide des protestants, la couronne impériale dans la maison de Valois. Dès que le Taciturne fut mis au courant de ce projet, il envoya son frère Louis pour conclure avec le roi de France un traité dont voici les principales dispositions.

Si Charles IX voulait se déclarer immédiatement et prendre ouvertement les armes contre Philippe II, le prince d'Orange promettait que les pays de Hollande et de Zélande seraient mis entre les mains du roi, lequel

s'obligerait à conserver leurs anciens privilèges et à permettre l'exercice libre de la religion réformée. Pour le cas où le roi ne se déclarerait pas ouvertement, mais proposerait seulement de fournir trois cent mille florins d'Allemagne, il obtiendrait toutes les villes et places qu'on aurait prises aux Pays-Bas, aux conditions mentionnées pour la Hollande et la Zélande. Si le prince d'Orange ne pouvait prendre aucune ville, il devrait, comme gage de l'accord conclu, remettre au bout d'un délai convenu, la Hollande et la Zélande entre les mains du roi. Enfin il était encore stipulé qu'on réclamerait la garantie d'un prince allemand, afin de donner à Charles IX la certitude que Guillaume de Nassau ne garderait point pour lui les places dont il s'emparerait, et qu'il accomplirait strictement les conventions stipulées (1).

Les négociations se poursuivirent. Le Taciturne, se découvrant davantage, conseilla au roi Charles IX de faire la paix avec ses sujets protestants, de conclure une alliance étroite avec les défenseurs des Pays-Bas contre l'Espagne, et de donner une assistance efficace à la Hollande et à la Zélande. En échange des sacrifices qu'il réclamait de la France, il montrait à Charles IX l'occasion unique d'abaisser l'Espagne, d'occuper pour longtemps des villes importantes dans les Pays-Bas et d'exercer sur la Hollande et la Zélande même un protectorat direct, moyennant la conservation des privilèges et le maintien

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, t. XVI pp. 130-137.

de la religion réformée. Il ne livrait pas encore la Hollande et la Zélande aux Français, mais il dépassait les limites de son premier projet, puisqu'il acceptait maintenant Charles IX pour protecteur.

Tandis que Guillaume d'Orange négociait avec la France, il jouait un double jeu. La reine Élisabeth avait soutenu de ses armes et de ses vaisseaux les révoltés de la Hollande et de la Zélande; il s'engageait à remettre à la reine, en cas de secours efficaces, la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. Et comme la reine n'avait que peu de confiance dans le désintéressement du Taciturne, il démentait avec chaleur tout ce qu'on attribuait à son ambition personnelle. Il n'avait jamais recherché, disait-il, la souveraineté de la Hollande, mais elle lui avait été offerte de la façon la plus absolue. Son désir était toujours que la reine d'Angleterre prît sous sa protection et sauvât ce qui sans elle était irrévocablement perdu. On lui remettrait immédiatement Flessingue, la Brielle, Rotterdam, Enkhuizen, en un mot toutes les places qu'elle désirerait, et les états s'imposeraient pour une contribution de huit à neuf cent mille couronnes, tandis que la charge financière de l'Angleterre atteindrait à peine la moitié. Le prince d'Orange, s'étendant sur les résultats de l'intervention anglaise, montrait les Pays-Bas tout entiers relevant de son sceptre. Il dépendait d'Élisabeth de soumettre à son autorité deux grandes villes murées dans les provinces qui s'étendent vers le Rhin, la Meuse et les frontières de France, où le prince d'Orange avait noué des intelligences.

— Lors même que ce magnifique tableau ne porterait pas la reine d'Angleterre à embrasser ouvertement leur cause, qu'elle aide au moins les protestants d'un subside de quarante à cinquante mille livres sterling, pour lesquels on lui livrera telle place de sûreté qu'elle voudra désigner. Si Élisabeth leur refusait tout secours, il ne leur resterait plus qu'à se remettre entre les mains de Charles IX et de Catherine de Médicis, qui, en les aidant d'hommes et d'argent, deviendraient les maîtres des Pays-Bas.

La politique du Taciturne était donc peu loyale; nous venons d'en fournir la preuve. Bientôt il se brouilla ouvertement avec les princes protestants de l'Allemagne en épousant, le 11 juin 1575, dans l'église de la Brielle, Charlotte de Bourbon-Montpensier, ancienne abbesse de Jouarre. Ce mariage, négocié par Marnix, irrita au plus haut point les princes de Saxe et de Hesse, et rendit également le prince d'Orange suspect aux Anglais. A la nouvelle de cette union, Anne de Saxe, dont il s'était séparé, à cause de sa conduite dissolue, mourut d'une folie furieuse (18 septembre 1577).

Après le siège de Leyde, Requesens, n'ayant pas obtenu la soumission du pays par de bonnes et honorables conditions, obtint du roi l'autorisation de porter le feu dans le Waterland. Déjà même il songeait à mettre la chose à exécution, lorsque les mutineries qui éclatèrent dans l'armée, après le siège de Leyde, vinrent paralyser ses mesures. Malheureusement la menace seule d'incendier

cette portion de la Hollande fournit à Thierri Sonoy, gouverneur de cette contrée, un prétexte pour déployer la plus atroce barbarie contre ceux qu'il soupçonnait de vouloir favoriser les entreprises des Espagnols. Le tribunal révolutionnaire qu'il y érigea est demeuré célèbre dans l'histoire par ses cruautés. Sonoy avait donné de pleins pouvoirs à des commissaires chargés de rechercher les vagabonds (telle était la qualification que l'on donnait aux catholiques qui avaient reparu au milieu de leurs familles), afin de s'assurer, même en obtenant leurs aveux par la torture, s'ils n'avaient pas été chargés, soit par les Espagnols, soit par de riches habitants du pays, de livrer aux flammes les foyers dans lesquels ils étaient à peine rentrés depuis quelques jours.

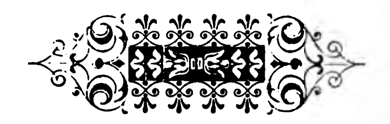
Les rigueurs de la torture, d'une part, les promesses de la vie et de la liberté, d'autre part, procurèrent des aveux dictés d'avance; mais on tînt peu de compte des engagements pris et l'exécution des condamnés fut ordonnée sans merci. Un sort plus terrible encore fut réservé aux riches habitants du pays, contre lesquels on avait accumulé les plus perfides témoignages. C'est à peine s'ils obtenaient, en face du supplice, le droit de se défendre ou d'en appeler à la justice, car il se trouvait toujours là un ministre calviniste, prêt à étouffer leur voix.

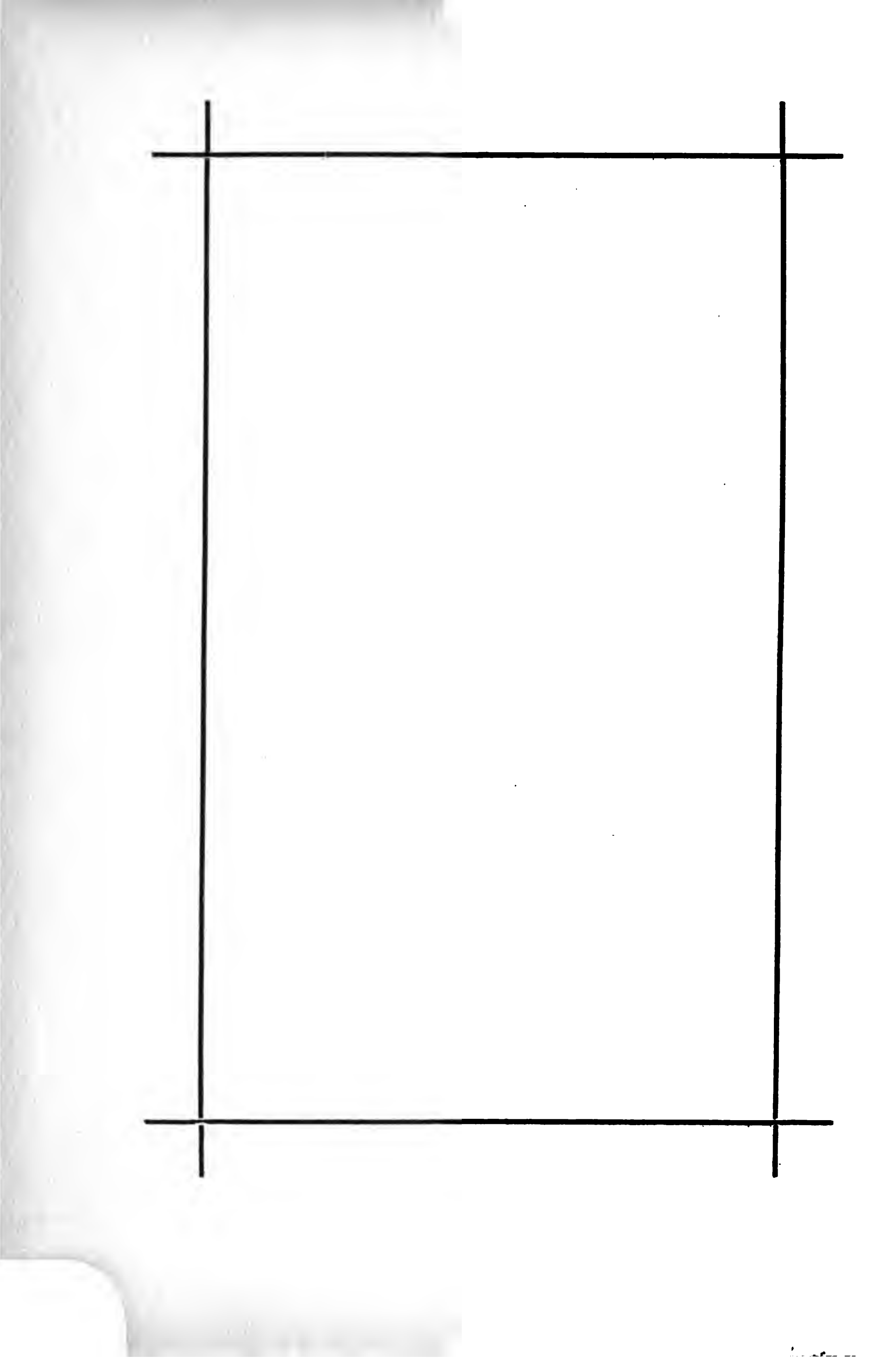
Il faut laisser aux historiens protestants, les plus graves et les plus consciencieux, le soin de peindre toutes les atrocités dont les bourreaux de Sonoy accablèrent leurs victimes. Quand le sang des paysans du Waterland eut

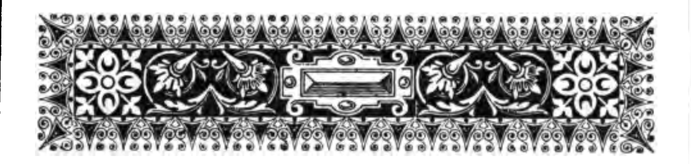
assez coulé, ils réclamèrent de pouvoir continuer dans les villes leur œuvre d'extermination contre les catholiques, mais, dans la plupart, ils se heurtèrent aux privilèges des localités. A Hoorn, entre autres, les magistrats ne craignirent pas de leur rappeler que les aveux arrachés à des accusés avaient été rétractés par eux-mêmes au moment de leur mort.

Dans les rues des villes de la Noord-Hollande, un cri retentissait au passage des commissaires de Sonoy : « Voilà le tribunal de sang ! » En effet, le conseil des troubles, institué par le duc d'Albe, n'avait jamais violé aussi audacieusement les privilèges du pays et les formes de la justice, et il est bon de rappeler comment ceux qui avaient reproché aux Espagnols la rigoureuse application des anciens édits se placèrent eux-mêmes au-dessus de toutes les lois ; leurs vengeances, inscrites par des mains impartiales dans les annales des gueux, y laisseront une ineffaçable flétrissure. Le parti de l'action révolutionnaire et violente espérait ainsi rendre désormais impossible toute réconciliation avec Philippe II (1).

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, t. XVI, pp. 320-326.







# CHAPITRE XVI.

*Mort de Requesens. — Le pouvoir passe au conseil d'état. — Les soldats espagnols se mutinent et sont déclarés traîtres au roi et à la patrie.*

REQUESENS avait quitté le siège de Zierickzée. Il ne devait pas voir la prise de cette ville et il était revenu à Anvers plus découragé que jamais. Il ne lui restait pas, écrivait-il à Philippe II, de quoi acheter une once de poudre, ni même la vaisselle nécessaire pour sa table. « Il serait heureux, ajoutait-il, de mourir bientôt pour que d'autres que lui apprissent au roi la perte des Pays-Bas, qui d'ailleurs n'auront pas été conquis par les ennemis, mais qu'on leur aura donnés, en ne prenant pas à temps toutes les mesures nécessaires. »

Se sentant malade, Requesens quitta Anvers, le 13 février, pour revenir à Bruxelles. Il s'arrêta quelques jours

à Malines pour gagner le jubilé papal. Enfin, le samedi 18 février, il rentra au palais de Bruxelles. Son état s'aggravait. Le surlendemain de son arrivée, il lui était venu un bouton, en manière de clou, sur le bras. Ce bouton, en augmentant, devint un petit charbon, très dur au toucher, et produisit chez le malade une fièvre continuelle. Les médecins firent une consultation dont le résultat fut que le grand commandeur n'irait pas jusqu'au 5 mars. Cette prédiction s'accomplit presque à la lettre. Requesens mourut le 5, à quatre heures du matin. Un de ses secrétaires d'état écrivit le même jour au roi : « Il a plu à Dieu d'appeler à lui le meilleur serviteur et ministre, le plus fidèle vassal du roi. Votre Majesté peut considérer comme nous demeurons orphelins, nous tous ses ministres d'ici, étant privés de notre chef, et le grand commandeur étant mort sans nous en donner un, à cause que sa maladie fut si violente qu'il ne recouvra plus le jugement nécessaire pour pouvoir signer l'acte par lequel il désignait, comme gouverneurs intérimaires, le comte de Berlaymont pour les affaires civiles et politiques et le comte de Mansfeldt pour la guerre. Dieu tienne notre cher défunt dans le ciel où nous pensons qu'il doit être, car après une vie de piété exemplaire, il a fini ayant reçu tous les sacrements de l'Église. »

Requesens était un ministre selon le cœur de Philippe II. Il avait rempli à l'entière satisfaction du roi les charges d'ambassadeur à Rome, de lieutenant de don Juan d'Autriche, quand le fils naturel de Charles-Quint fut élevé à

la dignité de général de la mer, de gouverneur du duché de Milan. Il fallait que ce monaque fût bien assuré de son habileté et de sa prudence pour qu'il confiât le gouvernement des Pays-Bas à un simple gentilhomme de cape et d'épée. Aussi Philippe manifesta-t-il de vifs regrets en apprenant sa mort, et il en donna un témoignage éclatant par les grâces qu'il répandit sur sa famille.

Quelques heures après le décès du gouverneur-général, Berlaymont, d'Assonleville, Sasbout, président du conseil privé, et Roda, l'homme de confiance du roi et le principal conseiller du gouverneur défunt, se réunirent en la demeure de Viglius pour prendre les mesures que nécessitait la situation. Ils décidèrent que la mort de Requesens serait notifiée aux gouverneurs des provinces et que le duc d'Arschot et le comte de Mansfeldt seraient appelés immédiatement à Bruxelles.

Le 9 au matin, le duc d'Arschot étant arrivé, les membres du conseil se réunirent de nouveau chez Viglius, et décidèrent la remise du commandement des troupes au comte de Mansfeldt. La majorité du conseil, dans une lettre adressée au roi, fit la demande formelle d'un gouverneur de sang royal. Le duc d'Arschot déclara même que si, le roi envoyait encore un Espagnol qui ne fût pas plus que lui, il se retirerait immédiatement en sa maison.

A la lettre collective du conseil d'état, le baron de Rassenghien ajouta une lettre particulière dans laquelle il dépeignait en traits saisissants la déplorable situation des Pays-Bas. Il disait que la plus grande partie des soldats,

faute de payement de la solde, s'étaient rendus inutiles et n'avaient servi qu'à ruiner le pays et « à manger ses entrailles. » Les gens de guerre se soulevaient et le peuple commençait à s'armer pour les combattre. A une si lamentable situation il n'y avait d'autre remède que la convocation des états-généraux.

Déjà les états de Brabant, subissant l'influence des partisans du prince d'Orange, avaient, par une requête présentée au conseil d'état, réclamé hardiment une assemblée générale. Le conseil avait opposé à cette audacieuse réclamation une réponse ferme et dilatoire.

Philippe II, non sans montrer un peu d'hésitation, confirma le conseil d'état dans le gouvernement du pays jusqu'à l'arrivée de don Juan, son frère naturel, appelé à occuper le poste de gouverneur-général. Cette nomination répondait au vœu plus d'une fois exprimé en Belgique de voir à la tête des affaires un membre de la maison régnante. Malheureusement l'autorité du conseil ne tarda pas à être méconnue. La situation demandait un pouvoir actif et énergique, et comme ce pouvoir faisait complètement défaut, il en résulta une confusion générale qui touchait de bien près à l'anarchie. On réclamait de toutes parts la convocation des états-généraux que le conseil, par crainte du prince d'Orange, n'osait pas réunir.

Une plaie nouvelle était venue envenimer le mal dont souffrait le pays. La sédition de quelques escadrons de chevau-légers en avait été comme le prélude. Requesens avait appris que deux compagnies de ce corps cantonnées

dans le Brabant venaient de se mutiner et se dirigeaient vers le Hainaut pour se joindre aux autres. Saisi d'une vive appréhension et persuadé que le pays allait se soulever contre *ces altérés*, comme il les appelait, il ordonna aux gouverneurs des provinces d'empêcher à tout prix la réunion des mutins, et, au besoin, de les réduire par la force et de les passer au fil de l'épée. Mais déjà les habitants du Hainaut avaient pris les armes pour seconder le comte Philippe de Lalaing leur gouverneur. Les mutins gagnèrent le Cambrésis où ils se joignirent à d'autres compagnies. Ils étaient cinq cents, tous vieux soldats. Lalaing s'était posté au Quesnoy, pour les empêcher de rentrer dans le Hainaut. Mais ils trompèrent sa surveillance, se dirigèrent vers les confins du Brabant, entrèrent dans Wavre, et, le 20 mars, se mirent en route au grand jour de Wavre vers Bruxelles, groupés en escadrons.

La plus grande agitation régnait dans la capitale du Brabant. Les états de cette province voulaient lever des gens de cheval et de pied pour chasser les *altérés;* le conseil d'état, sous la pression du duc d'Arschot, s'y opposa, promettant d'intervenir au nom de l'autorité royale. Les paysans des environs n'attendirent pas qu'on les y invitât et coururent aux armes. Le conseil d'état somma les mutins de rentrer dans l'ordre, sous peine d'être tenus comme perturbateurs du repos public et « cassés. » Ils répondirent qu'ils se défendraient s'ils étaient attaqués. Il y avait alors en garnison à Bruxelles quatre enseignes d'Espagnols sous le commandement de

Julian Romero. Les bourgeois, croyant ces derniers d'accord avec les mutins, fermèrent les boutiques, s'armèrent et s'emparèrent de la garde des murailles et des portes. La plupart des membres des trois conseils prirent les armes, et Roda lui-même disait hautement que, si l'Espagnol menaçait Bruxelles, on le verrait lui-même aux remparts l'arquebuse au poing.

Julian Romero, mandé au conseil d'état, assura qu'on n'avait rien à craindre de ses gens. Il se rendit ensuite à l'hôtel de ville pour que le magistrat apaisât le peuple. La tranquillité fut rétablie vers le soir, par une proclamation annonçant la nomination du comte de Mansfeldt, en qualité de gouverneur de la ville. Comme Mansfeldt était aussi agréable aux habitants qu'aux soldats, cette nomination contenta tout le monde. Le 21, les chevau-légers s'étaient dirigés vers Louvain et Tirlemont. Romero les suivit avec l'élite de ses soldats, chargé de leur faire des offres convenables, et s'ils refusaient, de les harceler et de les assaillir. Le 31, ils acceptèrent offres et pardon; mais il fallait trouver l'argent pour les satisfaire.

Cependant les gouverneurs des provinces avaient été mandés à Bruxelles pour délibérer avec le conseil d'état sur les moyens de licencier une partie des gens de guerre et d'entretenir les autres. Ils constatèrent que les provinces se trouveraient chargées de la solde de soixante mille hommes cantonnés au centre et « dans les entrailles du pays, à ne rien faire qu'à manger les sujets. » Aux troupes allemandes il était dû vingt-neuf mois de solde;

elles ne voulaient plus attendre. A l'armée navale, il était également dû vingt mois. Hierges qui la commandait demandait immédiatement cent quatre-vingt mille florins, menaçant s'il ne les obtenait pas de ne plus retourner en Hollande. On lui en remit vingt-quatre mille, tout ce qu'on avait ; et on obtint des Fugger et des Bouvisis d'Anvers une avance de cinquante mille écus. La réunion des gouverneurs ne servit qu'à constater l'état presque désespéré des principales provinces.

Les états de Hainaut et de Flandre venaient de déclarer, comme ceux du Brabant, que si l'on voulait prévenir la ruine du pays, il fallait convoquer sans retard les états généraux, reprendre les négociations avec le prince d'Orange, moyennant la conservation de la religion catholique. Le conseil d'état appuya énergiquement ces vœux : « Si l'on reprend la négociation de Bréda, disait-il en substance, le roi donnera une grande satisfaction aux naturels, et par là fera cesser la guerre sanglante qui, depuis dix ans, dévore les entrailles du pays, sans rien avancer, mais amenant au contraire l'extinction de la religion catholique et la damnation de millions d'âmes. »

La décision royale par laquelle le gouvernement était confié au conseil d'état n'était pas de nature à plaire aux chefs espagnols habitués à dominer aux Pays-Bas. Le duc d'Arschot, quoique frustré de l'espoir d'être *ruwaert* du Brabant, et le comte de Berlaymont, quoiqu'il eût aspiré à la succession de Requesens, montraient au contraire beaucoup de satisfaction, car ils devenaient les premiers

personnages de l'état. Viglius, alléguant son âge et son état maladif, exprima le désir d'être déchargé des fonctions de président du conseil d'état. Quant au conseil lui-même, après avoir accepté avec de grands témoignages de dévouement le fardeau qui lui était imposé, il insista respectueusement sur la nécessité de convoquer les états-généraux et de reprendre les négociations avec la Hollande et la Zélande.

Il régnait dans le conseil la plus grande défiance entre Roda et ses collègues. Le duc d'Arschot laissait éclater ouvertement son antipathie pour les Espagnols, et il était appuyé par Champagney, qui était revenu d'Angleterre, très-mécontent d'avoir rempli près de la reine Élisabeth une mission inutile, et plus ulcéré que jamais contre les compatriotes de Roda. Aussi celui-ci le signalait-il à Philippe II comme l'homme le plus dangereux peut-être des Pays-Bas.

Arrivé à Bruxelles, le 31 mars, Champagney y fut retenu par le conseil d'état et appelé à ses délibérations. Le duc d'Arschot l'y soutenait avec âpreté. Champagney ayant réclamé, comme gouverneur d'Anvers, la prééminence sur le commandant des troupes allemandes, le duc d'Arschot appuya cette prétention avec une violence extraordinaire, et le conseil donna raison à Champagney. Celui-ci avait été suivi de près, à Bruxelles, par un envoyé de la reine d'Angleterre, Davison, gentilhomme de sa maison. Élisabeth l'accréditait près du conseil d'état à qui elle offrait sa médiation. Introduit dans le conseil, Davison

rappela d'abord les tentatives faites précédemment par la reine, sa maîtresse, pour apaiser les troubles des Pays-Bas. Elle les renouvelait aujourd'hui parce qu'elle craignait que le prince d'Orange ne se plaçât sous la protection de la France et qu'elle ne voulait pas avoir les Français pour voisins dans les Pays-Bas. L'envoyé requérait donc le conseil d'entrer en arrangement avec la Hollande et la Zélande, de reprendre les négociations de Bréda et de conclure immédiatement une suspension d'armes avec le prince d'Orange, afin que le prince ne fût pas contraint d'appeler les troupes françaises. Davison ajouta que la reine Élisabeth avait parlé dans le même sens à Marnix, envoyé du prince, et aux députés de la Hollande et de la Zélande qui étaient venus en Angleterre et qu'elle les avait trouvés tous disposés à entrer en arrangement. Le conseil d'état, après avoir entendu l'envoyé d'Élisabeth, répondit qu'il délibèrerait sur la proposition et lui ferait connaître ultérieurement sa résolution. Le 15 avril, il fut résolu de répondre que le conseil était très touché de l'affection et des bonnes intentions de la reine d'Angleterre; qu'il en réfèrerait immédiatement au roi, et qu'il s'empresserait de communiquer à la reine la décision du monarque espagnol.

Le 25 avril 1576, la Hollande et la Zélande avaient conclu, sous les auspices et la direction du prince d'Orange, une union intime. Toutes deux reconnaissaient Guillaume de Nassau, non plus seulement comme stathouder, mais comme chef suprême, puisqu'elles lui conféraient le plein

pouvoir d'ordonner tout ce qui concernerait leur défense tant qu'elles seraient en guerre. En second lieu, il est décidé que le prince, assisté de conseillers désignés, pourra traiter en ce sens avec le roi de France, son frère ou tout autre prince étranger, aux conditions que le dit prince jugera utiles pour la conservation des privilèges et le maintien de la religion chrétienne. L'adjonction de quelques noms, formant un *landraad*, montrait du reste combien ce moyen était peu populaire. — Telles furent les bases de l'union de Delft, instrument d'oppression contre les catholiques et qui n'atteignit qu'un but, celui que poursuivait l'ambitiondu Taciturne.

Les mutineries des soldats espagnols avaient repris. Ils chassèrent leurs officiers, parce qu'ils n'avaient pu piller Zierickzée, mirent à sac les villages et quittèrent l'île de Schouwen se dirigeant vers le Brabant. Une autre troupe espagnole abandonna le village de Lillo, à la vue des bateaux du prince d'Orange, pour se joindre aux mutinés de Zierickzée. Lorsqu'ils eurent franchi la frontière du Brabant, ils firent célébrer une messe pendant laquelle ils jurèrent solennellement de rester fidèles les uns aux autres. Entrés dans Hérenthals, au nombre de seize cents, ils placèrent un *électo* à leur tête.

Le conseil d'état essaya de négocier avec eux. Il leur envoya le comte de Mansfeldt, qui leur offrit le pardon de ce qui s'était passé, cent mille florins sur la somme promise par les bourgeois de Zierickzée, et en outre trois mois de solde à prélever sur le premier argent qui vien-

drait d'Espagne. Ces propositions furent trouvées insuffisantes. Les mutinés exigeaient tout ce qui leur était dû, c'est à dire vingt-deux mois de solde, une augmentation de paie, et, comme garantie, une bonne ville dont on les mettrait en possession. Convoitant Malines, ils écrivirent au conseil de la commune pour obtenir la permission d'y passer une seule nuit. Cette demande fut repoussée. Le conseil d'état confia la garde de la place à Georges de Lalaing, avec mission d'y veiller avec le plus grand soin.

Ne pouvant s'emparer de Malines, les mutinés s'avancèrent jusqu'à Grimberghe et promirent d'y attendre la résolution du conseil d'état. Mais ils se répandirent dans les villages du côté d'Assche, puis parvinrent à pénétrer dans la ville d'Alost, au nombre de deux mille. Les bourgeois essayèrent de résister ; trente Espagnols furent tués, mais il fallut céder à la force. Les mutins prirent comme otages les habitants les plus notables et pendirent à la porte de la ville un sergent, officier du roi. Ils installèrent ensuite une sorte de gouvernement, qui prescrivit aux cent soixante-dix paroisses formant le pays et comté d'Alost de payer deux réaux par jour à chacun d'eux. A ces nouvelles, une profonde inquiétude s'empara de Bruxelles et de Gand. Le 30 juillet, le beffroi appela, pendant la nuit, tous les bourgeois de cette dernière ville, parce qu'on redoutait une attaque des Espagnols qui venaient de sortir d'Alost.

Le conseil d'état, effrayé de l'irritation croissante du peuple, prit une résolution énergique. Il déclara, par un

placard du 27 juillet 1576, « les soldats espagnols qui s'étaient emparés d'Alost, désobéissants, rebelles, ennemis du roi et de la patrie; permit de les assaillir, et défendit, sous peine de vie, de leur prêter faveur ou assistance, et de leur fournir des vivres, munitions et autres choses. »

A Bruxelles, l'émotion était au comble. Les portes de la ville restaient fermées et les bourgeois armés pour défendre les murailles. Ils étaient neuf mille environ, sous la conduite de deux capitaines nommés par la commune. Déjà, le 23 juillet au matin, trois cents arquebusiers bourgeois s'étaient présentés à l'hôtel d'Egmont, occupé par Roda, s'en étaient fait ouvrir les portes et l'avaient fouillé depuis le haut jusqu'en bas. Le 26, un de ses secrétaires fut arquebusé à la Cantersteen. On l'accusait de s'être vanté qu'il laverait ses mains dans le sang des bourgeois de Bruxelles. On entendait retentir dans les rues les cris menaçants de « Mort aux Espagnols! »

Les états de Brabant avaient demandé au conseil d'état l'autorisation de lever des troupes nationales, pour les employer contre les mutinés et autres qui se joindraient à eux. Le conseil autorisa d'assez mauvaise grâce la levée de six cents cavaliers et d'un régiment de deux mille fantassins. Le vœu exprimé par les états de Brabant était dû aux suggestions du prince d'Orange, car celui-ci avait à Bruxelles trois ou quatre délégués à l'aide desquels il correspondait avec des membres influents de l'assemblée. Les partisans du prince, ceux que l'on commençait à désigner sous le nom de *patriotes*, triomphèrent des scru-

pules et des répugnances qui s'étaient fait jour sur le banc des prélats. Ce ne fut pas leur unique succès.

Les états de Brabant avaient confié le commandement des troupes au duc d'Arschot. Celui-ci refusa cette charge, et elle fut donnée à Guillaume de Hornes, seigneur de Hèze, filleul du prince d'Orange. De Hèze fut nommé colonel des gens de pied brabançons et il eut, comme lieutenant, Jacques de Glymes, bailli de Nivelles et du Quartier Wallon. Adrien de Rubempré, baron de Rêves, fut nommé chef et capitaine de la cavalerie brabançonne.

Le seigneur de Hèze ne se contenta pas de presser la levée des dix enseignes dont il devait avoir le commandement, il s'efforça de servir plus activement les desseins du prince d'Orange. Il obtint que les états de Brabant donneraient publiquement lecture, par la bouche du greffier, des lettres que le prince leur adressait. Guillaume les exhortait à ne point laisser échapper l'occasion de se soustraire au joug des Espagnols et des autres soldats étrangers; il manifestait ensuite le désir de contracter amitié avec eux, et affirmait qu'il ne voulait pas détruire la religion catholique, mais seulement défendre avec eux la liberté de la patrie. Il mettait donc en avant un projet d'alliance entre la Hollande, la Zélande et les autres provinces des Pays-Bas. Les adversaires du prince s'écrièrent qu'il n'appartenait qu'au roi et à son conseil de traiter avec les rebelles, mais les patriotes répondaient hardiment que ceux qui ne voulaient pas consentir à traiter avec la Hol-

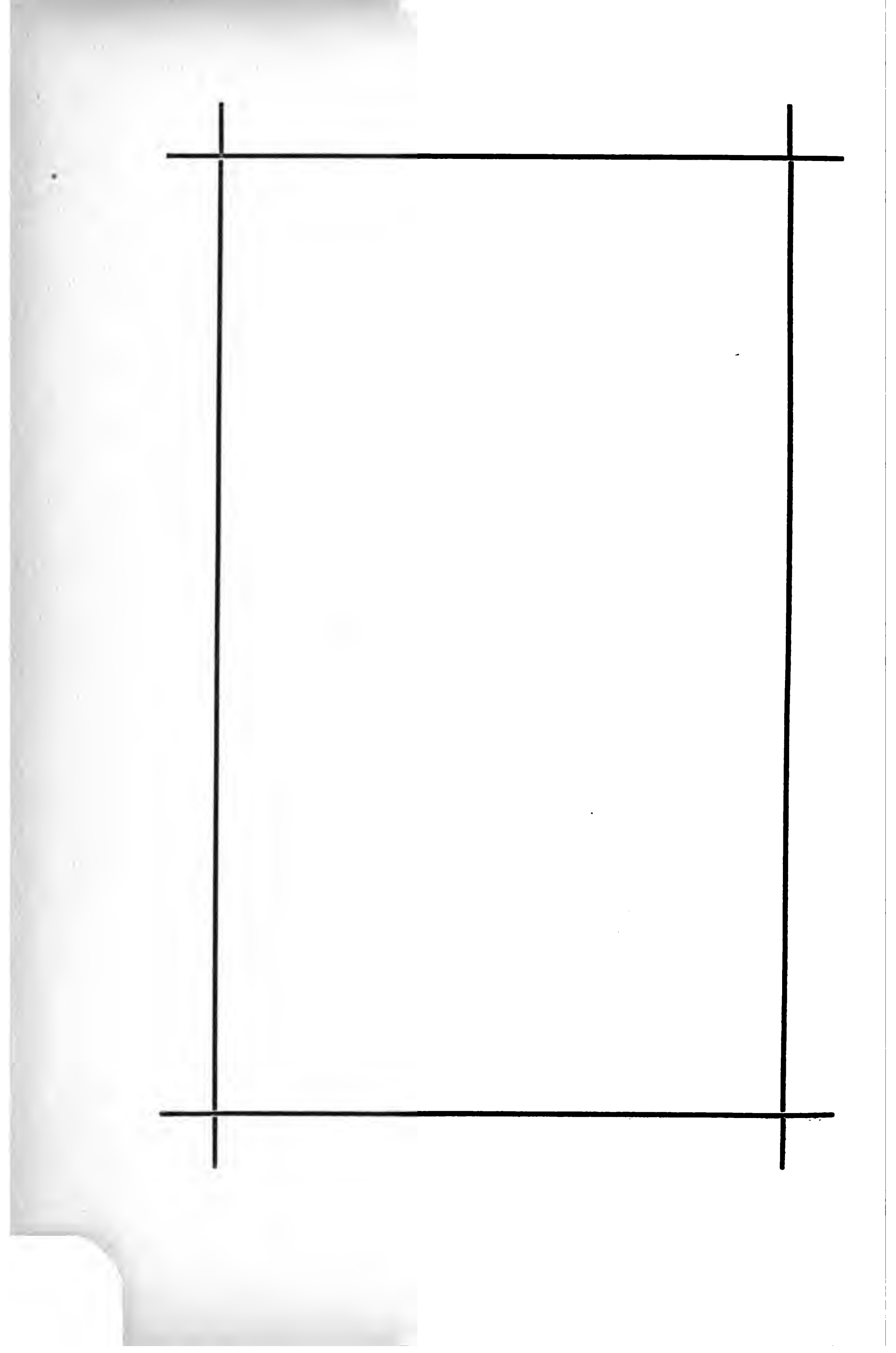
lande et la Zélande étaient eux-mêmes des traîtres à la patrie. Après de violentes disputes, il fut décidé à la pluralité des voix qu'une réponse courtoise serait adressée au prince d'Orange de la part des états de Brabant. Les états de Flandre, à leur tour, levèrent des troupes et les mirent sous le commandement du gouverneur de la Flandre, le comte du Rœulx. Cela n'empêcha pas les Espagnols, maitres d'Alost, de brûler les villages jusqu'à Gand, sans oublier ni épargner l'abbaye d'Afflighem, où ils exercèrent d'affreuses violences contre les moines. Ces excès ne firent que rendre plus odieux le nom espagnol. « Il y a six semaines, écrivait Roda au roi à la fin du mois d'août, que le travail a cessé dans la majeure partie de la province, quoique la manufacture en constitue la principale richesse. Pour acheter des armes, tous se sont endettés; les cultivateurs ont vendu jusqu'à leurs vaches, de façon que la faim les conduira à se livrer au pillage et aux rebellions. »

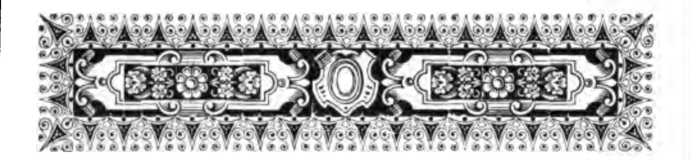
En présence des dangers communs, le Brabant, la Flandre et le Hainaut s'étaient étroitement unis. Lorsque les soldats du régiment wallon de Montdragon qui occupait Zierickzée se furent aussi mutinés et eurent fait prisonnier leur colonel, les patriotes de Bruxelles envoyèrent des députés dans toutes les provinces pour insister sur l'urgence de réunir les états généraux. Le Hainaut et la Flandre appuyèrent énergiquement ce vœu dont la réalisation devait amener, selon les prévisions du parti national, la chute de la domination espagnole.

Presque au même moment, par un acte daté du 6 mai 1576, demeuré longtemps secret et portant entre autres la signature du prince d'Orange, ce dernier livrait au duc d'Alençon la Hollande et la Zélande. Tels étaient les sentiments religieux et patriotiques du chef de ceux qui s'intitulaient en ce moment les défenseurs de l'indépendance des Pays-Bas (1).

Un des chefs étrangers les plus intrépides et les plus expérimentés, Sanche d'Avila, châtelain d'Anvers, conseillé par Roda, entreprit alors de concentrer sous sa main les vieilles bandes espagnoles et de lutter contre ce parti qui s'appelait national et qui eût mérité ce nom s'il n'eût pas été aussi le parti révolutionnaire. Les retards inexplicables de l'action royale, l'espèce d'incurie avec laquelle on traitait les Pays-Bas à Madrid, eurent malheureusement pour résultat d'aider à confondre ces deux tendances. Cependant Sanche d'Avila ayant rallié autour de lui trois régiments allemands avec leurs officiers, ordonna aux galères royales de l'Escaut de fournir des munitions de guerre aux mutinés d'Alost. Bientôt ces chefs, réunis à Valdès, s'assemblèrent en corps délibératif et, au mépris du conseil d'état qui selon eux n'était plus libre dans Bruxelles, ils enjoignirent à Don Fernando de Tolède d'abandonner la Hollande et de venir en Brabant avec sa cavalerie espagnole et italienne. Fernando de Tolède obéit aussitôt à cet ordre.

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, t. XVII, p. 150 en note.





# CHAPITRE XVII.

*Ultimatum de d'Avila aux états de Brabant. — Information de la nomination de don Juan d'Autriche en qualité de gouverneur-général. — Les états de Brabant repoussent les demandes de d'Avila. — Coup d'état à Bruxelles. — Vargas bat les troupes des états à Vissenaeken.*

SANCHE D'AVILA demandait au nom des chefs militaires que l'entrée et la sortie de Bruxelles fussent libres, ou que le conseil d'état se transportât dans une autre ville; il demandait en outre que l'on fit cesser les levées de gens de guerre ordonnées par les états de Brabant. La réponse ne fut pas celle que les Espagnols attendaient. Roda ayant, dans la réunion des états, prescrit ce qu'il fallait faire pour maintenir le pays sous l'obéissance du roi jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur, le duc d'Arschot prit la parole en colère et dit : De quelle manière le

nouveau gouverneur pense-t-il devoir entrer dans ce pays ? Si ce gouverneur vient en armes, nous ne le laisserons pas entrer; nous sommes décidés à ne plus souffrir ce que nous avons souffert jusqu'ici; nous mourrons plutôt tous que de nous laisser traiter de cette sorte ou de le laisser entrer avec des troupes. — Le comte de Mansfeldt dit : « nous devrons le recevoir de la manière que Sa Majesté espagnole nous l'ordonnera, et il n'y a pas lieu de s'occuper davantage de ces choses. » Tous les autres se turent en se regardant; ils étaient troublés de ce que le duc avait dit et mis à découvert... Les Espagnols présents paraissaient atterrés.

Le marquis d'Havré était arrivé à Bruxelles le 30 juillet, de retour d'Espagne. Il apportait l'information officielle que don Juan d'Autriche était nommé gouverneur-général des Pays-Bas et pour le surplus des promesses, hélas ! toujours des promesses. L'arrivée du marquis n'eut d'autre résultat que de renforcer la fraction du conseil d'état opposée aux Espagnols d'un personnage vain et ambitieux, bavard et inconséquent, comme son frère le duc d'Arschot. Le marquis fut associé aux délibérations du conseil. Champagney, dit l'historien Th. Juste, était un homme d'une tout autre valeur. Pour ruiner les projets de Sanche d'Avila, il avait proposé au duc d'Arschot et à d'autres membres du conseil d'état de faire cerner la maison où se réunissait le châtelain avec ses auxiliaires et de s'emparer d'eux; il se faisait fort de réussir, mais ce conseil violent ne fut pas suivi.

Le 11 août, Roda, Vargas et Romero quittèrent secrètement Bruxelles et se rendirent à Anvers d'où ils ne bougèrent plus. Roda devint le chef d'un gouvernement militaire qui se composait de Gonzaga, Sanche d'Avila, Valdès, Verdugo, Vargas, Romero, Olivera et Juan de Issunca.

Ce dualisme dans le gouvernement ne pouvait qu'être fatal au pays. Le comte de Mansfeldt, le marquis d'Havré et le seigneur de Grobbendonck, trésorier-général, se rendirent à leur tour à Anvers le 24 août, comme mandataires du conseil d'état. L'objet ostensible de leur mission était de se procurer de l'argent ; mais en réalité ils étaient chargés de négocier un accord avec Roda et ses adhérents. Roda, stipulant au nom de ceux-ci, exigeait deux choses : la cessation des levées autorisées par le conseil et la translation du siège du gouvernement à Anvers ou à Malines. Ils promirent de faire en sorte que les levées de troupes cessassent et quant au déplacement du conseil, de ne prendre une décision qu'après l'avoir concertée avec leurs collègues. Mais si Roda craignait un soulèvement général, il faut avouer que les évènements allaient lui donner raison.

La ville de Bruxelles, gardée par vingt mille bourgeois armés, était comme en pleine révolte. Le prince d'Orange y dominait par ses partisans. Le peuple, sous l'influence irrésistible du Taciturne, voulait non seulement combattre les mutinés, mais aussi réduire à l'impuissance tous ceux qui refusaient de se déclarer ouvertement contre la pré-

potence espagnole et royaliste. Déjà le comte de Mansfeldt avait été obligé de rendre à la commune les clefs de la ville, et le peuple ne faisait pas plus de cas de lui et du comte de Berlaymont que si ces seigneurs, blanchis au service de l'état, avaient été de misérables valets.

Pour animer le peuple contre le conseil d'état, les partisans du prince d'Orange répandaient le bruit que ses membres favorisaient les Espagnols mutinés ; peut-être y en avait-il qui regrettaient de s'être associés au manifeste du 2 août, mais leur prétendue connivence avec les mutinés d'Alost n'était qu'un prétexte. Pour le Taciturne, le conseil d'état, composé de ses éléments actuels, était un obstacle, et cet obstacle il voulait le détruire. Si Mansfeldt, Berlaymont et Viglius avaient déclaré rebelles les mutinés d'Alost, iraient-ils au delà de cet acte qu'ils n'avaient posé qu'en tremblant, croyant déjà y voir une atteinte à l'autorité royale ? Voudraient-ils, avec le prince d'Orange et les patriotes, l'alliance de tous les Pays-Bas, la suprématie des états-généraux, l'expulsion à jamais des Espagnols ? Comme on ne pouvait attendre d'eux des déterminations aussi énergiques, il fallait les mettre dans l'impossibilité d'entraver les desseins du parti. Les temps étaient mûrs ; la catastrophe était prochaine et nous allons voir se précipiter les évènements.

Guillaume, le grand moteur, avait jeté les yeux sur le seigneur de Hèze pour l'exécution d'un projet qu'il croyait à juste titre devoir être décisif. Le 1er août, le Taciturne avait écrit à ce gentilhomme, lui promettant son actif

concours ainsi que l'appui des états de Hollande. Il lui avait aussi envoyé une personne de confiance. De Hèze n'hésita pas. Ce fut lui qui proposa secrètement aux partisans du prince d'Orange de s'emparer des membres du conseil d'état et de convoquer les états-généraux.

Ce projet ayant été approuvé par les patriotes dans leurs conciliabules, de Hèze et de Glymes, son lieutenant, commencèrent par envoyer, presque tous les matins, leurs nouvelles recrues de la porte du palais à celle de Caudenberg sous prétexte de les exercer au tir à l'arquebuse. Ils habituaient ainsi les conseillers menacés à voir marcher les soldats en armes dans la direction du palais. Ce résultat obtenu et après avoir fait entrer ses troupes, contre la volonté des comtes de Mansfeldt et de Berlaymont, dans le château et la ville de Vilvorde, de Hèze jugea le moment venu de se débarrasser du conseil.

Le 4 septembre, vers neuf heures du matin, Jacques de Glymes, à la tête de trois cents mousquetaires, pénétra dans le palais, où le conseil d'état délibérait en la salle qui lui était réservée. Suivi de ses soldats, de Glymes monta les degrés qui conduisaient à cette salle. La porte restant fermée, les mousquetaires la brisèrent à coups de hache et de marteau. Dans la salle étaient réunis les comtes de Mansfeldt et de Berlaymont, d'Assonleville, le président Sabout, Berty, secrétaire d'état, et Scharenberger, autre secrétaire pour la langue allemande. Avec eux se trouvait le marquis d'Havré qui semblait être au courant de ce qui se passait, et encourageait de Glymes

par un sourire et un langage approbateur. Tous les autres, conseillers et secrétaires, furent constitués prisonniers et obligés de remettre leurs épées. Après avoir placé des gardes devant la salle du conseil privé, de Glymes ordonna au comte de Berlaymont et à ses compagnons de le suivre; le marquis d'Havré fut laissé libre. Il les conduisit à pied, précédés et suivis de deux escouades d'arquebusiers, de trente hommes chacune, mèches allumées, par la grand'rue (aujourd'hui Montagne de la cour) sur le marché, et les fit entrer dans l'édifice connu sous le nom de Maison du roi, où les comtes d'Egmont et de Hornes avaient passé leur dernière nuit. Les prisonniers furent enfermés séparément et sans pouvoir communiquer entre eux. Au même moment, des arquebusiers pénétraient dans la maison de Viglius et le gardaient à vue. Quant au duc d'Arschot, on se contenta de placer une garde de mousquetaires devant et derrière son hôtel.

Cet acte audacieux excita dans Bruxelles une grande émotion. Les états de Brabant étaient alors réunis à l'hôtel de ville et pouvaient voir de leur balcon les ministres du roi conduits à travers le marché comme des criminels. Quelques membres ayant fait appeler Jacques de Glymes, lui demandèrent de quelle autorité il avait accompli une action si téméraire. — Par commission, répondit-il. — De qui? — De M. de Hèze; — et il exhiba une cédule signée de celui-ci où se trouvait la liste des prisonniers. — On lui demanda encore pourquoi le bruit était répandu que cette arrestation avait été faite par le mandement des

états : il resta muet. Et déjà le seigneur de Beersel, colonel d'un des nouveaux régiments, était monté à cheval pour porter aux états de Hainaut et de Flandre la nouvelle du grand évènement dont Bruxelles venait d'être le témoin.

Vers midi, le tumulte avait cessé. A une heure, de Hèze, accompagné de quelques gentilshommes de sa faction, se rendit à l'hôtel occupé par l'abbé de Parc lez-Louvain, membre des états de Brabant. L'abbé était absent, mais là se trouvait un autre prélat des états de Brabant, Jean Vanderlinden, abbé de Sainte-Gertrude de Louvain, que l'on regardait comme le chef même de la conspiration. Avec lui étaient les patriotes les plus marquants, entre autres l'avocat Liesvelt, qui avait été un des défenseurs du comte d'Egmont. Leurs délibérations se prolongèrent jusqu'à huit heures du soir. Jacques de Glymes reçut l'ordre d'arrêter aussi Louis del Rio, le prévôt Fonck et le conseiller de Boisschot, gardés depuis le matin dans la salle du conseil privé. On les conduisit dans la maison d'un sergent qui demeurait sur le marché, d'où ils furent transférés, trois ou quatre jours après, dans la prison du Treurenberg et dans d'autres geôles. Les complices du seigneur de Hèze avaient eu soin de s'emparer de tous les papiers d'état, et particulièrement des minutes des lettres adressées par le conseil au roi et des réponses qu'il en avait reçues.

Après avoir accompli un acte vraiment révolutionnaire, les patriotes qui en avaient eu l'idée voulurent en démontrer la nécessité. Comme des bourgeois et des gens

d'église en recherchaient le véritable auteur devant l'abbé de Sainte-Gertrude, celui-ci leur dit : « Pourquoi vous enquérez-vous de l'auteur? Dieu est l'auteur. C'est Dieu qui les a arrêtés pour la conservation et le grand bien de notre pays, car autrement la paix ne pouvait se négocier avec le prince d'Orange; autrement la patrie ne pourrait jamais être rétablie dans son ancien état. » *(Mémoires de Laurent Metsius).*

Les promoteurs de l'épuration du conseil d'état s'empressèrent de justifier publiquement leur œuvre par un écrit destiné à avoir un grand retentissement. Ils affirmaient, dans cette publication, qu'au lieu de punir les Espagnols mutinés et d'exécuter contre ces derniers les édits portés par eux-mêmes, les membres arrêtés du conseil étaient en secrète intelligence avec les rebelles et voulaient que l'on s'accordât avec eux et qu'on leur pardonnât leur révolte et la surprise d'Alost. Ils imputaient à ces conseillers, d'après la rumeur publique, d'avoir même voulu attirer ces troupes rebelles vers Bruxelles. Un autre reproche, c'était d'avoir entravé la levée des gens de guerre, accordée par eux aussi aux états de Brabant, et d'avoir voulu prendre à leur solde d'autres troupes pour les opposer à celles des états. Ils disaient enfin que le but des conseillers prévaricateurs était de retenir les mutinés d'Alost jusqu'à ce que de nouvelles troupes fussent arrivées d'Espagne. Alors on aurait fait peser sur le peuple une éternelle servitude qui aurait eu pour base l'inquisition espagnole et l'on aurait mis à mort plusieurs membres

de la plus haute noblesse. C'est, poursuivaient-ils, pour les empêcher d'exécuter cet abominable complot, et pour arrêter le peuple qui, dans sa fureur, se serait jeté sur le conseil d'état, que des hommes animés d'un zèle ardent pour le bien du pays, ont trouvé nécessaire de séquestrer pendant quelque temps certains membres du conseil et d'autres fontionnaires, et de leur ôter les moyens de réaliser leur funeste dessein. Ils protestaient qu'ils n'entendaient d'ailleurs préjudicier en rien à l'ancienne religion catholique ni à l'autorité du roi, ou se détacher de son obéissance, qu'ils n'avaient pour but que d'affranchir leur patrie de l'inique gouvernement des Espagnols en hostilité avec le roi lui-même.

Le 8 septembre, les états de Brabant firent donner lecture, au grand balcon de l'hôtel de ville de Bruxelles, d'une déclaration appelant aux armes toutes les autres provinces. Les députés brabançons proclamaient que, dans des conjonctures aussi graves et aussi périlleuses, il n'y avait point de meilleur remède que le maintien de l'union des Pays-Bas, accomplie en 1548 par l'empereur Charles-Quint. Ils demandaient en conséquence une assemblée de gouverneurs et de représentants des états de toutes les provinces pour continuer de commun accord les armements dont ils avaient pris l'initiative. Le grand bailli du Hainaut, Philippe de Lalaing, seconda, autant qu'il le put, les états de Brabant. Le comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, et les états de cette province annoncèrent leur résolution d'envoyer également des dé-

putés à Bruxelles, pour agir dans le même sens que les Brabançons. Bientôt les députés des trois provinces se trouvèrent réunis dans la capitale.

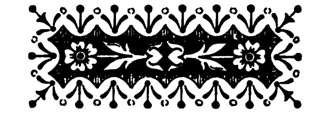
Au milieu de cette situation si grave et si étrange, Roda, retiré à Anvers et menacé en sa personne, crut devoir se renfermer dans la citadelle et prendre en mains le gouvernement du pays. Il s'adjoignit un conseil composé des principaux officiers espagnols, et annonça officiellement aux états des provinces et aux administrations urbaines l'installation de ce gouvernement militaire; après avoir pris l'avis de son conseil, il ordonna de dissiper les troupes des états par la force.

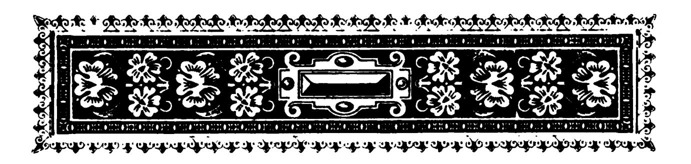
En ce moment, les vieilles bandes espagnoles, sous le commandement de chefs éprouvés, occupaient encore la citadelle d'Anvers, la ville de Maestricht, le château de Gand, celui de Valenciennes et celui d'Utrecht. Vargas, à peine arrivé au château d'Anvers, s'occupa de réunir toute la cavalerie espagnole; son plan était de la conduire au-dessus de Bruxelles, de passer la Senne, d'entrer en Flandre, d'apaiser et de rallier les mutins d'Alost pour marcher au secours du château de Gand déjà bloqué par le comte du Rœulx. Il devait être rejoint près d'Alost par don Fernando de Tolède qui, arrivant de Hollande avec son *tercio*, avait l'intention de passer l'Escaut à Saint-Bernard.

Alonso de Vargas réunit ses capitaines dans la petite ville de Léau, autour de laquelle étaient cantonnées dix-sept compagnies de cavalerie formant un ensemble de

douze cents combattants. Ils décidèrent que dix de ces compagnies marcheraient rapidement sur Alost et que le reste demeurerait dans le Brabant. Mais déjà étaient sortis de Bruxelles deux mille fantassins environ et huit cents cavaliers sous le commandement de Jacques de Glymes et du seigneur de Bièvres. Le 15 septembre, Vargas rencontra la gendarmerie des états près du village de Vissenaeken, entre Louvain et Tirlemont. Il fit faire halte à ses cavaliers et envoya un trompette au chef des troupes des états pour demander passage. Le trompette fut accueilli à coups de mousquet. On délibéra alors. Mendoça, consulté par Vargas, émit l'avis que, si l'on évitait le combat, toute la population des campagnes qui avait pris les armes et qui occupait les hauteurs et les bois, se jetterait sur les Espagnols et les massacrerait avec l'aide des gens des états. Vargas adopta cet avis et les Espagnols engagèrent immédiatement le combat. Leurs adversaires ne tinrent pas devant ces vieilles troupes et furent mis en pleine déroute. Des bourgeois de Bruxelles et de Louvain, et un grand nombre d'étudiants de cette dernière ville, qui avaient suivi le corps brabançon pour voir battre les Espagnols, disaient-ils, et acheter le butin, furent victimes de leur curiosité. Les valets des soldats égorgèrent froidement et les vaincus qui avaient jeté leurs armes et les bourgeois venus pour assister au triomphe de ces derniers. Plus de cent étudiants furents tués ou pris. La cavalerie espagnole, qui n'avait pas perdu un homme, poursuivit les fuyards jusqu'à l'abbaye de Parc, aux

portes de Louvain. Le lendemain, Vargas se remit en marche et se dirigea vers Alost, où était déjà arrivé Fernando de Tolède avec son régiment. Mais ils ne parvinrent pas à faire rentrer dans le devoir ces vétérans qui ne voulaient obéir qu'à leur *electo*.





# CHAPITRE XVIII.

*Réunion des états-généraux. — Les députés des provinces wallonnes, de Malines et d'Utrecht se joignent à ceux de Brabant, de Flandre et de Hainaut. — Politique des états-généraux. — Le prince d'Orange est appelé par les Gantois. — Le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande nomment des délégués pour se mettre en rapport avec ceux des états-généraux de Bruxelles.*

LE 15 Septembre, Viglius et Sasbout furent mis en liberté. Les membres du conseil d'état, à l'exception de Roda, se réunirent et adressèrent le 20 septembre des lettres aux états des provinces, pour les inviter à envoyer leurs députés à Bruxelles afin de former l'assemblée des états-généraux. La formule, le lendemain même des violences qui ont semé la terreur à Bruxelles, est : pour le bien du pays.

Les députés des provinces de Brabant, de Hainaut et de Flandre formèrent seuls d'abord l'assemblée des états ; ils se réunirent, le 25 septembre 1576, à Bruxelles. Chaque jour, ils se rendaient à la messe à sept heures du matin et ne commençaient leurs délibérations qu'après y avoir assisté. Convoqués afin d'apporter des remèdes aux maux qui affligeaient la nation, ces états s'emparèrent successivement du gouvernement du pays, frappèrent des contributions, levèrent des troupes, envoyèrent des ambassadeurs aux puissances étrangères, conclurent des traités avec ces puissances, prononcèrent la déchéance de Philippe II, et appelèrent le duc d'Anjou à régner à sa place sur les Pays-Bas. Ils siégèrent, presque sans interruption, pendant neuf années, à Bruxelles, à Namur, à Anvers, à Delft, à Amsterdam, à Bruges, à Middelbourg, à Dordrecht, à La Haye. On peut les comparer, pour la durée de leur existence comme pour l'étendue des pouvoirs exercés par eux, au long parlement d'Angleterre. Les états des Provinces-Unies ne firent que les continuer lorsqu'ils se furent constitués en République.

Nous allons expliquer une partie de ces actes. Le premier soin que prirent les états-généraux fut de reconnaître comme chef le principal membre du conseil d'état institué par le roi, le duc d'Arschot. Le second fut de justifier leur réunion vis-à-vis de Philippe II et de tous les princes de l'Europe en faisant connaître les motifs auxquels ils avaient obéi, les intentions qui les guidaient.

La lettre adressée à Philippe II offre l'exposé complet

des griefs contre le duc d'Albe et les Espagnols, depuis l'origine jusqu'au jour tout récent où les mutinés se sont présentés devant la ville de Bruxelles pour la saccager et la piller. Le conseil d'état les a déclarés, à deux reprises, rebelles et ennemis du roi et du pays, et le seul remède est que Philippe II joigne sa « clémence bénévole et sa naïve bonté à la sincère intention et à la singulière affection » qui animent les états. C'est pour éviter de violentes commotions et écarter la colère populaire que quelques personnes ont trouvé nécessaire de séquestrer plusieurs membres du conseil d'état, et elles ont ainsi empêché un plus grand désastre. Roda seul s'est conduit comme un séditieux. La chose publique était à peu près ruinée, quand une inévitable nécessité a contraint les états à y mettre la main; mais ils protestent devant Dieu qu'ils persévèreront jusqu'à la mort dans la religion catholique et dans l'obéissance au roi; et s'ils forment le vœu de cimenter une paix durable avec les provinces de Hollande et de Zélande en éloignant les soldats espagnols, c'est en maintenant « en tout et partout » la religion catholique et l'obéissance due à leur seigneur naturel. Ils ont pour unique but de conserver l'ancienne liberté du pays pour qu'elle ne soit pas livrée à l'indiscrétion populaire.

Les états-généraux écrivent aussi à tous les princes étrangers. Ils prient le roi de France d'intercéder en leur faveur près du roi d'Espagne, afin qu'il apprécie la sincérité de leurs intentions et ne recoure pas à des mesures rigoureuses qui tourneraient à leur grande ruine et désola-

tion; ils le prient de veiller à ce que le duc de Guise et ses associés ne réunissent pas de gens de guerre pour rejoindre les Espagnols.

Les mêmes explications sont transmises à la reine d'Angleterre. Leur unique but est de rétablir les affaires dans le même état que sous Charles-Quint. L'expulsion des Espagnols ne peut qu'être favorable au rétablissement des anciennes relations commerciales entre les Pays-Bas et l'Angleterre; mais en prenant les armes, ils n'ont aucune pensée de s'écarter de la fidélité qu'ils doivent au roi d'Espagne. Ils chargent le baron d'Aubigny, qui se rend à Londres, de réclamer la médiation d'Élisabeth à Madrid afin de hâter la pacification.

Henri III se borna à une réponse assez vague. Élisabeth fit entendre un langage bien différent. Elle félicitait les états-généraux sur les intentions de ne pas renoncer à l'obéissance de Philippe II et leur promettait de plaider leur cause en Espagne.

Les états-généraux voulaient, écrit un ami du Taciturne, que la religion catholique seule eût un culte public, même en Hollande et en Zélande, et ils étaient prêts à sacrifier leur dernier homme pour atteindre ce résultat.

Telles sont les convictions qui dominent dans les diverses provinces, chez les nobles comme chez les bourgeois. Les populations veulent rester catholiques et fidèles au roi; mais qu'on leur rende le repos : elles feront la paix, même sans le prince d'Orange, même sans les états-généraux; qu'on les délivre de ces mutinés qui ont

couvert les campagnes de ruines fumantes depuis Bruxelles jusqu'à Gand; qu'on ferme les plaies de cette guerre qui condamne le pays le plus prospère à la plus complète ruine. Et quels sont les médiateurs vers lesquels se tournent les regards ? C'est d'abord le pape, père commun des fidèles, qui a toujours compris les intérêts de la religion autrement que Philippe II, et ensuite vers la duchesse de Parme, dont la sage administration a laissé d'autant plus de regrets qu'elle a été suivie de celle du duc d'Albe.

Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, commandait les troupes royales en Hollande. Une lettre que lui avait adressée le prince d'Orange pour l'engager à prendre parti contre les Espagnols et à n'avoir en vue que le bien de la patrie semble avoir exercé sur lui une assez grande influence. Le sort de son père, prisonnier des patriotes à Bruxelles, lui causait de l'inquiétude. Il s'était enfin déterminé pour le parti des états, et le 19 octobre, il informa le comte de Boussu, prisonnier à Hoorn depuis 1573, de sa résolution en l'engageant à l'imiter. Boussu lui répondit qu'il se réjouissait de sa détermination, et il espérait, ajoutait-il, que Dieu favoriserait une si juste cause. Le baron de Hierges vint ensuite à Bruxelles, où les états lui firent bon accueil.

Les états, avec l'approbation du conseil d'état, avaient remis la direction des affaires de la guerre au duc d'Arschot, auquel Philippe de Lalaing était adjoint comme lieutenant général. Le marquis d'Havré fut nommé général de cavalerie, et le comte d'Arenberg chargé du com-

mandement de l'infanterie. Le fils aîné du comte d'Egmond, Philippe, qui avait été élevé à la cour de Maximilien II, empereur d'Allemagne, rentra à Bruxelles, comme un triomphateur le 13 septembre, et occupa l'hôtel de ses pères où avait habité Roda. Il fut nommé colonel de dix enseignes de troupes nationales.

Pendant le mois d'octobre, les députés de Namur, de Tournai, de la Flandre wallonne, de l'Artois, de Valenciennes, de Malines et d'Utrecht vinrent successivement s'adjoindre à l'assemblée de Bruxelles ou annoncèrent leur prochaine arrivée. Des résolutions importantes avaient déjà été prises. Pour pouvoir accomplir la mission qu'ils s'étaient donnée, les états avaient fait appel au dévouement de tous les habitants ; ils les avaient requis tous, tant ecclésiastiques que séculiers, de s'associer par des contributions volontaires, à l'expulsion des Espagnols et à l'affranchissement du pays.

Cependant il fallait se préparer à une lutte redoutable contre les vieilles bandes du duc d'Albe.

Alonzo de Vargas et don Fernando de Tolède, ayant vainement essayé de rallier les mutins d'Alost pour les conduire avec eux au secours du château de Gand, étaient rentrés dans le Brabant. Ils apprirent que les Allemands, en garnison à Maestricht, projetaient d'y introduire les troupes des états. Ils se mirent aussitôt en marche vers la ville ; ils en étaient encore à six lieues que déjà les Allemands, d'accord avec les bourgeois, s'étaient déclarés pour les états. Le faubourg de Wyck restait au pouvoir

de Mostendoca, commandant les Espagnols. Le magistrat de Maestricht, sous prétexte de négocier avec lui, attira le gouverneur à l'hôtel de ville et l'y retint prisonnier. Martin de Ayala accourut avec cinquante arquebusiers pour le délivrer; mais les Allemands, assistés des bourgeois, prirent les armes et forcèrent l'officier espagnol de repasser le fleuve et de rentrer dans le faubourg.

Le 19 octobre, les états-généraux avertirent l'évêque de Liège que les Espagnols voulaient s'emparer de Tirlemont et de Maestricht; ils annonçaient la résolution de pourvoir à la sûreté de Tirlemont, et priaient l'évêque de porter secours à Maestricht. — L'avis venait trop tard : Les troupes commandées par Vargas et Fernando de Tolède arrivèrent le lendemain en vue de Maestricht. Ayala envoya un soldat pour faire connaître la situation aux deux commandants. Aussitôt Fernando de Tolède passa la Meuse avec toute l'infanterie et pénétra dans le faubourg de Wyck. Quelques chevau-légers mirent pied à terre, pénétrèrent par la porte de Bruxelles dans la ville, et furent suivis par la cavalerie espagnole. Bientôt les barricades élevées par les bourgeois furent forcées. Au même moment, Fernando de Tolède et Martin de Ayala débouchaient sur le pont qui reliait le faubourg de Wyck à la ville. C'était une entreprise difficile, car le pont était défendu par une redoute, mais les chefs s'étaient avisés d'un curieux stratagème. Ils avaient fait précéder leurs soldats d'un groupe de femmes qu'ils avaient forcées de marcher devant eux et qui leur servaient de boucliers. Les soldats tiraient par

dessus les épaules et sous les bras de ces malheureuses. Vargas, de son côté, entré dans la ville avec sa cavalerie, avait mis le feu aux maisons, ce qui répandit une si grande terreur parmi les habitants, que le pont fut abandonné pour porter secours à l'intérieur. Alors les Espagnols qui venaient de Wyck, toujours précédés de leur avant-garde de femmes, franchirent le pont et pénétrèrent aussi dans la ville. Les bourgeois se défendirent avec acharnement et quinze cents furent tués ou noyés. Quant aux Allemands, ils s'étaient rangés sur la place Saint-Servais sans prêter aide aux bourgeois, et ils se rendirent aux Espagnols sans résistance. Ceux-ci s'étaient empressés de délivrer Mostendoca, prisonnier à l'hôtel de ville, et le gouverneur, rendu à la liberté, livra la ville au pillage. Les Allemands réconciliés avec les Espagnols en prirent leur part. Cela fait, don Fernando de Tolède se logea dans la ville avec les compagnies de son *tercio*, et Vargas cantonna sa cavalerie dans les villages environnants.

On ne s'était pas contenté de réclamer la coopération de l'évêque de Liège. Les patriotes avaient aussi cherché à nouer des rapports étroits avec Guillaume de Nassau et les états de Hollande et de Zélande. Un avocat au conseil de Flandre affirma à l'un des intimes du Taciturne, Arnould Van Dorp, que le conseil d'état, par lequel il se disait autorisé, était résolu de traiter rondement les préliminaires de la pacification et de la conclure vite, en peu de paroles et d'articles. Quoiqu'il ne fût pas vraisemblable que le conseil d'état, dont la majorité était royaliste, eût

donné cette autorisation, Van Dorp ne la prit pas moins au sérieux. Il répondit le 7 septembre qu'il en avait référé au prince d'Orange, et que ce dernier, ne désirant rien tant au monde que de voir la paix assurée, s'adresserait aux états de Hollande et de Zélande, afin qu'une bonne et prompte résolution fût prise sur les offres venues de Gand.

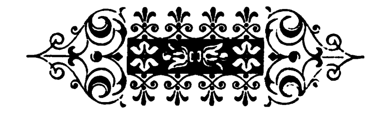
Le lendemain, Guillaume informait les états que Van Dorp leur communiquerait différentes lettres desquelles il résultait clairement que le conseil d'état avait l'intention de se mettre en rapport avec lui pour traiter de la paix. En même temps, il s'adressait directement aux agents dévoués qu'il avait à Bruxelles et par lesquels il dominait déjà cette ville ainsi que les états de Brabant. Il leur promettait de les secourir de tout son pouvoir, conseillait une union étroite et indissoluble, impliquant l'obligation pour chacun de maintenir et d'avancer la cause nationale de toutes ses forces, et sans pouvoir reculer, quelque difficulté qui pût se présenter. Il lui semblait que le vrai et souverain moyen d'atteindre ce but, était la création d'une alliance, par laquelle toutes les provinces en général, et chacune, en particulier, ainsi que tous les gentilshommes et seigneurs les plus notables s'obligeraient à jamais, par serment et signature, à maintenir la liberté de la patrie contre la tyrannie des Espagnols et de leurs adhérents « jusqu'à la dernière goutte de leur sang », et à chasser ces étrangers sous peine d'éternelle infamie. Il fallait rechercher ensuite et décréter les mesures les plus efficaces pour subvenir aux besoins de la guerre. En même temps,

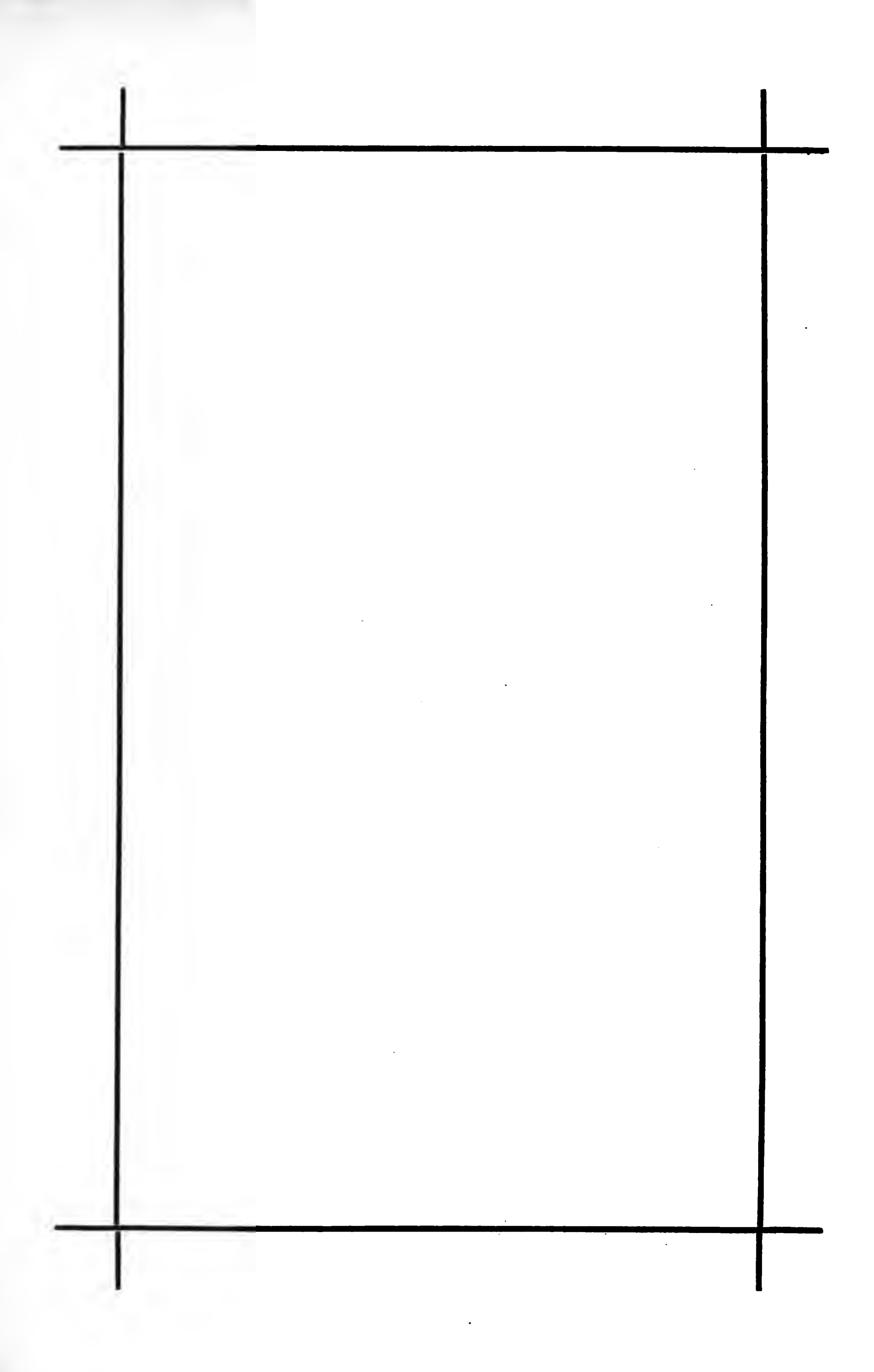
le Taciturne s'efforçait d'encourager le comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, et d'exciter le zèle de Jean Hembyze, le puissant et célèbre échevin de Gand.

Une grande agitation régnait dans cette opulente cité. On craignait que la garnison espagnole ne fît cause commune avec les mutinés d'Alost et ne leur livrât la ville. Le comte du Rœulx, à la tête de quarante enseignes, vint occuper le faubourg Saint-Bavon et commencer des retranchements ; le 16 septembre, il avait déjà investi la redoutable citadelle élevée par Charles-Quint. Quoique le commandant n'eût sous ses ordres qu'une poignée d'hommes, il annonçait le dessein de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il fit tourner ses canons contre la ville, et, le 20, le feu commença. Comme les assiégeants n'avaient pas de grosse artillerie pour riposter, le siège menaçait de traîner en longueur ; d'autre part, les états de Flandre qui n'avaient guère confiance dans le comte du Rœulx et dans ses régiments wallons, demandèrent des secours au prince d'Orange. Le 26 au matin, Olivier Van Tympel arriva devant la ville avec une partie des troupes envoyées par le Taciturne. Il y entra à la tête de ses compagnies dont les drapeaux portaient pour devise : *Pro fide et patria.* Les soldats du prince d'Orange furent parfaitement accueillis. Parmi eux se trouvaient un grand nombre de Gantois qui avaient été bannis sous le régime espagnol. On devine s'ils furent choyés et applaudis ! Le prince d'Orange, en habile politique qu'il était, avait eu soin de faire recommander à ses soldats d'observer une exacte discipline, de

respecter le culte catholique sans se permettre aucun exercice public de leur propre religion, et de ne pas être à charge aux habitants.

Les états de Brabant, de Hainaut et de Flandre avaient désigné les commissaires chargés de se mettre en rapport avec le prince d'Orange. — Leurs instructions furent arrêtées par les états-généraux, le 11 octobre, et approuvées le 13 par le conseil d'état. Ils étaient particulièrement chargés de reprendre les négociations entamées à Bréda, et d'insister pour obtenir l'adoption des demandes formulées alors par les commissaires royaux. Le 12 et le 14 octobre, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande nommèrent aussi leurs délégués au nombre de neuf; Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, et Paul Buys, avocat-pensionnaire de Hollande, étaient les plus remarquables d'entre eux.







# CHAPITRE XIX.

*Défaite de l'armée des états. — La furie espagnole. Sac d'Anvers (4 novembre 1576).*

LES états-généraux craignaient surtout pour Anvers. Le prince d'Orange bien informé avait résolu d'envoyer quinze compagnies de Hollande au secours de cette ville, mais il était déjà trop tard. Sanche d'Avila occupait la citadelle de notre grande métropole commerciale, citadelle réputée alors sans égale dans le monde et reconnue comme le vrai boulevard de la domination espagnole dans les Pays-Bas. Par ses galères stationnant dans l'Escaut, le châtelain d'Anvers communiquait librement avec la rive gauche, où Valdès, conseillé par Roda, avait élevé le fort de la *Tête de Flandre*. « De ce lieu, écrivait Roda au roi, le 28 septembre, on tient la ville d'Anvers sujette plus que du château. » Par la Tête de Flandre aussi d'Avila et

Roda pouvaient correspondre avec les troupes espagnoles disséminées dans le pays.

Une vague inquiétude régnait dans la cité. Les habitants redoutaient les Espagnols qui occupaient le château et avaient peu de confiance dans les compagnies allemandes qui formaient la garnison de la ville. On cherchait à deviner les intentions de la flotille hollandaise, qu'on voyait croiser silencieusement sous le commandement de l'amiral Treslong, non loin de la *Ville neuve*, au tournant de l'Escaut. Ne se croyant plus en sûreté à Anvers, les marchands de toutes les nations, principalement les Italiens, émigraient en foule vers Liège ou Malines. Romero voulut persuader à Champagney de sortir aussi d'Anvers, sous prétexte que les Espagnols s'armaient contre lui. Champagney lui répondit que le roi lui avait confié le gouvernement de la ville et qu'il resterait à son poste. Il s'efforça donc de s'y maintenir malgré les chefs espagnols avec qui il était en lutte continuelle et qui ne s'entendaient guère avec le commandant des troupes allemandes. Quant aux ordres du conseil d'état, les Espagnols ne s'en souciaient pas, disant qu'il n'était pas libre.

Le 23 septembre, Champagney avertissait le conseil d'état que les Espagnols, sachant les armements de Bruxelles dirigés contre eux, prendraient probablement l'initiative de l'attaque. Maîtres de Hoogstraeten et de Lierre, ils se concentraient autour d'Anvers et s'efforçaient d'attirer à eux les colonels allemands. La citadelle était bien fournie d'artillerie et de munitions, tandis que Champagney

ne disposait que de quelques canons pour se maintenir de l'autre côté de l'Escaut. Le colonel, comte d'Eberstein, eut alors l'idée malheureuse de renforcer la garnison de la ville, en y appelant quatre compagnies de Cornelius Van Enden. Ces compagnies entrèrent à Anvers le 29 septembre, malgré les représentations de Champagney qui soupçonnait Van Enden de s'entendre avec le château. Ce soupçon n'était pas sans fondement. A peine ces auxiliaires furent-ils entrés dans la ville qu'ils communiquèrent leur indocilité aux troupes jusqu'alors fidèles du comte d'Eberstein. Après avoir élevé des difficultés sur le payement de leur solde, celles-ci finirent par se mutiner ouvertement et menacèrent de prendre comme otages leur colonel et Champagney lui-même. Ce dernier s'entendit avec quelques membres du magistrat, et distribua un peu d'argent aux Allemands d'Eberstein. Le tumulte paraissait apaisé, lorsque le chef se laissa circonvenir par les autres colonels allemands, et surtout par Charles Fugger, que Champagney appelait le « Mercure » de Roda. Faible et médiocrement habile, Eberstein fut amené à croire que les troupes des états allaient arriver pour exterminer toutes les bandes étrangères, tandis que les Espagnols s'avanceraient de leur côté pour reprendre Anvers. Il pensa donc que, s'il ne s'entendait pas avec le château, il était exposé à se trouver bientôt entre les uns et les autres, et également suspect à tous. Dans la soirée du 29 octobre, il apposa sa signature à un écrit en langue espagnole que lui présentèrent les colonels Fugger et Polweiler. C'était un

pacte d'aillance offensive et défensive avec Sanche d'Avila et les membres du conseil d'état et de guerre qui résidaient au château. Afin d'assurer l'autorité royale en même temps que la sécurité et le repos de la ville, les signataires se juraient union et amitié réciproque. Le comte d'Eberstein et Van Enden s'engageaient ensuite à désarmer les bourgeois que Champagney avait adjoints aux Allemands pour la garde d'Anvers, et à faire déposer dans la citadelle les armes des « gildes ». Ils devaient en outre s'opposer à l'admission dans la ville d'autres troupes que celles qui s'y trouvaient déjà, si ce n'était avec le consentement des seigneurs et du conseil résidant dans le château. Van Enden aurait la garde de la *Ville neuve*, le comte d'Eberstein celle du reste. L'un et l'autre reconnaissaient d'Avila pour leur général et lui promettaient obéissance.

Les états-généraux continuaient leurs armements et leurs négociations. Ils avaient ordonné aux compagnies wallonnes du colonel Mondragon de quitter Zierickzée et de se rendre dans le Brabant, et ils réitéraient leur déclaration de ne plus vouloir traiter avec les troupes espagnoles, sinon pour déterminer leur sortie du pays.

Les troupes des états commandées par le marquis d'Havré se rapprochaient d'Anvers. Quelques compagnies s'étaient postées à Waelhem pour couper les communications du château d'Anvers avec les Espagnols de Lierre. Romero à la tête d'environ six cents hommes marcha de Lierre sur Waelhem. Malgré une vive résistance, l'avant-garde des troupes des états fut taillée en pièces, et Florent

de Berlaymont qui, avec cinq enseignes de son régiment, s'avançait entre Hérenthals et Lierre, fut également battu et fait prisonnier. Mais le 26 octobre, Romero ne put arrêter au pont de Duffel le jeune comte d'Egmont qui, avec un millier d'hommes, s'acheminait vers Anvers. Le 2 novembre, les troupes des états, commandées par le marquis d'Havré, atteignirent Borgerhout. Elles se composaient de vingt et une compagnies de gens de pied et de quatre bandes d'ordonnances, plus six compagnies de chevau-légers qui obéissaient au seigneur de Bièvres. Il eût été désirable qu'on pût ouvrir immédiatement les portes d'Anvers; mais Champagney eut des scrupules en l'absence d'un ordre exprès du conseil d'état. Il engagea toutefois ces troupes à garder les passages hors de la ville, de manière à isoler la citadelle, leur promettant de leur envoyer tout ce dont elles auraient besoin.

Cependant les chefs espagnols, réunis à la citadelle, n'étaient pas restés inactifs. Dès qu'ils avaient eu connaissance de l'approche des troupes des états, ils avaient envoyé des émissaires porter cette nouvelle à l'*electo* des mutinés d'Alost, à Julian Romero, qui occupait Lierre, et à Vargas qui se trouvait entre Lierre et Hérenthals. Champagney parlementait encore avec les chefs des troupes des états lorsqu'on lui apporta une lettre interceptée. C'était celle par laquelle l'*electo* annonçait à Sanche d'Avila qu'il se mettait en chemin suivant son désir.

Tandis que les troupes du marquis d'Havré attendaient devant les portes d'Anvers la décision du conseil d'état,

les colonels Polweiler, Frunsberg et Fugger, venus de la citadelle dans la ville, s'efforçaient de gagner le régiment d'Eberstein. Polweiler apprit aux soldats l'accord fait par leur colonel avec le château et somma le comte d'Eberstein de tenir sa parole. Celui-ci, soit qu'il regrettât sa première décision, soit qu'il se fût entendu depuis avec les états, défendit à Polweiler de parler à ses soldats pour les débaucher. Les soldats d'Eberstein prirent le parti de leur colonel, baissèrent les piques contre les auxiliaires de Roda, et les forcèrent de regagner la citadelle.

Le conseil ayant fait parvenir à Champagney l'ordre d'ouvrir les portes d'Anvers aux troupes des états, le gouverneur obéit. Elles entrèrent donc dans la ville le 3 novembre. On disposait alors pour la défense d'Anvers de huit mille hommes de pied et de mille cavaliers. Saisis d'effroi, les marchands espagnols et italiens cherchèrent un refuge dans la citadelle. Ayant appris par ces fugitifs l'entrée des troupes des états, Sanche d'Avila commença aussitôt à canonner la ville. Un détachement commandé par le capitaine Gaspard Ortis, sortit du château pour faire une reconnaissance, mais il fut repoussé par la compagnie des vétérans français qui formait l'élite du régiment de Philippe d'Egmont. Le marquis d'Havré, d'accord avec Champagney, avait ordonné à ses Wallons de creuser un retranchement sur l'esplanade de la citadelle et de barricader les rues aboutissantes. En moins d'une heure, plus de dix mille ouvriers étaient accourus pour les seconder. Mais, par la nonchalance des capitaines plus soucieux de

trouver de bons logements que de surveiller leurs soldats, ces travaux n'avançaient guère. Redoutant les suites de cette négligence, Champagney résolut de faire un appel aux bourgeois pour la défense commune. Pendant la nuit et avec leur aide, il plaça au jardin *des escrimeurs* une batterie d'où l'on commença le matin à répondre à l'artillerie du château.

Le temps pressait. Le 4 novembre, à trois heures du matin, les mutinés d'Alost étaient sortis de cette ville au nombre de deux mille, sous la conduite de leur *electo*, Jean de Navarese. Alléchés par l'espoir de piller la plus opulente ville de l'Europe, ces vétérans de la guerre des Pays-Bas marchaient allègrement; comme présage de la victoire, chacun avait suspendu un rameau de chêne à son morion ou à sa bourguignotte. Tous aussi avaient juré de ne boire ni de manger avant d'être entrés dans la citadelle d'Anvers. Au point du jour, ils arrivèrent à la rive de l'Escaut, au-dessus de l'abbaye de Saint-Bernard. Là ils passèrent le fleuve sur les galères et les pontons que d'Avila leur avait envoyés. Tandis que les mutinés opéraient ainsi le passage de l'Escaut, Vargas avec sa cavalerie et les compagnies allemandes de Maestricht, Romero avec ses arquebusiers, arrivaient sur la route de Malines, au point où celle-ci rencontre la route de Lierre, à une petite lieue d'Anvers. Vers onze heures, ils entrèrent tous ensemble dans la citadelle par la porte de secours. Les fantassins espagnols étaient au nombre de deux mille deux cents, les quatre enseignes d'Allemands comptaient huit

cents hommes et la cavalerie s'élevait à un chiffre d'environ mille chevaux. Les chefs firent immédiatement distribuer à chacun une bouchée de pain et un trait de vin ; puis les pourvurent de poudre et de mèches. Sanche d'Avila les passa ensuite en revue et leur donna des instructions pour l'attaque.

Le marquis d'Havré et les autres chefs de l'armée fédérale étaient réunis en conseil lorsque, vers midi, on vint leur apprendre que les Espagnols étaient entrés dans la citadelle. Ils se montrèrent d'abord incrédules : ils ne pouvaient croire à l'arrivée des mutinés d'Alost, dans la persuasion où ils étaient que des navires de guerre surveillaient l'Escaut. Mais il fallut bien se rendre à l'évidence, quand un habitant notable de Schelle leur apporta la nouvelle qu'il avait vu les navires de guerre se retirer et les mutinés d'Alost franchir le fleuve sans rencontrer d'obstacle. Aussitôt Champagney courut à cheval vers l'esplanade, et fit appeler dans toute la ville les bourgeois aux armes. Il eut encore le temps d'inspecter les retranchements confiés à la garde des Wallons.

Au château, les Espagnols étaient impatients d'engager le combat. Roda avait fait publier un *bando* pour défendre l'entrée des maisons particulières et toute violence contre les lieux saints et les habitants inoffensifs, promettant qu'après la soumission complète de la ville on traiterait d'une compensation pécuniaire propre à satisfaire les soldats. Entre midi et une heure, les Espagnols sortirent du château en poussant leur vieux cri de guerre « Saint-

Jacques et en avant l'Espagne ». L'*electo,* à la tête des mutinés, atteignit l'un des premiers le haut des barricades et tomba mortellement blessé. Les Wallons et les Allemands, soutenus par les bourgeois, se défendaient avec bravoure sur l'esplanade et dans les rues voisines. Mais la défiance se glissa dans leurs rangs lorsqu'ils surent que les quatre compagnie de Cornelius Van Enden qui gardaient la rue Saint-Georges, avaient baissé leurs armes devant Vargas. S'avançant avec une sorte de furie, les Espagnols s'emparèrent enfin de la rue Saint-Michel et de l'abbaye, où ils firent prisonniers le comte d'Egmont et les seigneurs de Capres et de Goignies avec d'autres gentilshommes wallons.

Les troupes des états essayèrent alors de se rallier au-delà de la Bourse, sur la place de Meir, où elles furent dispersées par les vétérans espagnols, qui, avec la cavalerie de Vargas, se dirigèrent ensuite vers la grand'place et l'hôtel de ville. Les arquebusiers des gildes, mêlés à des Allemands des compagnies fidèles d'Eberstein, occupaient l'hôtel communal et les maisons voisines, d'où ils ajustaient les Espagnols que rien n'abritait contre leurs coups. Ceux-ci n'avaient d'autre moyen de résistance que de mettre le feu à l'hôtel de ville et aux habitations d'où partaient ces balles meurtrières qui les décimaient. Ils n'y manquèrent pas. La flamme, avec une effrayante rapidité, dévore ce magnifique édifice, ces maisons toutes remplies d'épiceries et de substances facilement inflammables; bientôt ce quartier splendide tout entier n'est plus qu'un brasier incandescent.

Pour échapper à la mort, les arquebusiers des gildes se jettent par les fenêtres de l'hôtel de ville ; ailleurs des bourgeois périssent dans leurs maisons en feu. Spectacle terrible ! Le soir était venu ; l'incendie projetait une lueur sinistre sur les innombrables fuyards, bourgeois et soldats, qui se précipitaient pêle-mêle, dans un effroyable désordre, vers la ville neuve, afin de se sauver par l'Escaut.

Champagney fit les plus grands efforts pour rallier les Wallons près de la maison hanséatique, Mais déjà pénétrait dans la ville neuve la cavalerie espagnole. Tout le monde voulut se sauver. On voyait des cavaliers wallons armés de toutes pièces, se précipiter du haut en bas des murailles dans les fossés. Le comte d'Eberstein, en voulant sauter d'un pont sur un bateau, fut entraîné par le poids de son armure et se noya ; le seigneur de Bièvre eut le même sort. Plus heureux, le marquis d'Havré et Champagney, avec d'autres gentilshommes, parvinrent à gagner les vaisseaux du prince d'Orange, qui s'étaient rapprochés de la ville pendant la lutte. Treslong avait l'intention de se joindre aux fédérés, si ceux-ci avaient eu le dessus ; mais n'ayant point de gens de guerre, il ne pouvait se mêler activement au combat. Il s'empressa d'accueillir les fugitifs et les transporta en Zélande.

Anvers, dans cette terrible nuit du 4 au 5 novembre, fut livré sans défense à des vainqueurs avides et irrités. Tous les soldats trouvés cachés furent massacrés. On laissait la vie aux bourgeois qui se rachetaient par une grosse rançon ; mais on soumettait à de cruelles tortures

ceux qui résistaient ou ne parvenaient pas à satisfaire cette soif de rapine. Hommes, femmes, sans distinction, étaient victimes de ces affreux traitements, on n'épargnait pas même toujours les enfants. Roda descendit dans la ville le 5; il voulait faire cesser ces atrocités, mais il ne fut pas écouté. Le lendemain, les chefs de l'armée, d'Avila, Vargas, Romero ne furent pas plus heureux. Le sac continua. Les plus belles rues de la ville n'offrirent bientôt plus que des monceaux de décombres, et les cadavres s'amoncelèrent partout. En vain les magistrats communaux tentèrent à leur tour d'arrêter le carnage : la plupart d'entre eux furent égorgés de sang froid. Le bourgmestre Jean Vander Meeren, quoique bon royaliste, eut le même sort que l'écoutète, les échevins et d'autres patriciens ou anciens magistrats consulaires, tous massacrés par ces vainqueurs impitoyables. Parfois les bourgeois surpris dans leurs maisons essayaient, non sans succès, de résister aux pillards; ils les tuaient et jetaient ensuite leurs cadavres dans la rue. Ce n'était point le courage qui leur avait manqué, mais une direction intelligente et énergique. Moins de quatre mille vétérans, après avoir mis en déroute les troupes des états, purent ainsi se rendre maîtres d'une ville qui tenait le troisième rang en Europe. Ils avaient pu réduire à l'impuissance les milliers d'habitants qui avaient pris les armes. Leurs pertes furent insignifiantes; à peine si le nombre des tués s'éleva à cent cinquante.

Les cadavres des soldats des états et des bourgeois remplissaient les rues. L'ordre ayant été donné aux pa-

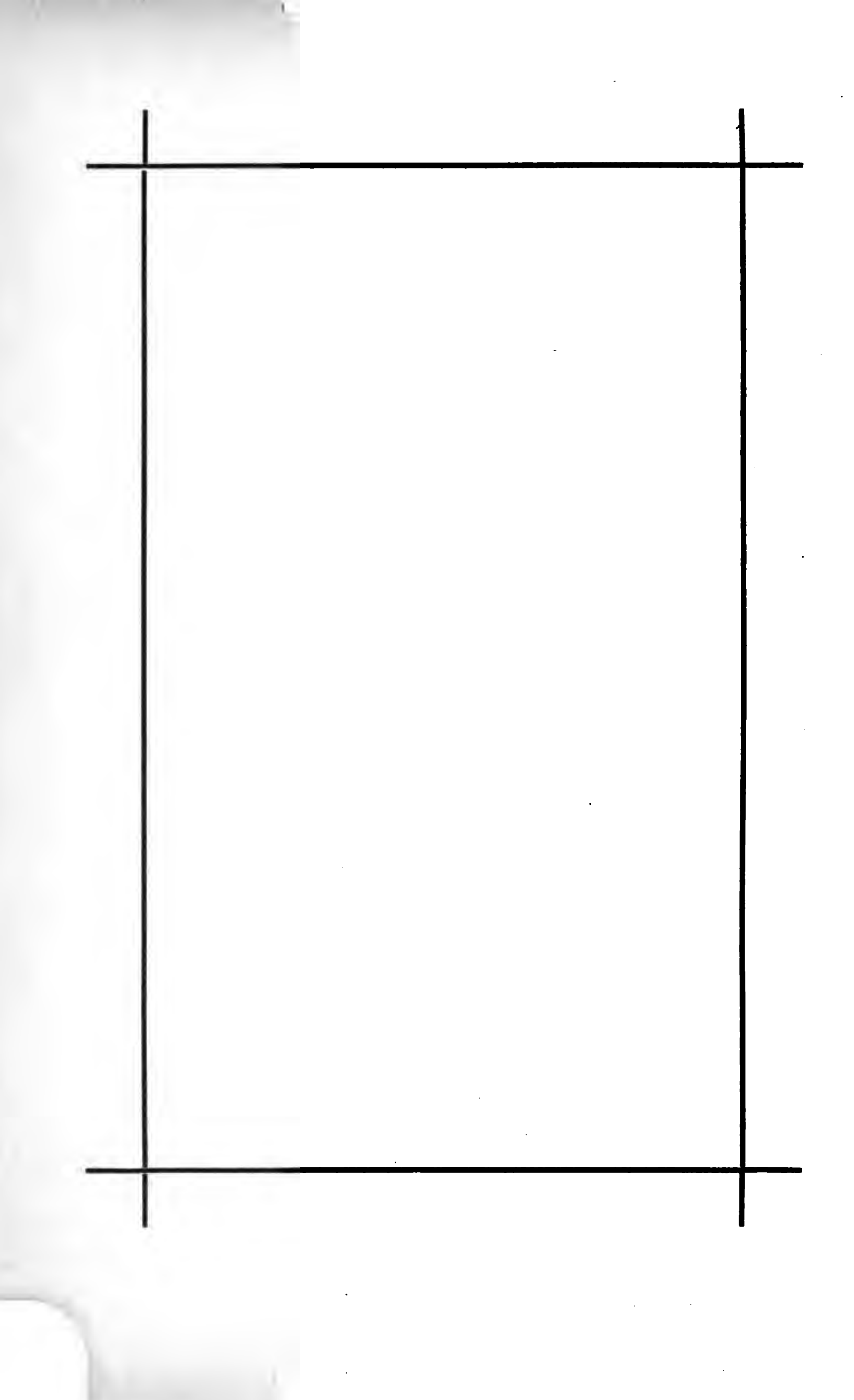
roisses de les enlever et de les enterrer, on en compta deux mille cinq cents. On les jeta dans deux grands fossés qui furent creusés dans le cimetière de Notre-Dame. Mais on n'y comprenait point les dépouilles de ceux qui avaient été la proie des flammes ou qui avaient trouvé la mort dans l'Escaut. On n'exagérait point en estimant au double le chiffre de ceux-ci. Plus de six mille personnes, pour rester encore au-dessous de la vérité, avaient été ou massacrées, ou noyées, ou brûlées.

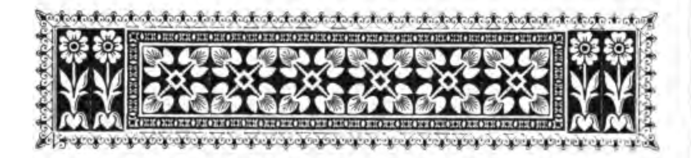
Le quatrième jour, les vainqueurs, fatigués de tuer, organisèrent une sorte de pillage régulier. Personne n'échappa à ce système d'extorsions, ni les marchands étrangers, ni les banquiers espagnols et italiens, anglais ou allemands, ni le clergé séculier et régulier. La Maison hanséatique et la Maison des Anglais durent acquitter des rançons considérables. Les curés et autres gens d'église furent également contraints de racheter leur vie et leurs biens par de bonnes sommes de deniers qu'ils allèrent emprunter comme ils purent dans les villes voisines. Les religieux et les religieuses, à l'exception des jésuites et des récollets, étaient conduits à la citadelle pour y être taxés. Les prisons mêmes n'étaient point respectées. Le capitaine Ortis s'était installé dans le *Steen*, et y mettait à rançon tous les prisonniers.

Brantôme dit avec vérité que trois mille hommes « butinèrent » une ville assez riche pour rassassier une armée de cinquante mille. Les soldats s'emparaient de tout, argent comptant, joyaux, vaisselles, meubles. Gorgés de richesses,

ils se rendaient à la Bourse ou ailleurs, et risquaient jusqu'à dix mille écus dans une partie. Les plus prévoyants, dans l'espoir de conserver leur butin, faisaient fabriquer d'or pur la garde de leurs épées ou de leurs poignards. Ils faisaient même confectionner avec ce précieux métal, des cuirasses, des casques, qu'ils avaient soin de brunir ensuite pour en déguiser la valeur à des convoitises rivales. En résumé, le pillage seul coûta à la ville d'Anvers quarante tonnes d'or ou au-delà de huit millions de florins, soixante millions de francs d'aujourd'hui. Mais le dommage occasionné par le feu était plus considérable encore. De l'hôtel de ville, célèbre dans le monde entier, il ne restait que les murailles calcinées, et autour des ruines de ce magnifique palais étaient amoncelés les décombres des hôtels des serments et des corporations, les débris de toutes les maisons somptueuses qui formaient naguère le quartier le plus opulent d'Anvers.

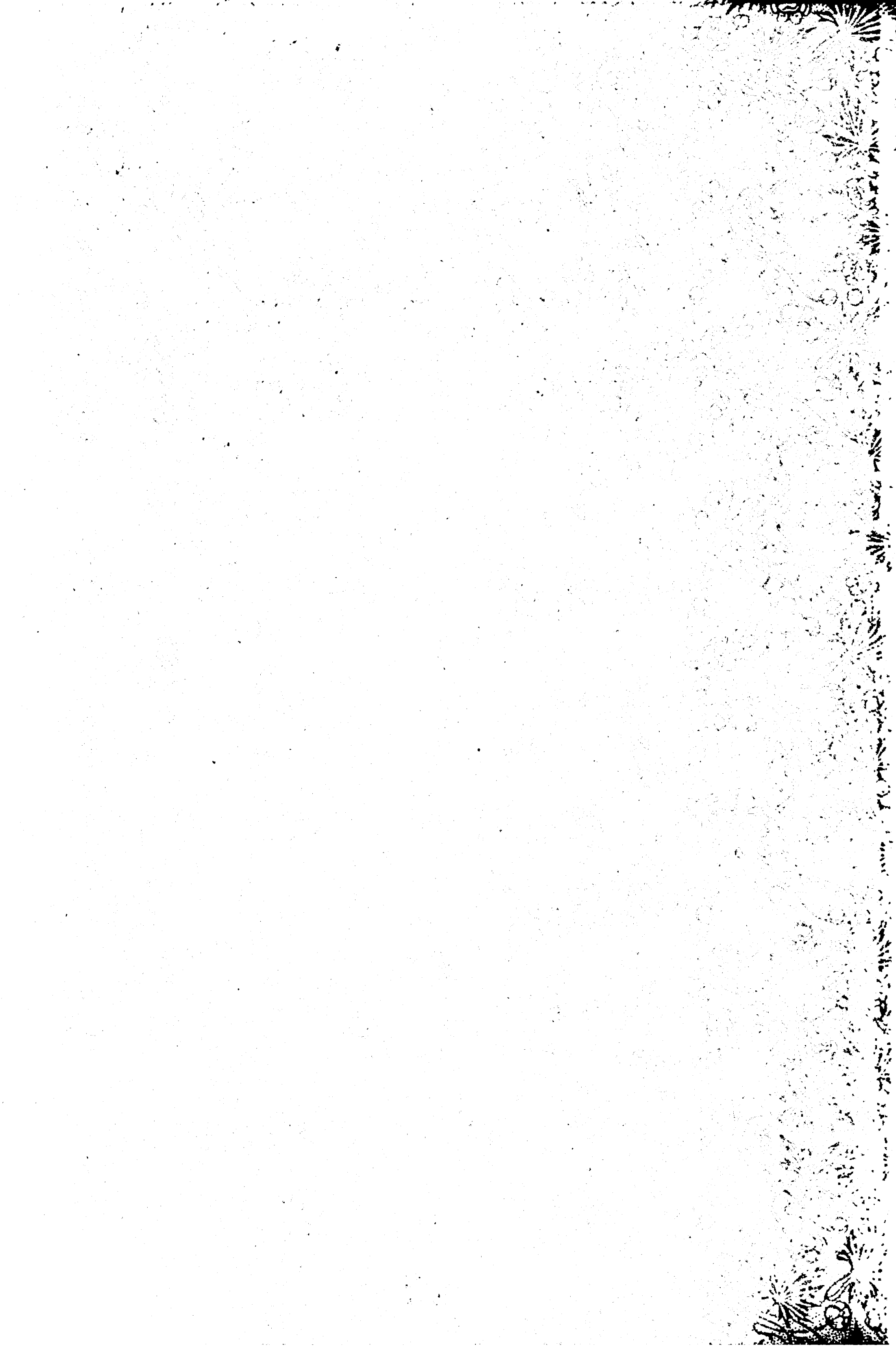


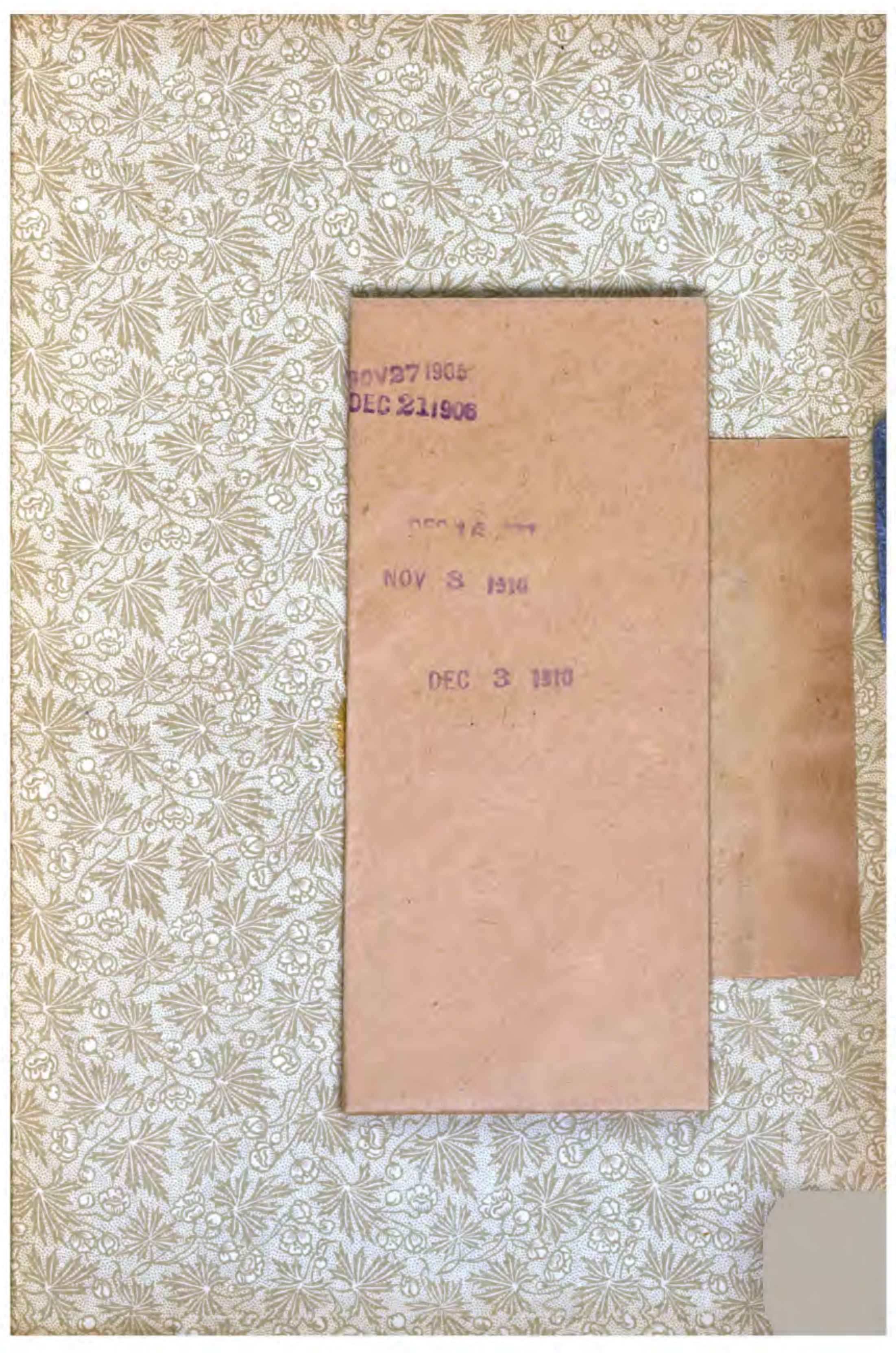




# TABLE DES MATIÈRES.







NOV 27 1905
DEC 21 1906
NOV 3 1910
DEC 3 1910

